

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**EXPLOITATION FORESTIÈRE ET COLONISATION 1890-1950 : SYNTHÈSE  
HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA**

**MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Comme exigence partielle du programme de maîtrise en développement régional**

**PAR**

**PIERRE LE GUÉDARD**

**Août 2005**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

## **RÉSUMÉ DU MÉMOIRE**

Ce travail constitue une synthèse historique du développement de la Vallée de la Matapédia des années 1890 à 1950. Principalement axée sur l'exploitation forestière et la colonisation, cette étude a pour but de démontrer que des décisions politiques concernant la gestion de l'exploitation forestière ont nuit à l'avancement de la colonisation et au développement de la région étudiée. Cette situation se manifeste notamment par un affrontement entre une logique entrepreneuriale d'exploitation des ressources forestières et une logique de colonisation et de peuplement et elle constitue les bases de la situation problématique dans laquelle se trouve la région matapédienne depuis quelques années. En fin d'analyse, il est aussi question des perspectives de développement de la Vallée.

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier monsieur Jacques Lemay qui a dirigé mon mémoire avec une grande générosité. Sa passion pour l'histoire régionale et la question forestière m'ont beaucoup influencé. Je voudrais aussi dire un grand merci à monsieur Éric Francoeur pour sa disponibilité et ses judicieux conseils. J'aimerais également souligner le support constant de ma famille, en particulier la précieuse aide apportée par ma mère tout au long de l'évolution de ce travail. Finalement, je tiens à mentionner ma reconnaissance envers ma compagne qui m'a supporté tout au long de mes études.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| Remerciements.....  | II  |
| Résumé du mémoire.....  | III |
| Table des matières.....   | IV  |
| Introduction.....   | 1   |
| Premier Chapitre : Exploitation forestière et colonisation au début<br>du siècle (1870-1900)..... | 14  |
| 1.1. Contexte économique, politique et idéologique.....   | 14  |
| 1.1.1. Contexte économique.....   | 14  |
| 1.1.2. Contexte politique.....  | 20  |
| 1.1.3. Contexte idéologique.....  | 22  |
| 1.1.4. Contexte du Bas-Saint-Laurent.....   | 24  |
| 1.2. Lois forestières et colonisation.....  | 32  |
| 1.2.1. Règles générales concernant la gestion<br>de l'exploitation forestière.....                | 32  |
| 1.2.2. Règles générales concernant l'acquisition<br>de terres par les colons.....                 | 35  |
| 1.2.3. Le double droit de propriété.....  | 39  |
| 1.3. Le contexte de la Vallée de la Matapédia.....  | 42  |
| 1.3.1. Portrait général de la Matapédia.....  | 42  |
| 1.3.2. L'ouverture du territoire matapédien.....  | 45  |
| 1.3.3. La présence des concessionnaires forestiers.....   | 48  |
| 1.3.4. Situation critique de la colonisation et<br>prémices à une enquête nationale.....          | 50  |
| Deuxième chapitre : La Commission d'enquête.....  | 52  |
| 2.1. La Commission.....   | 52  |
| 2.1.1. L'avènement de la Commission.....  | 52  |
| 2.1.2. Problèmes entourant la constitution de la Commission.....                                  | 58  |
| 2.1.3. Le passage de la Commission dans la Matapédia.....   | 60  |
| 2.1.4. Constitution de la seconde Commission.....   | 64  |
| 2.2. Le rapport de la Commission de colonisation.....   | 66  |
| 2.2.1. Constatations.....   | 68  |
| 2.2.2. Recommandations.....   | 71  |
| 2.2.3. Bilan du rapport de la Commission.....   | 75  |
| 2.2.4. Le rapport Stephens et ses recommandations.....  | 76  |
| 2.3. Bilan de la Commission.....  | 81  |

|  |     |
|--|-----|
| 2.4. Situation de la colonisation dans la Matapédia au lendemain<br>du passage de la Commission de colonisation..... | 84  |
| Troisième chapitre : Colonisation et exploitation forestière (1910-1950).....  | 90  |
| 3.1. Poursuite du développement de la Matapédia (1910-1929).....   | 90  |
| 3.1.1. Expansion continue de la colonisation.....  | 90  |
| 3.1.2. Place de l'agriculture.....   | 91  |
| 3.1.3. Essor de l'industrie forestière.....  | 98  |
| 3.2. Période de la crise économique (1930 à 1939).....   | 103 |
| 3.2.1. L'industrie forestière durement frappée.....  | 103 |
| 3.2.2. Nouveau souffle à la colonisation.....  | 109 |
| 3.3. La fin du mouvement de colonisation et la disparition<br>des grandes compagnies (1940-1950).....                | 112 |
| 3.3.1. Les derniers temps de la colonisation.....  | 113 |
| 3.3.2. Situation forestière et agricole.....   | 114 |
| 3.3.3. Fin d'une époque.....   | 118 |
| Quatrième chapitre : analyse et perspectives de développement de la Matapédia.....                                   | 122 |
| 4.1. Logique entrepreneuriale et logique de peuplement<br>et de développement.....                                   | 122 |
| 4.2. Le développement régional et la Matapédia.....  | 126 |
| 4.3. Perspectives actuelles.....   | 130 |
| 4.4.1. La gestion intégrée des ressources forestières.....   | 134 |
| 4.4.2. Autres pistes de développement.....   | 138 |
| Conclusion.....  | 143 |
| Annexe 1 : Basses Terres et Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent.....  | 152 |
| Annexe 2 : Les chemins de fer du Bas-Saint-Laurent.....  | 153 |
| Annexe 3 : Concessions forestières autour de 1900.....   | 154 |
| Annexe 4 : Grands propriétaires de concessions forestières<br>dans le Bas-Saint-Laurent 1890, 1915 et 1931.....      | 156 |
| Annexe 5 : La Matapédia.....   | 157 |
| Annexe 6 : Érection des paroisses et des municipalités de la Matapédia.....  | 158 |
| Annexe 7 : Les cantons du Bas-Saint-Laurent.....   | 159 |
| Annexe 8 : Carte démontrant l'étendue des concessions forestières<br>dans la Matapédia.....                          | 160 |

|  |     |
|--|-----|
| Annexe 9 : Répartition géographique des principales usines de sciage<br>dans le Bas-St-Laurent (1890 – 1930) et de leurs<br>effectifs de main d'œuvre..... | 162 |
| Annexe 10 : Tableau démontrant l'ampleur du mouvement coopératif<br>dans la Matapédia.....   | 166 |
| Annexe 11 : Tableau démontrant l'importance de l'agriculture<br>dans la Matapédia.....   | 167 |
| Bibliographie.....   | 168 |

## INTRODUCTION

Le présent mémoire de maîtrise est consacré au développement régional. Cette approche est un champ multidisciplinaire récent qui cherche à mettre de l'avant des solutions possibles pour contrer les problèmes de sous-développement vécus par les régions. Par le fait même, ce champ d'étude veut également favoriser de nouvelles avancées pour ces régions et augmenter la qualité de vie des gens qui les habitent.

Cela étant dit, on comprendra que le Québec représente un objet d'étude intéressant pour une recherche axée sur le développement régional. En effet, ce territoire, exception faite des agglomérations métropolitaines de Montréal et de Québec, est constitué de plusieurs régions ayant chacune leurs propres caractéristiques et dynamiques territoriales. Longtemps, une forte tendance centralisatrice a voulu que les difficultés des régions en matière de développement soient réglées à partir des grands centres urbains, principalement de Montréal. Or, comme l'expérience l'a démontré, il est quasi impensable de régler les problèmes reliés au développement régional, même de se faire une véritable idée de ce à quoi sont confrontées les régions si l'on ne recherche pas à la source même, c'est-à-dire à l'intérieur des régions. Ainsi, l'idéologie qui a longtemps perduré chez certaines des personnes préoccupées par le développement régional du Québec était que celui-ci passait inévitablement par le développement de son centre, soit Montréal. Comme on le sait aujourd'hui, des efforts uniquement concentrés dans un pôle de croissance n'apportent aucune retombée dans des régions dites éloignées comme le Bas-Saint-Laurent ou la Côte-Nord. Dans cette

optique, le développement régional permet de se préoccuper de problèmes qui sont, plus souvent qu'autrement, propres à une région donnée.

Les difficultés auxquelles doivent faire face les régions du Québec sont donc souvent inhérentes au territoire. Certes, de grandes similitudes peuvent être trouvées lors de l'observation de problèmes de développement régional en ce qui a trait, notamment, à l'exode de la population ou au taux de chômage. Malgré ces ressemblances, les régions ont chacune leurs particularités qui justifient que l'on s'attarde séparément à chacune d'elles afin d'augmenter les chances de trouver des mesures efficaces pour se développer pleinement. On peut ainsi tirer profit de diverses expériences de développement. Il n'est pas ici question de rejeter a priori les autres expériences de développement. Cette approche réductrice risquerait de nous priver d'un apport quand même précieux. Néanmoins, le choix méthodologique adopté mettra l'accent sur la région étudiée. Comme le disait Esdras Minville : « Chaque région doit être traitée avec son potentiel propre, ses particularités physiques et économiques, de façon à obtenir de ses ressources le maximum de rendement humain. »<sup>1</sup>

Dans le cas de la présente recherche, le territoire retenu est le Bas-Saint-Laurent, plus particulièrement la région de la Vallée de la Matapédia. Étant originaire de la Gaspésie et ayant effectué mes études dans le Bas-Saint-Laurent, j'ai toujours été sensible au sort des régions. Le choix de la Vallée de la Matapédia en tant que territoire de recherche s'explique surtout à cause de la grande similarité avec la situation

---

<sup>1</sup> Esdras MINVILLE, « L'action sociale publique » tiré de François Albert Angers, *Esdras Minville, Œuvres complètes : L'économie du Québec et la science économique*, Montréal, Fides-HEC, 1979, p.315.

gaspésienne, c'est-à-dire que les problèmes qui m'étaient familiers en Gaspésie, soient la situation forestière et la question du développement en général, constituent aussi les préoccupations majeures du territoire de recherche retenu. Ce choix est aussi justifié par la proximité et la facilité d'accès aux différentes données et statistiques relatives à la Vallée de la Matapédia.

Le mémoire de maîtrise qui suit se veut de type historique. Mes études en histoire au baccalauréat m'ont par la suite orienté vers le développement régional. Ayant une formation en histoire, j'ai noté que les aspects historiques et la question temporelle dans ce champ de recherche étaient souvent peu approfondis ou délaissés, au profit d'autres sciences humaines. Sans vouloir minimiser l'apport de ces autres sciences dans les recherches associées au développement régional, la dimension historique m'apparaît fondamentale. Les problèmes de développement auxquels nous sommes actuellement confrontés ne sont pas récents. Ils prennent racine dans le passé et sont le résultat de choix économiques et sociaux. L'histoire, par ses méthodes d'étude et d'analyse du passé, nous permet d'approfondir le passé des régions et de retracer leur évolution économique et sociale afin de mieux comprendre leurs obstacles actuels. Dans le cas de la Vallée de la Matapédia, les principales difficultés sont liées à l'aménagement et l'exploitation forestière, ainsi qu'à l'état de développement du territoire. Tel que le rapporte Bruno Jean, sociologue à l'Université du Québec à Rimouski, dans un territoire comme la Matapédia, de nombreuses communautés rurales sont dépendantes de la forêt et de son exploitation et ce, depuis fort longtemps.<sup>2</sup> Or,

---

<sup>2</sup> Bruno JEAN, «Réussir le développement des communautés rurales: dix conditions gagnantes», Article parut en mai 2003 dans la revue *Organisations et territoires*, UQAC, Chicoutimi.

malgré le côté très lucratif de l'exploitation forestière pour la grande industrie, les retombées économiques pour les populations rurales et la région sont souvent très faibles. À prime abord, la situation apparaît comme étant plutôt paradoxale puisque la population limitrophe à la ressource forestière, celle-là même qui s'occupe de son exploitation, connaît des difficultés de développement, telle une crise quasi perpétuelle du secteur forestier, un exode de sa population et un taux de chômage généralement élevé. Ces maux ne sont pas récents dans la Matapédia. La question forestière et celle du développement territorial remontent très loin, jusqu'à la formation même de la région.

Le point de départ de cette recherche, ce qui a permis d'élaborer la problématique et d'en délimiter le territoire de recherche, est le fonds d'archives de la Commission de colonisation de 1904. Cette Commission avait été mise sur pied pour effectuer une enquête sur l'ensemble du territoire québécois, suite à de nombreuses plaintes reçues au sujet de conflits opposant les colons et les concessionnaires forestiers. Au Bas-Saint-Laurent, la Commission a siégé à Amqui et Cedar Hall dans la Vallée de la Matapédia.

Le rapport de la Commission de Colonisation apparaît d'autant plus important qu'il coïncide avec le début de la formation de l'écoumène matapédien. Ainsi, on se rend compte que la Matapédia est, dès son tout début, aux prises avec des tiraillements et des difficultés de développement. À cette époque le terme de développement régional n'était pas utilisé. On parlait alors de colonisation, ce qui signifiait l'occupation d'un territoire par une population et le développement de celui-ci par la mise en place

d'activités économiques, notamment par l'exploitation des ressources naturelles. Tel que l'explique Esdras Minville, « [...] l'idée de colonisation ne se limite pas à l'abattage de la forêt pour l'extension des terres cultivables, mais se réfère à l'idée d'un pays à bâtir selon toutes ses dimensions, aussi bien industrielles qu'agricoles, régionales aussi bien qu'urbaines.»<sup>3</sup> La lecture du fonds d'archives de la Commission fait surgir une panoplie d'interrogations. Il sera donc question, par le biais de la colonisation, d'effectuer une analyse de l'administration du domaine forestier et ce, en lien avec le développement des territoires où l'exploitation forestière a lieu.

Le contexte de l'époque est que, d'une part, il y a une population qui effectue des efforts pour la mise en place et le développement d'une région et, d'autre part, il y a des exploitants forestiers qui mettent tout en œuvre pour une exploitation massive des richesses forestières. Ces deux mouvements que sont la colonisation et l'exploitation forestière sont antagonistes, et ce, non pas par la nature même de leurs objectifs, mais plutôt à cause d'un mode d'exploitation de la ressource forestière mis sur pied et entretenu par les différents gouvernements qui se sont succédé. Ainsi aux prises entre les tiraillements de deux ministères, soit le ministère de la Colonisation et celui des Terres et Forêts, un certain type d'aménagement du territoire va donc avoir lieu dans l'Arrière-pays du Bas-Saint-Laurent.

Dans une optique de développement régional, il est nécessaire de bien comprendre le processus de colonisation qui a eu lieu dans la Matapédia puisqu'il a été

---

<sup>3</sup> François-Albert ANGERS, Préface tiré de : Esdras MINVILLE. *L'Economie du Québec et la science économique : Œuvres complètes, Op. Cit.*, p. 40.

l'un des mécanismes d'aménagement et d'occupation du territoire. En 1890, Arthur Buies écrit que « loin d'être des adversaires naturels, le colon et le marchand de bois travaillent au contraire l'un pour l'autre et s'aident mutuellement. »<sup>4</sup> En était-il réellement ainsi ? Dès l'époque de la Commission d'enquête, de nombreuses entraves au développement de la Matapédia surgissent. Parmi celles-ci, on peut citer la colonisation, les conflits qui vont opposer les colons, les concessionnaires forestiers et les marchands locaux, ainsi que toutes les complications reliées à l'exploitation des ressources naturelles. Ces différents problèmes affectent l'occupation du territoire et donnent lieu à un type particulier de développement où l'économie est reliée de très près aux secteurs forestier et agricole. Au-delà du conflit colons-concessionnaires - conflit qui suscita l'avènement de la Commission en 1904 - se dessinent des décisions et des actions gouvernementales qui influenceront le développement de cette région. Le développement de l'industrie forestière est-il davantage favorisé que l'établissement de colons ? Quel type de développement connaîtra la Matapédia, tiraillée entre une logique d'exploitation forestière et de colonisation et où l'État a un grand rôle à jouer ?

Cette partie de l'histoire de l'Arrière-pays bas-laurentien demeure méconnue. Certes, quelques ouvrages, en particulier quelques mémoires de maîtrise, ont été fait sur la Vallée de la Matapédia et ce, en lien avec l'industrie forestière. On peut ici citer le mémoire de Louise Roy intitulé *L'ouverture de la Vallée de la Matapédia 1850-1900 : le rôle du clergé et des compagnies forestières* paru en 1982. Hormis quelques mémoires de maîtrise, il importe également de citer l'ouvrage collectif *Histoire du Bas-*

---

<sup>4</sup> Copie des rapports de M. Arthur Buies sur les comtés de Rimouski de Matane et de Témiscouata [sic], Réponse no 69 à un ordre de l'Assemblée législative, en date du 11 décembre 1890, p. 7.

*Saint-Laurent*, paru en 1993. Les quelques mémoires de maîtrise, de même que l'ouvrage sur le Bas-Saint-Laurent, présentent une seule et même interprétation de l'histoire, où l'exploitation forestière est perçue comme étant le moyen de développement par excellence de la Matapédia. Il semble important d'observer l'histoire des Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent, plus précisément de la Vallée de la Matapédia, sous un autre angle.

Il s'agit donc dans ce travail de proposer une revue de l'historiographie régionale actuelle et de remettre en question une conception de l'histoire qui est aujourd'hui considérée comme acquise, soit le fort courant idéologique qui a fait de l'exploitation forestière, le moteur économique du développement de la Matapédia. Certes, l'exploitation forestière a joué un grand rôle dans l'établissement de la population matapédienne. Or, cette région ne s'est-elle véritablement développée que par l'exploitation forestière ? Ce courant est mis en doute compte tenu des difficultés forestières qui surviennent assez tôt sur le territoire. Si cette exploitation fut le seul moteur de développement de l'Arrière-pays du Bas-Saint-Laurent, comment expliquer la persistance de ce territoire qui, à partir des années 1940, fait face à une baisse considérable de ses ressources forestières ? En effet, selon Esdras Minville, en 1938, la Matapédia est déjà «au neuf dixième vidée de son bois »<sup>5</sup>. De plus, à la même époque, les grandes compagnies d'exploitation forestière disparaissent du paysage matapédien. Sans négliger l'importance de l'exploitation forestière dans le développement de la Matapédia, l'idéologie traditionnelle qui met toujours cette exploitation au premier plan

---

<sup>5</sup> Esdras MINVILLE, «Quelques aspects du problème social dans la province de Québec », *Œuvres complètes Op. Cit.*, p. 441.

doit être nuancée. Il est vrai qu'on ne peut aucunement nier l'apport de l'industrie forestière dans la Matapédia, mais son importance dans le développement de la région et la mise en place de la population doit être revue. La place de l'agriculture doit notamment être davantage approfondie, au lieu d'être classée en tant qu'activité marginale. L'historiographie traditionnelle présente effectivement l'agriculture des Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent comme étant en retard par rapport à l'agriculture des Basses Terres, c'est-à-dire celle du littoral.

L'exploitation forestière qui a pris racine dans les régions du Québec au tournant du siècle dernier s'inscrit dans un contexte d'industrialisation et de développement économique. Les instances politiques sont, quant à elles, profondément empreintes de libéralisme économique. Comme l'exploitation forestière a constitué l'un des principaux bailleurs de fonds du gouvernement du Québec jusqu'à la nationalisation de l'hydro-électricité dans les années 1960, on peut se demander si le développement de cette industrie a été favorisé au détriment du développement des régions mêmes où l'exploitation forestière prenait place ?

L'étude de la Commission de colonisation de 1904 apparaît très éclairante dans une perspective de développement régional et aussi pour une meilleure compréhension de la problématique actuelle de la Matapédia. Comme on peut le constater, la Commission de colonisation a siégé dans la Vallée de la Matapédia il y a aujourd'hui 100 ans et elle s'est attaquée à des problèmes qui, à peu de choses près, sont encore très actuels : la question forestière et celle du développement des régions.

On remarque, par l'analyse de ce rapport, que de nombreux obstacles surgissent dans cette portion de territoire qui, au début des années 1900, constitue l'un des endroits les plus « vantés » pour le développement de la colonisation. On s'aperçoit toutefois qu'aujourd'hui encore cette région fait toujours face à de nombreuses difficultés et qu'elle est considérée comme une région rurale où des efforts devraient être concentrés afin de la développer davantage. L'exploitation forestière et la colonisation, cette dernière étant reliée de très près à l'agriculture, ont donné lieu à une occupation du territoire, où, d'une part, des colons viennent s'installer dans la Matapédia. Ceux-ci dépendent, à la fois, de l'agriculture pour leur subsistance et des ressources forestières qui leur permettent quelques revenus supplémentaires. D'autre part, il y a aussi des propriétaires de concessions forestières, dont le but est d'exploiter la ressource et non d'occuper le territoire. Ces deux principaux acteurs évolueront sur un même terrain, ce qui amènera diverses perversions, comme on a pu le constater jusqu'à maintenant.

Il semble nécessaire de se pencher davantage sur les causes de problèmes lointains entourant la colonisation et la foresterie. Dès l'installation d'une population dans la Vallée, celle-ci est confrontée à l'exploitation forestière, ce qui nuit à l'avancement de la colonisation. En effet, à l'époque de la Commission, un certain mode d'exploitation forestière était déjà enclenché. Il s'agit d'une exploitation effectuée à grande échelle, c'est-à-dire par des propriétaires de grandes concessions forestières employant beaucoup de main-d'œuvre. Or, on remarque une grande discordance entre l'administration du domaine forestier et celle de la colonisation. Bien qu'elles émanent d'un même gouvernement, soit celui de la province, la logique de l'exploitation et celle du peuplement sont diamétralement opposées. La tenure

forestière, dont le but est d'amasser le plus de fonds possibles pour le gouvernement, ne concorde absolument pas avec la logique de peuplement d'un territoire. Aussi, un fait important à noter est que les exploitants forestiers, c'est-à-dire les propriétaires de concessions, précèdent de beaucoup l'arrivée des colons. En d'autres termes, avant que ne survienne la première vague de peuplement dans les Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent, une grande majorité du territoire, comme nous le verrons, est déjà concédée à des fins d'exploitation forestière. C'est toutefois ces mêmes Hautes Terres que le gouvernement voudra par la suite peupler.

On remarque donc qu'avant même que la Matapédia soit colonisée, ce territoire est confronté à d'importants conflits qui ne verront le jour qu'avec le développement et l'évolution du territoire. Aujourd'hui encore, l'Arrière-pays du Bas-Saint-Laurent est aux prises avec le même genre de situation. L'exploitation forestière se fait toujours à grande échelle. Au lieu d'être des concessions octroyées aux compagnies (situation d'avant 1987), il s'agit plutôt de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (C.A.A.F.) Des plaintes subsistent toujours quant à la dimension des C.A.A.F. octroyés par le gouvernement et au type d'emplois engendrés, qui demeurent, quant à eux, majoritairement saisonniers. L'enquête de la Commission de colonisation de 1904 met donc à jour des problèmes qui vont perdurer pendant longtemps et qui se font toujours ressentir, malgré une certaine évolution.

Dans le contexte actuel où l'on se préoccupe de plus en plus de développement durable, il est très intéressant de se pencher sur la manière dont l'exploitation forestière s'est implantée et sur la façon dont elle a été gérée par les gouvernements.

Parallèlement, le fait d'examiner de près le développement de la population en place, soit celle de la Vallée de la Matapédia, représente une perspective et un défi intéressants. Il est aussi nécessaire de faire des liens avec de récents concepts, notamment ceux de forêt habitée et de développement durable qui m'apparaissent être d'importantes pistes à envisager pour un développement accru de la région étudiée. De plus, cette situation, amène à réfléchir davantage sur les forêts publiques et privées. Comme on le sait, l'exploitation forestière a été majoritairement effectuée sur les terres publiques. Aujourd'hui cependant, les terres privées prennent de plus en plus d'importance. En effet, les forêts des terres privées, soient les terres qui ont été prises pour des fins de colonisation auparavant, constituent, en fait, la relève forestière pour une exploitation future. Si ces terres avaient été concédées dans le seul but d'y exploiter les ressources forestières, il n'en serait probablement pas ainsi actuellement. Dans ce cas, il importe d'apporter un regard nouveau sur l'exploitation de la forêt, tout en tenant compte de l'importance de la colonisation et du développement du territoire. Un autre type d'exploitation forestière, plus près des orientations écologiques et se faisant à une plus petite échelle ne serait-il pas à envisager ? Cela ne permettrait-il pas d'occuper une plus grande partie de la population et ce, plus longtemps ?

L'étude de l'histoire de la Matapédia et de son industrie forestière, par le biais de la Commission de colonisation de 1904, est pertinente pour l'avancement du développement régional et pour une meilleure compréhension de l'actualité et ce, d'autant plus lorsque l'on effectue des liens entre cette époque et la nôtre. Les problèmes de développement régional actuels nécessitent que l'on se penche davantage sur la situation passée, partie de l'histoire qui mérite d'être davantage éclairée, afin que

l'on soit mieux outillé pour contrer les problèmes actuels. Le cas de la Commission est d'autant plus intéressant car celui-ci n'a fait jusqu'à maintenant l'objet d'aucune recherche.

Le fonds d'archives de la Commission de Colonisation de 1904, document démontrant l'orientation prise par le gouvernement quant à l'exploitation forestière et la colonisation au Québec, constitue donc le point de départ du présent mémoire. Bien que la Commission porte le nom de colonisation, cette dernière, tel que nous le constaterons, n'occupe toutefois qu'une bien mince place au sein du rapport final de la Commission et ne constitue aucunement la préoccupation majeure. Par une étude historique, je vais démontrer que des décisions gouvernementales, qui ont été prises concernant l'exploitation forestière et le développement des régions, ont nui à l'avancement de la colonisation et ont entraîné un mode d'exploitation de la ressource dont les retombées économiques ont été très minces pour les régions. Un accent particulier sera aussi mis sur la durée du mode d'exploitation des ressources forestières qui a engendré plusieurs problèmes au cours des années. Ainsi, les conditions actuelles de développement de la Matapédia relèvent de choix économiques effectués successivement par les instances politiques qui se succédèrent au fil des années. L'histoire, par l'étude du passé, nous apprend les différentes difficultés auxquelles ont dû faire face ceux qui nous ont précédés. Certes, on ne peut prétendre tout régler par une étude historique, mais l'éclairage apporté par l'étude des problèmes passés nous permet de mieux appréhender et de mieux comprendre les difficultés d'aujourd'hui.

Le mémoire qui suit est ainsi une recherche historique qui s'inscrit dans le champ multidisciplinaire du développement régional. Il concernera principalement l'exploitation forestière et la colonisation. Cette recherche couvrira la période allant de 1890 à 1950, selon un plan à la fois chronologique et thématique. On s'attardera, en premier lieu, sur l'exploitation forestière et la colonisation au début du siècle dernier jusque dans les années 1920, dans le but de se familiariser avec le contexte de l'époque. En second lieu, il sera question de la Commission de 1904. Pourquoi cette Commission ? Que soulève-t-elle ? Qu'a-t-elle apporté ? En troisième lieu, viendront la situation forestière et la colonisation entre les années 1930 et 1950. Finalement, des parallèles avec la réalité actuelle seront effectués dans le but de mettre de l'avant des pistes pour un traitement davantage efficace des maux de la Matapédia.

## **PREMIER CHAPITRE : EXPLOITATION FORESTIÈRE ET COLONISATION AU TOURNANT DU SIÈCLE (1870-1900)**

Dans cette première partie, nous nous familiariserons d'abord avec le contexte qui prévaut au Québec pour la période étudiée. Par la suite, nous analyserons la législation de l'exploitation forestière que nous observerons sous l'angle de la colonisation. Enfin, nous nous attarderons sur notre territoire de recherche, c'est-à-dire, la Vallée de la Matapédia.

### 1.1. Contexte économique, politique et idéologique

Dans cette partie, nous nous familiariserons d'abord avec le contexte économique du Québec du XIXe siècle et ensuite, avec celui politique et idéologique.

#### 1.1.1. Contexte économique

L'évolution du contexte québécois, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, s'insère dans les grands courants économiques mondiaux dominés par les puissances impérialistes où la Grande-Bretagne se retrouve au premier plan. L'économie québécoise est alors soumise à deux principaux mouvements conjoncturels de longue durée. Le premier, qui est un mouvement d'expansion, se situe des années 1851 à 1873. Le second, en est un de contraction et il couvre la période 1874-1896. Celui-ci, causé par la crise qui affecte l'économie internationale de 1873 à 1878, met fin à la hausse connue sous le précédent mouvement. Les effets de cette crise se font ressentir au Québec dès 1874 et l'on assiste alors à une baisse générale des prix et à une contraction

semblable à celle de l'ensemble des pays occidentaux.<sup>6</sup> Il ne faudrait cependant pas croire que le Québec n'ait connu aucun développement durant cette seconde phase. L'économie continue effectivement de progresser. Inversement, tel que le notent les historiens René Hardy et Normand Séguin, «l'expansion n'est plus facile ni continue : elle se fait par bonds entrecoupés de crises et de contractions cycliques sévères [...]»<sup>7</sup> Ces deux historiens présentent même un découpage de l'économie du Québec en six mouvements de courte durée où chacun a sa propre phase d'expansion, de crise et de contraction. On constate donc que l'économie québécoise poursuit son évolution, en se soumettant aux aléas de l'économie mondiale.

Au plan international, l'échiquier se modifie. On remarque que l'Angleterre n'est plus seule dans la course à la domination mondiale. D'autres puissances s'organisent et leur pouvoir s'intensifie. C'est le cas notamment de la France, de l'Allemagne et, surtout, des États-Unis. Avec la Confédération de 1867, le cadre économique du Canada se modifie lui aussi. Le rôle du pays n'est effectivement plus limité à fournir des matières premières à la « Mère Patrie ». Un certain assouplissement économique et politique se fait donc ressentir. Cela se traduit par un renforcement des liens commerciaux avec les États-Unis. Ceux-ci prennent ainsi de plus en plus d'importance, par rapport à l'Angleterre, au sein de l'économie canadienne. En 1854, on assiste même à la signature du Traité de Réciprocité qui supprime les droits de douanes entre les deux pays en ce qui a trait aux matières premières et aux produits

---

<sup>6</sup> René HARDY et Normand SÉGUIN, *Forêt et société en Mauricie.*, Montréal, Boréal-Express, 1984, p. 76.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 76-77.

agricoles, favorisant encore davantage les échanges commerciaux. Albert Faucher explique bien l'influence américaine sur le développement du Canada :

[...] c'est des États-Unis que lui [la province] sont venus le capital financier et ses rouages de gestion, le génie d'entreprise et les cadres de l'administration. La province offrait à l'entreprise américaine des matières brutes et des manœuvres. Par-dessus tout elle s'engageait à collaborer avec l'entreprise américaine en lui procurant des conditions favorables d'exploitation.<sup>8</sup>

De 1867 à 1900, l'économie du Québec est dominée par les secteurs agricole et commercial, l'industrie en étant à ses premiers balbutiements. L'agriculture pratiquée à cette époque est somme toute archaïque. En effet, on y pratique encore l'ancien mode de jachère, c'est-à-dire que l'on effectue l'assolement sur deux ans et la partie en jachère est laissée à elle-même, au lieu d'être ensemencée avec un type de plante favorisant la régénération des sols, par exemple le trèfle.<sup>9</sup> L'industrie connaît, quant à elle, ses véritables débuts dans la décennie 1860-1870. On la retrouve principalement dans les villes, sauf l'industrie forestière qui est davantage présente en région où elle occupe une part très importante de l'économie. Les activités reliées à l'exploitation forestière constituent, en fait, le deuxième secteur en importance, après l'agriculture, dans le Québec du XIXe siècle. Le bois constitue cependant le principal produit d'exportation.<sup>10</sup> Parallèlement, on assiste au développement accru de l'économie américaine, de même qu'à l'essor de l'Ouest canadien. L'économie du Québec s'insère donc dans le contexte nord-américain et son développement est grandement influencé par la proximité de régions prospères, en l'occurrence les états du nord-est des États-Unis formant la Nouvelle-Angleterre. L'économie du Québec se retrouve donc soumise

---

<sup>8</sup> Albert FAUCHER, « Le caractère continental de l'industrialisation au Québec », *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fides, 1970, pp. 161-162.

<sup>9</sup> LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, RICARD, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, tome II*, Louiseville (Québec), Boréal, 1989 p. 118.

<sup>10</sup> Ibid, p. 129.

à une très forte concurrence, plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture, tel que nous le constaterons.<sup>11</sup>

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'agriculture est confrontée à de sérieux problèmes. D'une part, le Québec doit faire face à la concurrence des produits agricoles américains spécialisés dans les cultures de fruits et de légumes. D'autre part, il y a le développement d'une agriculture de type céréalière dans l'Ouest canadien. Tout comme le note Jean Hamelin, ainsi soumise à une forte concurrence, l'économie québécoise traditionnellement basée sur l'agriculture et le commerce fait face à deux principaux choix qui sont l'autarcie ou la spécialisation agricole et l'industrialisation. L'agriculture du Québec, n'étant pas de taille à rivaliser avec les produits agricoles de l'Ouest ou des États-Unis, n'a guère d'autre choix que de se tourner vers une spécialisation quelconque. Cette situation est d'autant plus impérative que le développement ferroviaire favorise la circulation des produits beaucoup plus qu'auparavant. On observe alors qu'à partir de 1870, l'agriculture québécoise s'oriente vers la production laitière, influencée par une forte demande anglaise en produits laitiers ainsi qu'une propagande agricole.<sup>12</sup> La crise économique de 1873, selon les historiens Linteau-Durocher-Robert accélère même l'amélioration des techniques agricoles et des cultures « dans la mesure où l'agriculteur n'a plus que le choix entre l'abandon de sa terre ou la diversification en vue de répondre à un besoin spécifique. »<sup>13</sup> En une vingtaine d'années, cette spécialisation laitière transformera complètement l'agriculture

---

<sup>11</sup> René HARDY et Normand SÉGUIN, *Op. Cit.*, pp. 34-36.

<sup>12</sup> Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec (1851-1896)*, Montréal, Fides, 1971, pp. 36-37.

<sup>13</sup> LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, *Op. Cit.*, p. 120.

québécoise. D'abord utilisée dans la fabrication de fromage, la production de lait servira aussi à la fabrication du beurre à partir des années 1880.

Le développement économique du Québec de cette époque, à l'instar des pays occidentaux, s'effectue selon les valeurs du libéralisme économique. Cette idéologie met surtout l'emphase sur les potentialités de l'individu, plutôt que sur les grandes valeurs sociales. Elle valorise l'effort intellectuel, le travail, l'éducation, le succès et l'enrichissement, qui sont présentés comme étant universellement accessibles. C'est surtout la bourgeoisie qui véhicule cette doctrine économique.<sup>14</sup> Il convient ici de retracer l'évolution de la société québécoise du XIXe siècle.

Vers 1870, la population est encore majoritairement rurale. Plus des trois quarts de la population (77,2 %)<sup>15</sup> vit à la campagne. Il est à noter, qu'à cette époque, la population urbaine n'est constituée que des seuls habitants de Montréal, Québec et Trois-Rivières. À partir du milieu du siècle, le Québec fait face à un surpeuplement des vieilles paroisses. La plaine du Saint-Laurent, où sont situées les meilleures terres agricoles, est majoritairement occupée. La population doit se tourner vers la « conquête de terres neuves ». Le surpeuplement de la Vallée du Saint-Laurent est perçu comme l'un des facteurs qui a influencé le développement d'un mouvement de colonisation. Selon Esdras Minville, ce surpeuplement est attribuable à l'aliénation massive des terres publiques et au fait que «les régions nouvelles, dans un rayon de plusieurs centaines de

---

<sup>14</sup> Ibid, P. 308.

<sup>15</sup> Ibid, p. 117.

milles, ont été rendues inaccessibles [...] ».<sup>16</sup> Ainsi, avant qu'un mouvement de colonisation ne prenne véritablement forme dans la province, la population du Québec n'a guère d'autre choix que de se tourner vers l'émigration aux États-Unis. Minville dit même que « [nos] gens partaient parce que leur pays d'origine ne leur fournissait aucun moyen de rester. »<sup>17</sup> Selon Linteau-Durocher-Robert, les gens sont alors placés devant le choix de rester dans l'agriculture en devenant des colons ou de quitter cette activité pour se prolétarianiser.<sup>18</sup> Plusieurs choisiront cette deuxième option, ce qui se traduit, dans la plupart des cas, par l'émigration aux États-Unis.

L'émigration des Canadiens français aux États-Unis revêt un caractère permanent à partir des années 1845-1850 et se poursuit tout au long de la période étudiée.<sup>19</sup> Déjà, en 1849, un comité spécial de l'Assemblée législative est chargé d'enquêter sur ce phénomène.<sup>20</sup> En 1857, une nouvelle enquête est menée et celle-ci nous révèle que durant les cinq années précédant cette enquête, près de 45 000 habitants auraient quitté le Bas-Canada pour les états du Nord-Est et le Mid-West américain.<sup>21</sup> Ces pertes démographiques se poursuivent jusqu'à l'arrivée des années 1880-1890, considérées comme le sommet de l'émigration canadienne française aux États-Unis. Selon l'historien Joseph Lewitt, durant la décennie 1881-1891, environ 130 000 Canadiens français, soit l'équivalent de 13 % de la population, ont migré vers le Maine,

---

<sup>16</sup> Esdras MINVILLE, «L'aspect économique du problème national canadien-français », *Œuvres complètes Op. Cit.*, p. 124.

<sup>17</sup> Esdras MINVILLE, «Économique et culture : déviations des orientations culturelles», *Œuvres complètes, Op. Cit.*, p. 242.

<sup>18</sup> LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, *Op. Cit.*, p. 125.

<sup>19</sup> René HARDY et Normand SÉGUIN, *Op. Cit.*, p. 68.

<sup>20</sup> Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Gouvernement du Québec, 1979, p. 4.

<sup>21</sup> *Ibid*, p. 11.

le New Hampshire et le Massachusetts.<sup>22</sup> Hardy et Séguin affublent même l'émigration de cette époque du terme de « saignée démographique ». Celle-ci prend des proportions si considérables qu'elle préoccupera grandement l'élite en général, quoique plus particulièrement celle religieuse. Il n'est toutefois pas question ici d'aborder le problème sous l'angle religieux, ce qui conviendrait peu au propos de ce travail. Nous allons plutôt prendre davantage connaissance de la sphère politique.

### 1.1.2. Contexte politique

Le Québec de 1867 à 1896 est marqué, au plan politique, par les luttes entre les partis conservateur et libéral. Chacun de ces partis, aux idéologies opposées, comprend un groupe radical. Chez les conservateurs, il s'agit des ultramontains<sup>23</sup>. Chez les libéraux, le groupe radical est issu de la tradition des rouges qui ont vu le jour sous le régime de l'Union (1841-1867).<sup>24</sup>

De 1867 à 1896, la scène politique est dominée par les conservateurs. Avec l'aide du clergé, dont les membres les plus radicaux, les ultramontains, constituent la branche drastique du parti, les conservateurs vont réussir à contenir la montée libérale. L'aile ultramontaine va toutefois mener le parti à sa perte. En effet, après la mort du leader conservateur George-Étienne Cartier en 1873, la direction du parti se retrouve entre les mains de Joseph-Adolphe Chapleau. Avec celui-ci, une politique d'opposition

---

<sup>22</sup> Joseph LEVITT, *Henri Bourassa and the golden calf*, Ottawa, Éd. De l'Université D'Ottawa, 1972, p. 57.

<sup>23</sup> Partisans de l'idéologie de l'ultramontanisme. Ce courant de pensée s'est développé à partir des années 1840. L'ultramontanisme prône la suprématie pontificale à tous les niveaux. Au Québec, l'objectif fondamental de cette doctrine est le rétablissement et la survivance du pouvoir clérical auprès de la bourgeoisie. Source : Nadia F. EID, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, pp. 5-6.

<sup>24</sup> LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, *Op. Cit.*, p. 269.

aux Ultramontains est mise de l'avant, ce qui causera de nombreuses frictions pendant les années comprises entre 1879 et 1883. En plus d'autres luttes intestines, un glissement vers la droite se fait toutefois ressentir, ce qui entraîne une certaine désagrégation du parti. Pendant ce temps, surtout à partir des années 1880, on assiste à une réorganisation du parti libéral sous la direction d'Honoré Mercier. Ce dernier réussit à attirer des conservateurs dissidents au sein du parti libéral. Aussi, les événements entourant la pendaison de Louis Riel en 1885 donnent un regain de vie aux libéraux. Ils présentent alors leurs adversaires conservateurs comme étant des orangistes, des «pendards», ce qui entache sérieusement la réputation du parti.<sup>25</sup>

Les libéraux ne prendront véritablement le pouvoir qu'en 1897, mis à part, bien sûr, le mandat de Mercier de 1887 à 1891, ce dernier obtenu principalement à cause de l'affaire Riel. Cette année marque l'ouverture d'un très long règne politique libéral qui durera 40 ans, soit jusqu'en 1936. Parallèlement, au fédéral, Wilfrid Laurier est élu Premier Ministre, poste qu'il occupera jusqu'en 1911. S'ouvre alors une importante phase de développement et d'industrialisation pour l'ensemble du pays.<sup>26</sup> C'est sous ce règne que se façonnent de nombreuses situations problématiques, notamment en ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles. Quatre principaux chefs seront à la tête du parti : Félix-Gabriel Marchand de 1897 à 1900, Simon-Napoléon Parent de 1900 à 1905, Lomer Gouin de 1905 à 1920 et, finalement Louis-Alexandre Taschereau de 1920 à 1936<sup>27</sup>. Malgré ce changement de direction au sein du parti, une très grande continuité

---

<sup>25</sup> Ibid, pp. 270-273.

<sup>26</sup> Réal BÉLANGER, « Laurier, Sir Wilfrid », *Encyclopédie du Canada, Tome 2, F-PE*, Montréal, Stanké, 1987, p. 1082.

<sup>27</sup> MINISTÈRE de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec, *Annuaire du Québec 1966-1967, Op. Cit.*, annexe située entre les pages 48 et 49.

dans l'application des politiques peut être soulignée. En effet, durant ces quatre décennies, le parti libéral demeure fidèle aux mêmes valeurs. On prône le développement économique par la mise en valeur des richesses naturelles et l'appui aux capitaux étrangers mais on demeure plutôt réservé quant aux politiques sociales.<sup>28</sup> C'est donc le capital privé qui oriente le développement du Québec. Le gouvernement ne fixe alors que les cadres politiques et juridiques dans le but de favoriser le développement, mais il se garde bien d'en être le grand maître d'oeuvre.

### 1.1.3. Contexte idéologique

Installés au pouvoir, les libéraux auront deux principales visées. Le premier objectif poursuivi est de renflouer les coffres de l'État québécois. À cette époque, ce sont les revenus des terres publiques qui constituent la principale source de financement de la province. Ainsi, tel que le notent Linteau-Durocher-Robert, « le nouveau gouvernement a intérêt à appuyer et à stimuler la demande pour les ressources hydrauliques et forestières [...]. »<sup>29</sup> On verra ainsi se tisser des liens étroits entre les dirigeants politiques et ceux des compagnies. Pire encore, il devient coutume pour des ministres de siéger sur les conseils d'administration de compagnies et ce, sans aucun souci quant aux conflits d'intérêts engendrés. Pratiquée à partir du règne de Marchand, cette coutume devient monnaie courante sous le régime de Taschereau.<sup>30</sup> Le second objectif du gouvernement libéral est de stimuler le développement économique et la création d'emploi. Pour les libéraux, le développement est synonyme de progrès. De plus, selon eux, c'est par l'industrie et non par la colonisation que s'effectuera cette

---

<sup>28</sup>Bernard VIGOD, *Taschereau*, Sillery (Québec), Septentrion, 1996, p. 50.

<sup>29</sup>LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, *Op. Cit.*, p. 448.

<sup>30</sup> *Ibid*, p. 449.

évolution. On entre ici dans une logique de développement qui ne va aucunement dans le sens emprunté par leurs prédécesseurs conservateurs, pour qui le développement de la colonisation et le rôle du clergé s'avéraient d'une importance primordiale. Ainsi, la colonisation cesse d'être une préoccupation majeure avec les libéraux. On assiste alors à un abandon quasi complet des subventions qu'on lui accordait et il en est de même pour celles octroyées aux chemins de fer. En 1901, Parent intègre même le Ministère de la Colonisation à celui des Travaux publics.<sup>31</sup> Le développement économique et les entrées de capitaux primeront tout au long de la période, tel que l'illustre cet extrait d'un discours du Premier Ministre Alexandre Taschereau :

Nous voulons attirer de nouvelles industries et sommes prêts à faire tout ce qui est possible en ce sens. Les capitaux étrangers ne nous font pas peur. Nous les invitons à se joindre à nous pour mettre nos ressources naturelles en valeur et créer des industries ici. Laissons les capitaux d'Angleterre et des Etats-Unis venir ici autant qu'ils le désirent et multiplier nos industries, de telle sorte que nos gens auront des emplois. Ces capitaux sont les bienvenus. Je ne crains pas et je ne craindrai jamais que nos Canadiens français se fassent américaniser à cause d'une arrivée de capitaux étrangers. Ils ont résisté à d'autres dangers et d'autres épreuves et, comme je l'ai souvent dit, je préfère importer des dollars américains que d'exporter des travailleurs canadiens.<sup>32</sup>

Selon Joseph Levitt, les raisons pour lesquelles le gouvernement se retire de la colonisation doivent être recherchées dans le fait que celui-ci est convaincu qu'il ne peut y avoir un mouvement de colonisation qui soit assez considérable, par exemple à celui qui est survenu dans les Prairies : « *In the west a farmer could begin to sow at once ; in Quebec it was necessary to clear the land.* »<sup>33</sup> Levitt va plus loin dans son explication et nous révèle que les ministres libéraux prenaient même la colonisation quelque peu à la légère : « *Among themselves the ministers joked about colonization, but it would have been political suicide for the government to declare publicly that the true*

---

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Bernard VIGOD, *Taschereau, Op. Cit.*, pp. 167-168.

<sup>33</sup> Joseph LEVITT, *Op. Cit.*, p. 64.

*reason for its failure was the spread of prosperity and the goût pour la vie facile.»<sup>34</sup> En ce qui a trait au clergé, il demeure lié de près au domaine politique, mais il n'en fait plus partie intégrante, comme ce fut le cas sous les conservateurs à l'époque.*

Sur cette trame de fond libérale, on peut anticiper les difficultés que connaîtront les territoires qui ont vu tardivement le jour, comme la Matapédia. Les efforts de développement mis en branle par le gouvernement ne sont pas orientés socialement, mais économiquement. Comme l'explique Esdras Minville, l'idéologie des libéraux veut que l'exploitation des ressources naturelles soit effectuée dans le seul et unique but du progrès économique. Suivant cette logique, l'activité économique constitue le principal réajustement social.<sup>35</sup>

Ceci étant dit, poursuivons l'analyse du contexte québécois du XIXe siècle, en s'attardant plus particulièrement au Bas-Saint-Laurent.

#### 1.1.4. Contexte du Bas-Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent est composé de cinq districts de recensements : Rivière-du-Loup, le Témiscouata, Rimouski, la Matapédia et Matane. Leur développement s'est effectué selon les contraintes géographiques du territoire. On peut distinguer deux principales zones dans le Bas-Saint-Laurent, soient les Basses et les Hautes Terres (voir annexe 1, p. 152). Historiquement, ces deux zones se différencient par leur peuplement, celui des Hautes Terres étant beaucoup plus tardif. De plus, on établit souvent une

---

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Esdras MINVILLE, « La nature de l'économie politique ou de l'économique », *Œuvres complètes, Op. Cit.*, p. 194.

distinction dans la façon de pratiquer les activités économiques, en particulier l'agriculture. Celle pratiquée dans les Hautes Terres est parfois perçue comme étant en retard chronologiquement par rapport à celle qui se pratique dans les Basses Terres où les conditions bio-physiques sont plus avantageuses. Cette perception, véhiculée notamment dans l'ouvrage collectif *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, apparaît a priori erronée. Lorsque l'on s'attarde quelque peu au peuplement des Hautes Terres, on se rend compte que celles-ci ont été majoritairement formées par le surplus de population des seigneuries du littoral. Il est donc assez difficile d'imaginer en quoi l'agriculture pratiquée sur les Basses Terres peut être si différente de celle exercée dans les Hautes Terres. Nous étudierons plus en détails cet aspect du Bas-Saint-Laurent, lorsque nous approfondirons l'histoire de la Vallée de la Matapédia.

La région du Bas-Saint-Laurent s'est graduellement peuplée tout au long du XIXe siècle. La population s'installe d'abord sur le littoral pendant les années 1800 à 1870. Par la suite, on assiste à une avancée de celle-ci vers les Hautes Terres. À cet égard, l'évolution bas-laurentienne suit celle qui prévaut au Québec, où le surpeuplement des seigneuries amène un premier souffle à un mouvement de colonisation. En effet, à partir de 1870, la plupart des Basses Terres du Bas-Saint-Laurent sont occupées à des fins agricoles.<sup>36</sup> Cette région n'échappe toutefois pas au mouvement d'émigration vers les États-Unis qui affecte l'ensemble du Québec. Selon les recensements de 1881 et 1891, par exemple, le Bas-Saint-Laurent voit sa population diminuer de 45 000 à 41 000 habitants.<sup>37</sup> On peut ici parler de crise démographique

---

<sup>36</sup> COLLECTIF, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 666.

<sup>37</sup> Ibid, p. 361.

majeure, dont de plus amples recherches pourraient sûrement la comparer à la crise survenue durant les années 1970. De plus, la conjoncture économique des années 1870-1890 ne favorise guère l'expansion de la région. Ainsi, les élites politiques, particulièrement celles libérales, seront grandement favorables à l'entrée de capitaux étrangers, ce qui permettra, selon eux, d'accélérer la mise en valeur des ressources naturelles. Cela devait non seulement permettre un développement économique, mais devait aussi contribuer à freiner l'exode massif de la main-d'œuvre québécoise vers les États-Unis.<sup>38</sup> Comme nous le constaterons tout au long de ce travail, l'application d'une telle logique de développement mènera à des résultats plutôt mitigés, d'autant plus lorsqu'on la considère dans une perspective à long terme.

Au cours des années 1890, l'économie du Bas-Saint-Laurent se relève de la période de stagnation provoquée par la crise économique des années 1870. Ainsi, la demande pour les produits forestiers reprend. Bien que l'agriculture constitue la principale activité, nous nous attarderons davantage à l'évolution de l'industrie forestière. Pendant ces années, la région est marquée par une renaissance de l'industrie du bois de sciage. Alors qu'ailleurs au Québec, les régions qui ont jadis connu l'âge d'or de la période du sciage se convertissent à l'industrie des pâtes et papiers, le Bas-Saint-Laurent prend la relève en matière de pourvoyeur pour cette industrie.<sup>39</sup> Durant la période allant de 1874 à 1890, l'ensemble de l'industrie forestière québécoise traverse une phase de transition. L'industrie du sciage atteint son apogée, mais, paradoxalement, décline continuellement tout au long de la période au profit de la production des pâtes et

---

<sup>38</sup> Ibid, p. 388.

<sup>39</sup> Ibid, p. 397.

papiers.<sup>40</sup> En s'attardant à l'histoire régionale, on remarque que le Bas-Saint-Laurent s'inscrit mal dans le découpage proposé par Guy Gaudreau dans son ouvrage sur l'histoire des forêts publiques au Québec<sup>41</sup>. Malgré l'essor de l'industrie du sciage, en s'attardant de plus près aux activités qui se déroulent sur le territoire, on constate que l'industrie des pâtes et papiers y est toutefois présente. On retrouve, à cet égard, quelques moulins à pâtes dans les secteurs de Rivière-du-Loup et de Rimouski.<sup>42</sup> À Rimouski, par exemple, une pulperie est ouverte par la Price-Porrit Pulp and Paper Company en 1902. Employant une main-d'œuvre allant jusqu'à une centaine d'employés, cette industrie produisait environ trente tonnes de pâte de bois par jour.<sup>43</sup>

Sur le littoral, un réseau de villes et de villages voit le jour grâce au développement du transport, de l'industrie et du commerce. Le plateau, quant à lui, s'ouvre à l'exploitation forestière et à l'agriculture. L'histoire de l'industrie forestière au Bas-Saint-Laurent, telle qu'on peut le constater, s'insère mal dans celle de l'ensemble de l'industrie forestière québécoise. Il faut ainsi retenir que le Bas-Saint-Laurent attire les entrepreneurs forestiers autant pour son bois de sciage que pour son bois de pulpe. En effet, la forêt est exploitée pour le bois de sciage, compte tenu de l'abondance et la valeur des peuplements, rendus plus facilement accessibles par le

---

<sup>40</sup> Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, thèse de Ph. D. (histoire), 1986, pp. 35-37.

<sup>41</sup> L'historien Guy Gaudreau découpe l'histoire de l'exploitation forestière au Québec de 1840 à 1905 en trois principales phases. La première couvre les années 1855 à 1874 et est marquée par le passage de la production de bois équarri à celle du bois de sciage. La seconde phase se situe de 1874 à 1890 et est perçue comme une période de transition où le commerce du bois équarri tombe complètement au profit du bois de sciage. La production de bois de sciage est toutefois en constante diminution face à l'arrivée du bois de pâte. La troisième et dernière période débute en 1890. Durant cette époque, le bois de pâte devient le principal produit de l'exploitation forestière. Source : Guy GAUDREAU, *Ibid.*

<sup>42</sup> Jacques LEMAY, *L'économie forestière du Bas-Saint-Laurent, 1890-1950*, Rimouski, Fonds d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Archives de l'UQAR, 1987, pp. 20-21.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 61.

réseau ferroviaire.<sup>44</sup> Dès 1890, la région est desservie par d'importants réseaux de chemins de fer. Il importe ici d'en dresser un rapide portrait.

Cinq principaux chemins de fer vont quadriller l'espace bas-laurentien. Le premier réseau ferroviaire à atteindre la région est celui du Grand Tronc qui atteint Rivière-du-Loup en 1860. Cette ligne ferroviaire relie ainsi la région bas-laurentienne à Montréal, Sarnia et Détroit. De plus, un embranchement joint Montréal à Portland, reliant ainsi la région à la Nouvelle-Angleterre. Le second réseau est l'Intercolonial. Ce chemin de fer est le résultat d'engagements socio-économiques gouvernementaux, qui ont été pris lors de la Confédération de 1867, dans le but de rallier les provinces maritimes à l'ensemble du Canada. Ainsi, l'Intercolonial est construit à partir de Rivière-du-Loup en 1868 et se terminera en 1876, à Halifax. Cette voie ferrée favorise grandement le développement du Bas-Saint-Laurent puisqu'il traverse la Vallée de la Matapédia au lieu de passer plus au sud en longeant la frontière américaine. Ainsi, les vastes espaces des Hautes Terres, encore peu peuplée à l'époque, sont alors reliés aux centres urbains. Le troisième chemin de fer est celui du Témiscouata qui a été inauguré en 1888 et qui relie la région au Nouveau-Brunswick. Il sera, lui aussi, d'une importance capitale pour le développement de la région.<sup>45</sup> Selon Arthur Buies, cette ligne ferroviaire « met toute cette contrée en relation directe avec le Nouveau-Brunswick et les États-Unis. »<sup>46</sup> Les deux dernières lignes desservant le territoire n'ont fait leur apparition qu'au XXe siècle. Il s'agit de la *Canada and Gulf Terminal Railways Co*, qui relie Mont-Joli et Matane en 1910 et de la *Transcontinental National*, qui

---

<sup>44</sup> Ibid, p. 11.

<sup>45</sup> Ibid, p. 11-12.

<sup>46</sup> Arthur Buies, *Rapports sur les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, Assemblée législative, Doc. no. 69, décembre 1890, p. 39.

circule à l'ouest du Témiscouata en 1914. Ce sont donc ces tracés qui vont constituer le réseau ferroviaire du Bas-Saint-Laurent (voir annexe 2, p. 153).<sup>47</sup> Comme le remarque Jacques Lemay, l'arrivée du chemin de fer aide considérablement au développement, mais cela cause cependant un effet pervers dans le Bas-Saint-Laurent :

Au tournant du siècle, la construction d'un réseau de chemin de fer est encore considérée comme l'instrument privilégié du développement d'une région, dans la mesure où il permet non seulement la venue de nouveaux immigrants, mais la commercialisation et l'exportation des produits du milieu. Cependant, les chemins de fer au Québec ne sont pas, à ce moment, construits par l'État, mais seulement avec de l'argent de l'État, qui accorde aux promoteurs privés de généreux subsides en argent et en terres. C'est ce qui explique l'existence sur l'espace bas-laurentien des vastes territoires de franc-alleu ou *free-holds* qui seront détenus jusqu'aux années les plus récentes par de puissantes compagnies forestières qui, elles, les auront acquis auparavant des propriétaires des réseaux de chemin de fer.<sup>48</sup>

Revenons maintenant à la forêt qui n'est pas exploitée exclusivement pour son bois de sciage. Celle-ci est aussi exploitée pour son bois de pulpe. Dans ce cas-ci, de vastes concessions forestières sont acquises par des entrepreneurs. Ceux-ci vont extraire d'énormes quantités de bois, ce qui altérera significativement le potentiel forestier régional. C'est au tournant du siècle que le Bas-Saint-Laurent devient littéralement une région ressource. On peut ici s'interroger sur la façon dont cette exploitation a été gérée. En effet, les compagnies forestières ne se serviront du Bas-Saint-Laurent qu'en tant que fournisseur de matière brute. Penchons-nous maintenant sur la composition de la forêt bas-laurentienne.

La forêt du Bas-Saint-Laurent s'insère dans les deux grands ensembles climatiques de la forêt québécoise, soit la forêt des Grands-Lacs-Saint-Laurent et celle

---

<sup>47</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 12.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 38.

boréale. Cette typologie a été mise à jour par W.E.D. Halliday<sup>49</sup> et elle semble avoir été constamment reprise par la suite. La forêt de type Grands-Lacs-Saint-Laurent est en fait une forêt mixte et elle couvre l'ensemble des régions de Rivière-du-Loup et du Témiscouata, ainsi qu'une partie importante des régions de Rimouski, de Matane et de la Matapédia. Elle est constituée principalement de pins (blanc et rouge), de cèdres, d'épinettes blanches, de sapins, de bouleaux jaunes, de merisiers et d'érables à sucre. La forêt boréale, quant à elle, se situe légèrement au sud de Rimouski et de Matane et couvre l'ensemble de la Matapédia. Ce type de forêt est formé majoritairement de conifères, particulièrement des peuplements d'épinettes noires et blanches, auxquels s'ajoutent aussi des sapins baumiers, des pins gris, de même que des bouleaux.<sup>50</sup> Par son étendue, la forêt occupe presque la totalité de l'aire géographique formée par le Bas-Saint-Laurent. L'appropriation de ce territoire forestier pose toutefois, dès le départ, un sérieux problème.

L'accaparement des ressources forestières par les grandes compagnies soulève effectivement tout un questionnement. On remarque que les terres publiques sont déjà allouées sous forme de concessions forestières avant même, dans certains cas, qu'une population soit installée et que le territoire soit quelque peu développé. C'est notamment le cas de la Matapédia, où l'on remarque qu'une bonne partie des terres est déjà concédée avant l'érection même des villages qui formeront cette région (voir annexe 3, p. 154). On perçoit, une fois de plus, l'opposition entre deux logiques appuyées par le gouvernement : une logique entrepreneuriale d'exploitation et une autre

---

<sup>49</sup> W.E.D. HALLIDAY, *A forest classification for Canada*, Ottawa, Dept of Mines and Ress., Forest SERV, Bull. 89, 1937, 50 p. Cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 3.

<sup>50</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 3.

d'établissement et de peuplement. Pire encore, comme nous l'avons vu, avec le règne libéral, le domaine politique délaisse la colonisation pour se concentrer davantage sur l'exploitation des ressources naturelles. Selon les divers gouvernements qui se succéderont, le peuplement viendra par le développement de l'industrie. Or, comme nous le verrons dans la partie suivante, les lois en vigueur mèneront directement à la confrontation de ces deux logiques. Avant cela, jetons un regard sur les compagnies forestières présentes dans le Bas-Saint-Laurent.

Les grandes compagnies forestières occupent une place importante dans l'économie du Bas-Saint-Laurent puisque la majorité des concessions forestières leur sont affermées. En effet, cinq ou six grandes compagnies, selon la période, accaparent plus de 80 % du total des terres forestières concédées (voir annexe 4, p. 156). Parmi les plus importantes, on ne peut s'empêcher de penser à *Price Brothers* qui possède déjà en 1890, 2250 kilomètres carrés de concessions forestières dans les agences de Grandville et de Rimouski. Cela équivaut ainsi à la « majorité des terres affermées dans le bassin versant du Saint-Laurent, des rivières Trois-Pistoles à Cap-Chat.»<sup>51</sup> La présence des Price remonte cependant à une époque bien antérieure. En effet, dès la fin des années 1820, William Price possède déjà des scieries à Rimouski et à Métis. Il est de plus présent sur les territoires du Bic, de Saint-Ulric, de Matane et de Cap-Chat. Lorsque le système des concessions forestières est véritablement appliqué vers le milieu du siècle, W. Price acquiert le quart des concessions octroyées dans le Saint-Laurent.<sup>52</sup> Par ailleurs, on retrouve aussi d'autres compagnies fortement implantées sur le territoire. On

---

<sup>51</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 282.

<sup>52</sup> Ibid.

peut notamment citer la présence des *King Brothers* dans la Matapédia. Ceux-ci seront cependant rapidement remplacés par la *John Fenderson Lumber Co.* En plus d'accaparer la quasi-totalité des terres publiques forestières, ces compagnies acquièrent même de grandes étendues de terres privées, pensons, entre autres, à la seigneurie du Lac Mitis qui appartient aux Price ou encore à celle du Lac Matapédia qui sera la propriété des King, puis des Fenderson.<sup>53</sup>

La présence du capital étranger dans l'exploitation des ressources naturelles est fortement marquée au Bas-Saint-Laurent par la présence de grandes compagnies formées d'industriels anglais ou américains. Celles-ci forment un puissant lobby qui influencera grandement les hommes politiques de l'époque. Leur pouvoir sera tel, qu'aucune modification majeure ne sera apportée au système d'aliénation des terres publiques avant les années 1970.

## **1.2. Lois forestières et colonisation**

Dans cette partie, nous traiterons des lois qui régissent l'exploitation forestière, particulièrement celles qui entrent en relation, de près ou de loin, avec le domaine de la colonisation.

### **1.2.1. Règles générales concernant la gestion de l'exploitation forestière**

La principale ligne directrice en matière de gestion forestière, tel qu'on a pu le constater jusqu'à maintenant, est la hausse des revenus gouvernementaux liés à cette exploitation. On peut voir que les lois qui la régissent ont un penchant favorable envers

---

<sup>53</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, pp. 27-28.

les concessionnaires forestiers par leur souplesse à l'égard de ces derniers. Il ne faut toutefois pas oublier la responsabilité du gouvernement en ce qui a trait à la gestion de tout ce qui se rattache à l'administration des terres publiques.

La première véritable loi en matière de gestion de l'exploitation forestière remonte à 1849. Appelée « L'Acte pour pourvoir à la vente et à une meilleure administration des bois qui se trouvent sur les terres publiques » (12 Vict., c. 30), cette loi définit le cadre juridique de l'affermage des concessions forestières, ce qui est à la base même de l'exploitation de la forêt durant toute la période étudiée (avec, bien sûr, l'article 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) de 1867 qui lègue la gestion des terres publiques aux provinces). De cette loi, découlent des règlements auxquels sont soumis les concessionnaires et dont nous énumérons ici les principaux points :

- La durée du permis de coupe ne peut en aucun cas excéder douze mois ; les conditions d'utilisation seront définies par les règlements ;
- Le permis de coupe confère à son détenteur un droit exclusif d'exploitation sur une partie du territoire ;
- Le concessionnaire doit fournir annuellement un rapport indiquant la coupe effectuée sur sa concession ;
- Les bois coupés en vertu d'un permis sont sujets au paiement d'un droit de coupe.<sup>54</sup>

---

<sup>54</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 318.

L'acquisition d'une concession forestière se fait par l'affermage, où l'on attribue une concession forestière « avec le droit d'y couper les bois ou certains bois parvenus à maturité et d'en disposer, le tout aux conditions déterminées par les lois et règlements. »<sup>55</sup> En vertu de l'acte d'affermage, le gouvernement renouvelle chaque année le permis (licence) de coupe<sup>56</sup>, également appelé certificat d'affermage, en autant que le concessionnaire ait observé les conditions de l'acte. À partir 1872, l'affermage des concessions devait se faire par enchères publiques. « Toutefois, avec l'achèvement de l'industrie des pâtes et papiers et à cause aussi de l'ampleur des exploitations forestières, le système d'affermage des concessions aux enchères publiques s'est avéré, au bout d'un certain temps, inadéquat. »<sup>57</sup> La loi ne fut véritablement changée qu'en 1937.

Bien que certains changements soient survenus au fil des ans, ces règlements constituent la base de la gestion forestière du Québec. Dès 1849 toutefois, on voit poindre une certaine souplesse des lois relatives à l'exploitation de la forêt. À partir de cette année, on ne tient plus compte de l'interdiction pour un même individu de posséder des concessions forestières adjacentes, contrainte qui avait prévalu jusqu'à cette date.<sup>58</sup>

---

<sup>55</sup> MINISTÈRE de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec, *Annuaire du Québec 1966-1967*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 569.

<sup>56</sup> « On ne doit pas confondre ce permis (ou licence) de coupe avec un autre document - également appelé « permis de coupe » - et que le ministère émet annuellement pour autoriser des exploitations dans des forêts de l'État. Ce permis précise, entre autres choses, le volume maximum des coupes annuelles. » Source : *Annuaire du Québec 1966-1967, Op. Cit.*, p. 569.

<sup>57</sup> *Annuaire du Québec 1966-1967, Op. Cit.*, p. 570.

<sup>58</sup> *Ibid*, p. 320.

Le permis de coupe, surtout à partir de 1872 est octroyé temporairement aux concessionnaires, mais celui-ci est renouvelable annuellement. En théorie, ce renouvellement est conditionnel à certaines obligations, dont les plus importantes sont l'exploitation de la concession et le paiement des droits de coupe qui s'y rattachent. Dans la pratique, le renouvellement des concessions se déroule plutôt comme un processus allant de soi, même si l'obligation d'exploiter la concession n'est pas toujours tenue par le concessionnaire. Ainsi, certains entrepreneurs forestiers vont s'approprier de grandes étendues forestières dans le but de les garder en réserve. Le Bas-Saint-Laurent, entre autres, connaît cette situation. Une grande partie de ses forêts ont servi, durant un certain temps, de réserves forestières à d'importants concessionnaires qui étaient déjà présents sur le territoire du Québec, notamment en Mauricie ou au Saguenay, c'est le cas de la *W. Price & Cie*, qui détient très tôt des concessions sur le territoire bas-laurentien.<sup>59</sup>

Du premier coup d'œil, la réglementation entourant l'aliénation des concessions forestières et leur exploitation semble adéquate. En réalité, ces règles ne semblent pas toujours avoir été appliquées, comme que nous le verrons lorsque nous examinerons le cas de la Commission de 1904. Par ailleurs, lorsque l'on s'attarde à la colonisation, un sérieux problème se pose puisque le territoire qui pourrait être colonisé se révèle souvent être un territoire déjà concédé pour l'exploitation forestière, ou encore un territoire où cette ressource est potentiellement exploitable. Ainsi, de nombreux conflits vont survenir entre les concessionnaires forestiers et les colons puisque ces deux acteurs se livrent une lutte acharnée pour l'obtention du même territoire.

---

<sup>59</sup> René HARDY et Normand SÉGUIN, *Op. Cit.*, p. 33.

### 1.2.2. Règles générales concernant l'acquisition de terres par les colons

Depuis les années 1800, le mode de concession des terres le plus fréquent pour l'octroi de titres privatifs est sans aucun doute le « billet de location ». Cet instrument sera en vigueur depuis la constitution du Canada-Uni en 1840 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1984, où des modifications furent apportées par la *Loi sur les terres publiques agricoles*.<sup>60</sup> Durant toute la période antérieure à 1984, l'aliénation des terres publiques se fait par le biais d'un long processus au cours duquel le titulaire du billet devait remplir certaines conditions avant l'émission du titre final de propriété :

[...] l'aliénation ou la vente des terres publiques était le résultat d'un mécanisme assez long et complexe fondé sur la délivrance d'un titre préliminaire [, le billet de location,] assorti de conditions diverses, suivi d'un certificat attestant l'exécution de ces conditions et, enfin, souvent plusieurs années plus tard, complété par un titre définitif, soit les lettres patentes.<sup>61</sup>

De prime abord, le titre obtenu par l'émission d'un billet de location est plutôt ambigu. Pierre Labrecque, fonctionnaire ayant notamment publié un travail sur l'évolution des lois régissant le domaine public foncier, éclaircit cependant la situation. Avant 1849, le billet de location ne constitue « qu'un simple droit de préemption ou promesse de vente assujetti à l'accomplissement de certaines conditions. »<sup>62</sup> Le détenteur du billet ne pouvait alors prétendre à aucun droit de propriété avant l'émission des lettres patentes. Toutefois, après 1849, le billet de location est considéré comme un acte de vente véritable. Par conséquent, « la concession, plutôt que d'être nulle de plein droit pour défaut d'accomplissement des conditions qui y étaient précisées, devenait simplement révoquant conformément aux dispositions de la loi. »<sup>63</sup> Cette question de la propriété du détenteur d'un billet de location a même été traitée par la Cour à plusieurs

<sup>60</sup> Pierre LABRECQUE, *Le domaine public foncier au Québec*, Cowansville (Québec), Yvon Blais, 1997, p. 78.

<sup>61</sup> Ibid, p. 79.

<sup>62</sup> Ibid, p. 84.

<sup>63</sup> Ibid, p. 84.

reprises. On se réfère souvent à un jugement survenu en 1881 pour l'explication juridique :

Le fait que la vente est conditionnelle n'en change pas la nature. L'acheteur ne devient propriétaire incommutable que par l'accomplissement des conditions ; mais jusque là il jouit de la chose comme propriétaire, et en exerce tous les droits que n'exerce pas son titre.<sup>64</sup>

Le détenteur d'un billet de location, comme nous venons de le constater, est donc soumis à certaines conditions. Suivra ici, une énumération en 10 principaux points des conditions auxquelles devait se soumettre ce détenteur pour l'émission de ses lettres patentes. Ces mêmes lois, à peu de choses près, ont perduré jusqu'à la fin du siècle dernier. À leur lecture, on peut facilement constater que la réforme du système, en 1984, s'imposait depuis longtemps. Voici les principaux points qui devaient être respectés par les colons pour l'achat des terres<sup>65</sup> :

- 1- L'acquéreur devra payer un sixième comptant et la balance du prix de vente en cinq versements égaux annuels avec intérêt à 6 p. c., de la date de vente ;
- 2- Il devra défricher, chaque année, trois acres et pas plus de cinq acres pour cent, à moins d'être préalablement autorisé par le ministre à défricher davantage ;
- 3- Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura défriché ;
- 4- Il devra, dans les dix-huit mois de la date de vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds par 20, l'occuper et y résider personnellement et sans interruption de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes ;

---

<sup>64</sup> Ibid, p. 85.

<sup>65</sup> Ces informations sont tirées d'un *Guide du colon* datant de 1925 qui retrace la principale réglementation concernant les conditions de ventes des lots : Hormisdas MAGNAN, *Guide du colon : Le Sud-est du Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1925, 38 pages.

- 5- À l'expiration de six années, il devra posséder sur le lot une grange d'au moins 20 pieds par 25 et une étable d'au moins 15 pieds par 20 ; les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse ;
- 6- Les lettres patentes ne seront émises que lorsqu'une étendue de terrain, représentant 30% de la superficie du lot aura été défrichée en un seul bloc et mise en bonne culture en vue de récoltes profitables. Cinq acres, au moins, de la partie en culture doivent être labourables ;
- 7- Il ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques ;
- 8- Tout le bois qu'il est permis à un colon de couper sur un lot de terre avant l'émission des lettres patentes, et dont il veut faire du bois de commerce, doit être manufacturé au Canada, et toutes les dispositions de l'article 13 des règlements des bois et forêts actuellement en vigueur s'y appliquent ;
- 9- Cet octroi est aussi sujet aux licences de coupe de bois actuellement en vigueur et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries dans la Province ;
- 10- Le Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries pourra ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Couronne et existant sur le lot vendu. <sup>66</sup>

---

<sup>66</sup> Ibid, pp. 36-37.

Tel qu'on peut le constater, celui qui se fait acquéreur d'une terre est tenu de la défricher et de la mettre en valeur, c'est-à-dire la cultiver, y construire une maison, de même que deux bâtiments pour les animaux. Une fois les diverses conditions remplies, le détenteur d'un billet de location se voit remettre ses lettres patentes, soit le titre de propriété. Tel que le souligne Guy Gaudreau, aucune vente de bois ne peut alors être faite avant l'émission des lettres patentes.<sup>67</sup>

### 1.2.3. Le double droit de propriété

En 1849, est instauré une nouvelle règle dans le cadre de l'aliénation des terres aux colons. De celle-ci découle ce qui a été communément appelé le « double droit de propriété ». Ce règlement de 1849 permet d'obtenir des terres à l'intérieur de territoires déjà affermés à des fins d'exploitation forestière, le colon demeurant temporairement soumis aux prérogatives des concessionnaires forestiers.<sup>68</sup>

Pour certains chercheurs, la double propriété n'existe pas. Cette perception vient du fait, qu'en théorie, le problème ne peut effectivement se poser puisqu'il ne peut y avoir deux propriétaires pour un même terrain. Un autre argument pouvant être avancé dans le but de discréditer l'existence de ce phénomène, est que le concessionnaire, c'est-à-dire celui qui exploite la ressource forestière, n'est pas propriétaire de sa terre, mais ne fait qu'en retirer l'usufruit. Il est vrai que selon la loi, « les biens de la Couronne [...] sont inaliénables [...], imprescriptibles en principe et jouissent de l'immunité fiscale. »<sup>69</sup> On peut donc dire que les propriétaires de concessions ne

<sup>67</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 357.

<sup>68</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 354.

<sup>69</sup> Pierre LABRECQUE, *Op. Cit.*, p. 12.

possèdent pas leur terre au plein sens du mot. Cependant, il demeure que les choses semblent moins claires en réalité qu'en théorie.

Les concessionnaires forestiers, bien qu'ils ne possèdent que le droit d'exploiter la ressource forestière, veillent toutefois sur leur territoire afin que les coupes de bois ne soient effectuées que pour leur compte. Cela va de soi dans une logique entrepreneuriale d'exploitation. Lorsqu'une partie d'une concession forestière est retirée et octroyée à un colon, cela ne peut que déplaire au concessionnaire, car il se fait enlever une part de la ressource qui constitue son profit. C'est ainsi que de nombreux lots octroyés à des colons ont été dépouillés de leur ressource forestière, et ce, non pas par l'acheteur de la terre, mais bien par le concessionnaire forestier. Il est même légal pour ce dernier d'exploiter le bois des lots récemment sortis de la concession et octroyés pour la colonisation. En effet, le concessionnaire a jusqu'au 30 avril suivant l'arrivée du colon pour exploiter le bois dit «marchand» du lot. De plus, comme il a été souligné auparavant, le colon n'est autorisé à couper du bois sur son propre lot que pour des fins de défrichage ou de construction et ce règlement s'applique pour toute la période précédant l'émission des lettres patentes.<sup>70</sup> Une telle situation, c'est-à-dire, l'absence de division entre les terres agricoles et celles forestières, ne peut que mener directement à des relations conflictuelles entre les colons et les concessionnaires forestiers. C'est dans ce contexte d'affrontements et de tiraillements que va se développer la Vallée de la Matapédia.

---

<sup>70</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 354.

La situation problématique entre concessionnaires forestiers et colons émane d'un conflit se situant à l'échelle étatique où, un même gouvernement, par ses ministères, entretient des lois qui mènent inévitablement à l'opposition entre deux catégories sociales. La principale source du problème réside dans le fait qu'il y a absence de classification des terres, c'est-à-dire que les terres à bois et celles à coloniser ne font l'objet d'aucun critère permettant d'attribuer une terre plutôt qu'une autre. On ne peut aussi s'empêcher d'imaginer le parti pris envers les exploitants forestiers, puisque les terres sont distribuées par le Ministère des Terres et Forêts jusqu'en 1921. Cette année-là, suite à une décision administrative, « la vente des terres publiques propres à la culture est confiée exclusivement au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, la gestion des terres à vocation autre qu'agricole demeurant sous la responsabilité du ministre des Terres et Forêts. »<sup>71</sup>

En 1904, on tente toutefois d'instaurer une classification des terres. Cette classification n'apportera pas les effets escomptés puisqu'elle maintient encore le système d'opposition qui prévalait jusqu'à cette date, et cela, à cause du peu de critères dont on dispose pour classer les terres et de la compétence de ceux qui l'effectuaient. Ainsi, deux types de classification des terres apparaissent : les terres de colonisation et celles d'exploitation forestière. Avec cette classification, il est interdit d'effectuer l'exploitation forestière de terres destinées à la colonisation puisque celles-ci sont exclusivement réservées à des fins agricoles. De plus, ce mode de classification isole les deux activités que sont l'agriculture et l'exploitation forestière et ne permettra jamais un développement parallèle, puisque ces deux activités s'opposent. Le Québec fait alors

---

<sup>71</sup> Ibid, p. 91.

face à une situation qui perdurera très longtemps. Il s'agit de visées politiques dont les enjeux ne sont fixés qu'à court terme et orientés vers une entrée massive de capitaux provenant de l'exploitation forestière. Dans le cadre du développement d'un territoire un tel mode de gestion forestière, pratiqué à grande échelle et où des capitaux étrangers sont en jeu, mène inévitablement à l'épuisement des ressources et ne permet pas à la région de se développer pleinement. Comme le note Esdras Minville, les postulats généraux de l'idéologie libérale de l'époque qui ont constitué les fondements de l'exploitation des ressources naturelles au Québec, ont mené à une exploitation purement économique, où les exigences sociales et humaines ont été laissées de côté.<sup>72</sup>

La situation d'affrontement que nous venons de décrire constitue en fait la trame de fond du développement de la Matapédia. Les conflits existants entre les deux principaux acteurs du territoire vont façonner le développement de cette région.

### 1.3. Le contexte de la Vallée de la Matapédia

Dans cette dernière partie du premier chapitre, nous étudierons le développement de l'écoumène de la Vallée de la Matapédia. Nous brosserons d'abord un portrait de l'ensemble de la région et nous ferons un historique de sa formation. Ensuite, nous nous attarderons aux tensions entre colons et concessionnaires forestiers. Cette situation ambiguë, comme nous le verrons, n'est pas unique à la région étudiée et constituera une des prémices qui ont mené à une enquête nationale.

---

<sup>72</sup> Esdras MINVILLE, « La nature de l'économie politique ou de l'économique », *Œuvres complètes, Op. Cit.*, pp. 194-195.

### 1.3.1. Portrait général de la Matapédia

Située au Bas-Saint-Laurent entre le fleuve Saint-Laurent et le Nouveau-Brunswick, la région de la Matapédia constitue une frontière naturelle entre les Hautes Terres derrière Rimouski et Matane. La région se caractérise par une large dépression causée par la vallée, depuis le lac Matapédia jusqu'à Causapscal. De là, cependant, la vallée se rétrécit et présente des flancs abrupts. À l'origine, la Matapédia est formée des territoires à l'est de Rimouski et comprend une partie de la région de Matane, de même que certains cantons qui font actuellement partie de la région de Bonaventure. Dans cette recherche, la Matapédia exclut toutefois la partie sud, soit la région de Restigouche, aujourd'hui rattachée à Bonaventure et à la Baie-des-Chaleurs (voir annexe 5, p. 157).

On ne peut étudier la Matapédia du XIX<sup>e</sup> siècle sans porter une attention particulière aux travaux d'Arthur Buies. Celui-ci, en 1895, a visité la région et a écrit une brochure historique et descriptive dans le but de la faire connaître davantage. Il convient ici de citer un passage décrivant les aspects généraux du territoire qui a été utilisé à maintes reprises par d'autres auteurs, notamment, Pelland, Rouillard et Magnan :

La vallée de la Matapédia est une belle et fertile zone qui s'étend depuis les dernières concessions des comtés de Rimouski et de Matane, dans le Bas-Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Ristigouche qui se jette dans la Baie des Chaleurs [sic]. Celle-ci est un profond estuaire, large d'une vingtaine de milles au moins, qui sépare la partie orientale des deux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, et dont les eaux vont se mêler à celles du golfe Saint-Laurent, après un cours d'eau d'une centaine de milles, à partir de l'embouchure de la Ristigouche.<sup>73</sup>

---

<sup>73</sup> Arthur BUIES, *La Vallée de la Matapédia*, Québec, L'Enseignement primaire, 1896, p. 5.

La Matapédia renferme un bassin hydrographique important. Exception faite du bassin de la rivière Métis, les principaux cours d'eau de la région se déversent dans la Baie-des-Chaleurs. La plus importante rivière est la Matapédia. Celle-ci prend sa source dans le lac du même nom, «traverse le lac au Saumon et va déboucher tout au fond de la Baie des Chaleurs [sic] après avoir drainé une superficie de plus de 1500 milles carrés [2400 km<sup>2</sup>]. »<sup>74</sup> Ses principaux affluents sont les rivières Humqui et Causapsal. La seconde rivière en importance est la Restigouche qui prend sa source au Nouveau-Brunswick et dont la Patapédia constitue l'un de ses importants affluents.

Cette région, constituée d'une immense forêt encore vierge, est quasi inconnue au milieu du XIXe siècle : « En ce temps là, à partir de la Pointe-au-Père, ou de Matane à tout le moins, le pays en deça jusqu'au Ristigouche, et en arrière de Carleton, n'était guère qu'une forêt primitive, épaisse, sauvage et impénétrable [...] »<sup>75</sup>, écrivit Joseph G. Barthe en 1830. Bien qu'une seigneurie ait été concédée en 1694 sous le régime français à Nicolas-Joseph D'amours de Louvier – la seigneurie du Lac «Madapégua» – il semble que personne ne résida ni dans la seigneurie, ni dans la région avant 1833. On note toutefois la présence d'Amérindiens Micmacs dans la région de Ristigouche dès la venue des premiers explorateurs français. À l'époque de la conquête, leur territoire «s'étend des rivières Cascapédia sur la rive sud gaspésienne jusqu'à la rivière Miramichi au Nouveau-Brunswick.»<sup>76</sup> Cette présence amérindienne explique l'emploi de noms amérindiens dans de nombreux toponymes du territoire matapédien. La Vallée de la Matapédia ne semble toutefois pas occupée par les Micmacs de façon continue.

<sup>74</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1937, comté municipal de Matapédia*, 1938, p. 5.

<sup>75</sup> Joseph G BARTHE cité dans *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal-Express/IQRC, 1981, p. 158.

<sup>76</sup> *Histoire de la Gaspésie, Op. Cit.*, 1981, p. 167.

Des travaux plus approfondis sur les Amérindiens démontrent qu'on ne peut étudier leur évolution sur un territoire tel la Matapédia, compte tenu de leur grande mouvance et de leur mode de vie semi-nomade.<sup>77</sup> La région de la Matapédia ne représente, dans cette optique, qu'un micro territoire. Celui-ci servait, en fait, plutôt de zone de chasse et de pêche, de même que de lieu de passage. En effet, à cause de la traite des fourrures, la Matapédia est devenue un lieu de portage entre le fleuve Saint-Laurent et la Baie-des-Chaleurs.<sup>78</sup>

### 1.3.2. L'ouverture du territoire matapédien

La colonisation de la Matapédia n'a commencé qu'avec la construction du chemin Kempt en 1830. L'absence de routes constituait un obstacle majeur à la colonisation, limitant ainsi l'accès à la région. Le premier habitant a été Pierre Brochu, originaire de Lévis. En 1833, celui-ci a été nommé, par le gouvernement, gardien d'un poste à l'extrémité nord du lac Matapédia, appelé «Poste de la tête du Lac». Quelques années plus tard, trois autres postes ont vu le jour : celui de Causapscal (1839), celui d'Assametquaghan (circa 1845) et celui d'Amqui et du Petit Lac (circa 1847-50). Ces postes étaient en réalité des relais pour le courrier qui suivait désormais le tracé du chemin Kempt.<sup>79</sup> De 1831 à 1861, on ne dénombre aucune ouverture de registres paroissiaux, ni d'érection canonique en paroisse dans la Vallée de la Matapédia, exception faite de la région de Restigouche qui connaît des progrès marquants, mais qui n'entre pas dans la définition retenue de la Matapédia.

---

<sup>77</sup> Ibid, p. 168.

<sup>78</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 86.

<sup>79</sup> J. D MICHAUD, *Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia*, Val-Brillant, La Voix du Lac, 1922, pp. 68-69.

Selon Joseph D. Michaud, membre de la Société historique du Canada et curé à Val-Brillant des années 1920 aux années 1950, il semble qu'il n'y a que sept ou huit familles installées dans la vallée en 1862.<sup>80</sup> La guerre de Sécession qui faisait rage aux États-Unis depuis 1861 a aidé, paradoxalement, au développement de la Matapédia par la question du Trent<sup>81</sup>. Celle-ci a fait constater au gouvernement de l'époque la nécessité d'avoir un véritable chemin praticable traversant la Vallée jusqu'à la Baie-des-Chaleurs. C'est ainsi que des travaux sont mis en branle pour la construction du Chemin de la Matapédia, dont on voulait faire « une route militaire parfaitement construite [et] munie de ponts assez solides pour porter l'artillerie lourde.»<sup>82</sup> Le chemin est parachevé en 1867 et relie Sainte-Flavie à Ristigouche.<sup>83</sup> Avec la construction d'un nouveau chemin dans la Matapédia et l'avènement de l'Intercolonial, à partir de 1876, la Vallée s'ouvre à la colonisation. Selon J.D. Michaud, ce chemin de fer a amené « un grand nombre de familles sur les bords du lac et de la rivière Matapédia, surtout à Val-Brillant, Amqui et Lac-au-Saumon. »<sup>84</sup> On ne possède que des statistiques sur le Lac-au-Saumon pour cette époque puisque Val-Brillant et Amqui n'étaient pas encore érigés canoniquement, donc aucun curé n'a recensé la population. En effet, on peut remarquer

---

<sup>80</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, pp. 105.

<sup>81</sup> En 1861, le capitaine du navire américain San-Iacinto arrêta deux ambassadeurs anglais sur un vaisseau appelé Trent. L'Angleterre demanda des excuses au gouvernement américain pour cet acte considéré contraire au droit de guerre. Comme les États-Unis refusaient, les relations devinrent très tendues entre les deux pays, à un point tel où l'on craignait une invasion américaine en sol canadien. En guise de prévention, l'Angleterre envoya des troupes, les *Guardians Guards*, à la frontière près de l'État du Maine. Celles-ci, qui empruntaient le chemin du Témiscouata, n'ont jamais pu se rendre à destination, compte tenu de l'état lamentable de la route. Cette situation força ainsi le gouvernement à entreprendre la construction d'une véritable route traversant toute la Matapédia. Source : J. D MICHAUD, *Op. Cit.*, p. 102-103.

<sup>82</sup> J. D MICHAUD, *Op. Cit.*, p. 103.

<sup>83</sup> *Ibid*, p. 104.

<sup>84</sup> *Ibid*, p. 119.

que deux ans après l'arrivée du chemin de fer, la population a plus que doublé, passant de 102 habitants en 1876 à 216 en 1878.<sup>85</sup>

Le peuplement de la Vallée de la Matapédia s'est effectué majoritairement à partir du fleuve. Lorsque l'on se réfère à une carte géographique, de même qu'à l'année d'érection des paroisses, on constate que la région s'est peuplée au fur et à mesure de l'avancée de la population dans les terres (voir annexe 5, p. 157 et annexe 6, p. 158). En 1868, la paroisse de Sainte-Angèle est érigée canoniquement. Bien que celle-ci fasse aujourd'hui partie de la MRC de la Mitis, elle constitue le point de départ du peuplement de la Vallée. Par la suite, sont érigées les paroisses de Saint-Moïse (1873), Saint-Damase (1889) et Saint-Pierre-du-Lac (1889), communément appelé Cedar Hall, et plus tard, Val-Brillant. Ainsi, en 1889, la Matapédia compte trois paroisses, de même qu'une desserte : Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon. Comme on peut le constater, le peuplement de la Matapédia ne s'est pas fait de l'extension du peuplement de la Baie-des-Chaleurs, ni par l'arrivée d'Acadiens. Cette hypothèse s'avère cependant véridique pour la région de Restigouche où des Acadiens sont venus s'installer dans le canton Matapédia. On note même la présence d'une colonie écossaise. Le canton voisin, appelé Restigouche, est, quant à lui, peuplé en grande partie d'Amérindiens Micmacs.<sup>86</sup> De plus, à la lecture de l'ouvrage de Michaud, où celui-ci retrace les noms de plusieurs familles, on remarque que ceux-ci sont originaires, pour la plupart, de la Côte du Sud : Brochu, Dechamplain, Côté, Banville, Leblanc, Brillant, Dubé, Lepage, Michaud, etc.<sup>87</sup>

---

<sup>85</sup> Antonion LECHASSEUR et Jacques LEMAY. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : populations et limites territoriales, 1851-1981*, Québec, IQRC, 1987, microfiches, St-Edmond-du-Lac-au-Saumon.

<sup>86</sup> Ibid, p. 94.

<sup>87</sup> Ibid, pp. 124-125.

Certes, on peut dénombrer quelques Acadiens dans la Vallée, mais ils ne constituent pas l'essentiel de la population.

L'ouverture de nouvelles municipalités dans la Matapédia se poursuivra jusqu'au début des années 1960, mais en grande partie, le cœur de la Matapédia est constitué. Cette région est comprise dans une dizaine de cantons, parfois plus, selon l'époque et les divisions qui prévalaient (voir annexe 7, p. 159). Lorsqu'elle atteindra son expansion maximale, dans les années 1960, la Vallée sera formée d'une vingtaine de municipalités (voir annexe 6, p. 158). Comme nous le verrons plus loin, dès l'atteinte de son apogée, la Matapédia entrera dans une période de déclin à laquelle ne sont pas étrangers les propriétaires de grandes concessions forestières, c'est-à-dire les compagnies.

### 1.3.3. La présence des concessionnaires forestiers

La Matapédia a suscité un intérêt chez les exploitants forestiers avant même que le peuplement de celle-ci ne se fasse véritablement. Ces exploitants sont pour la plupart des compagnies possédant d'importants capitaux. Celles-ci repèrent alors les meilleurs emplacements pour l'exploitation forestière, c'est-à-dire là où la ressource est abondante et où il y a la présence d'un bassin hydrographique permettant le flottage du bois. Les compagnies trouvent ici, dans la Vallée de la Matapédia, un territoire idéal pour l'exploitation forestière. En plus d'être riche en matière ligneuse, cette région permet le flottage du bois jusque vers les usines du Nouveau-Brunswick. Le flottage du bois est aussi possible, à une plus petite échelle toutefois, vers la région de la Mitis.

Des années 1880 à 1910, de puissantes compagnies s'installent dans la Matapédia (voir annexe 8, p. 160). On note d'abord la présence des Price, qui acquièrent la seigneurie du Lac Métis en 1876. Bien que ces derniers n'aient que des installations à Lac-au-Saumon, ils puisent néanmoins d'importantes quantités de bois ailleurs dans la Matapédia. La première compagnie à s'installer véritablement dans la Vallée est la *King Brothers*. Celle-ci a fait l'acquisition de la seigneurie du lac Matapédia en 1881, de même que d'autres concessions, notamment dans le canton Nemtayé. La compagnie sera propriétaire de la seigneurie pendant plus d'une vingtaine d'années. L'ensemble des possessions de la *King Brothers* jouxte toutefois des territoires qui sont concédés à la *John Fenderson Co.* qui occupe, quant à elle, les limites des cantons Awantjish et Nemtayé dès 1890.<sup>88</sup> Les ambitions de cette dernière mèneront à une rivalité avec la *King Brothers* qui finira par lui vendre son domaine forestier.

La présence d'importants concessionnaires forestiers dans la Matapédia mène à un certain affrontement avec les colons qui cherchent, eux aussi, à s'accaparer le territoire. Les tensions se sont surtout manifestées à partir de 1901. Cette année-là, l'agent des terres de la Matapédia, François Saucier, effectue la vente de plus d'une quinzaine de lots à des colons dans les cantons Awantjish et Nemtayé. La *Fenderson Co.* réclame l'annulation de la vente de ces lots sous prétexte que ceux-ci étaient bien boisés. Notons que l'annulation de la vente des lots était permise depuis 1900 et devait être faite par l'agent des terres dans les quatre mois suivant celle-ci. Ainsi, sans

---

<sup>88</sup> Oleg STANEK, «La chasse aux faux colons : Awantjish et Nemtayé», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XV, déc. 1991, p. 25.

véritable raison apparente, la vente des lots octroyés aux colons fut annulée. Même au sein du gouvernement, on cherche une raison valable pour l'annulation de la vente de ces lots. Tel que le note Oleg Stanek, l'un des responsables supérieurs de la vente de ces lots, Eugène Rouillard, « ne trouve rien d'étonnant à l'absence de défrichements, compte tenu du court laps de temps écoulé depuis la prise de possession et il ne voit pas trop sur quoi se fonder pour annuler définitivement les ventes. »<sup>89</sup> Le prétexte retenu fut alors l'absence de chemin. C'est ainsi que le sous-ministre des Terres et Forêts de l'époque, E.E. Tâché, écrit à François Saucier :

Je vous ferai remarquer aussi que le département est d'avis, qu'il serait préférable que vous ne fissiez pas de vente, dans Awantjish, de lots situés au-delà d'un mile d'un chemin de colonisation ; vous éviteriez ainsi au département [et] à vous-même beaucoup de désagrément.<sup>90</sup>

#### 1.3.4. Situation critique de la colonisation et prémices à une enquête nationale

On s'aperçoit donc que les gouvernements encouragent une exploitation forestière massive par les grandes compagnies, au lieu de favoriser une exploitation et une mise en valeur du territoire par ceux qui l'habitent. Dans le cas d'Awantjish, tel que le relève Stanek, la *John Fenderson Co.* est furieuse car les colons installés sur les lots soustraits de leur concession ne leur vendent pas leur bois à eux, mais à un marchand local propriétaire d'un moulin. La Fenderson exigera qu'aucun lot ne soit à nouveau vendu dans Awantjish. Ce ne sera toutefois pas le cas puisque d'autres terres seront octroyées aux colons. Le même genre de situation survient avec la *King Brothers* lorsque des lots sont octroyés à des colons dans le canton Nemtaye à l'été 1902. La compagnie proteste alors en réclamant l'annulation immédiate de la vente ces lots. Des

---

<sup>89</sup> Ibid, p. 26.

<sup>90</sup> Lettre de EE Tâché à François Saucier, 8 octobre 1901, *Copie de tous ordres-en-conseil et documents quelconques [sic]...*, DS 36 (1903) 3, doc. 66, p. 25.

émeutes éclatent entre des colons et des journaliers de la *King Brothers* dépêchés sur les lieux. L'affaire dut être réglée devant les tribunaux et elle fut jugée en faveur de la compagnie. Plusieurs colons protestèrent alors et signèrent une requête afin de s'opposer à la révocation des lots<sup>91</sup> :

[...] comme nous en voyons la demande sur quelques journaux, nous prenons la respectueuse liberté de vous écrire pour vous exposer nos griefs, vous dire comment nous sommes traités par les marchands de bois et le gouvernement [sic]. Depuis deux ans que nous faisons des instances auprès du gouvernement pour avoir des lots dans le canton Nemtayé afin de nous y établir nous et nos enfants, nous sommes parvenus en mars dernier à nous faire délivrer des billets de location pour des lots que nous nous sommes choisis dans les quatrième et cinquième rangs Nemtayé, croyant pouvoir nous y fixer pour travailler en paix. Mais aussitôt que les MM King Bros ont eu connaissance de la chose, ils ont tout mis en œuvre pour faire révoquer ces ventes et comme l'influence des capitaux est toute puissante ils ont réussi à peu près. En effet, vers le quinze mai, nous avons eu des avis du Département des Terres et Forêts nous disant que la vente des lots était confirmée mais que les King avaient le droit de prendre tout le bois marchand jusqu'au premier mai dix-neuf cent trois. Vous pouvez jugez dans quelle disposition nous met cette mesure. Nous sommes obligés d'après nos permis de prendre possession de nos lots dans les six mois, c'est-à-dire de résider sur ces lots et d'y faire deux acres de défriché et nous ne pouvons pas couper de bois, il est aux King, et si nos obligations ne sont pas remplies cette automne, ces lots seront sûrement annulés comme de coutume. Car c'est réellement une coutume ici : sur la demande des King le Département met en annulation des lots sur lesquels des familles résident depuis deux ans, qui ont maison et grange et 12 à 15 acres en culture.<sup>92</sup>

Cette affaire fit grand bruit à l'époque. La situation d'opposition entre les colons et les concessionnaires forestiers n'était toutefois pas unique à la Matapédia. En effet, les autorités politiques recevaient de plus en plus de plaintes de part et d'autre de la province au sujet des terres octroyées à la colonisation. Dans cette atmosphère plutôt tendue, une commission d'enquête fut mise sur pied afin d'éclaircir la situation opposant les colons et les concessionnaires forestiers. Celle-ci constitue la plaque tournante de la présente recherche.

<sup>91</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons : Awantjish et Nemtayé », *Op. Cit.*, pp. 26-28.

<sup>92</sup> Extrait d'une requête de colons présentée devant la Commission de colonisation le 2 septembre 1902 cité dans J.C. LANGELIER, *Rapport de la Commission de colonisation, Annexes : Enquête dans la Matapédia [sic]*, Québec, Charles Pageau, 1904, pp. 12-13.

## DEUXIÈME CHAPITRE : LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Dans ce deuxième chapitre, nous approfondirons nos connaissances de la Commission d'enquête sur la colonisation demandée par le Premier Ministre Simon-Napoléon Parent en 1902. Il sera d'abord question de son origine, ensuite de la constitution de la Commission de même que de ses principales orientations. Ensuite, nous nous attarderons sur le passage de celle-ci dans la Matapédia. Nous analyserons aussi le rapport produit par la commission de même qu'un autre, le rapport Stephens, qui fut, quant à lui, relégué aux oubliettes. Enfin, il y aura un bilan de la situation de la colonisation suite au passage de la Commission.

2.1. La Commission : Dans cette partie, nous expliquerons la venue de la Commission et nous examinerons les personnages qui la constituent.

### 2.1.1. L'avènement de la Commission

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la Commission de colonisation a été mise sur pied à la suite de nombreuses plaintes reçues de la part de colons et de concessionnaires forestiers. « *The Commission established 14 June 1902, has a mandate to examine all aspects of public lands as they related to the conflicting needs of Québec's two main systems of rural development – the agrarian-based Colonisation movement and the forest industry.* »<sup>93</sup> Le système des lois régissant l'octroi des terres aux colons n'est pas étranger à cette opposition colons-

---

<sup>93</sup>Lorne HAMMOND, « Closing the colonial forest: Settlement and forest tenure in Quebec and British Columbia », *A colloquium in comparative history*, Victoria (British Columbia), University of Victoria, 2001. [www.colonialpropertycolloq.law.uvic.ca](http://www.colonialpropertycolloq.law.uvic.ca).

concessionnaires, de même qu'à l'absence de classification des terres. Le phénomène de la double propriété, comme nous l'avons vu, provoque inévitablement des conflits entre le colon et le propriétaire de la concession.<sup>94</sup> Ces conflits sont d'une ampleur si considérable qu'ils mèneront à une enquête nationale. Relatant le passage de Henri Bourassa devant la Commission, Rumilly explique bien que cette commission est chargée d'enquêter sur les obstacles à la colonisation :

[...] Bourassa développa, pendant près de deux heures sans interruption, une critique à fond du système : loi compliquée, chinoiseries administratives, porte ouverte à l'arbitraire, inspections trop coûteuses, délais trop longs. Mais surtout, il découvrit l'un des premiers le cœur du problème. Le conflit entre le marchand de bois et le colon entrave la colonisation. [...] Ces compagnies [...] sont riches, elles versent des honoraires aux avocats, des souscriptions aux caisses électorales ; elles influencent la législation et l'administration ; elles retardent les progrès de la colonisation. Donc un seul remède : la séparation du domaine forestier et du domaine colonisable. [...] Il attaquait moins des hommes qu'un régime – le régime qui rendait fatale l'opposition entre les colons et les marchands de bois.<sup>95</sup>

Suite aux propos de Bourassa, George W. Stephens, personnage sur lequel nous allons nous attarder plus longuement au cours de ce chapitre, lui émit ces commentaires :

Nos forêts et nos forces hydrauliques ont été sacrifiées et ce système de gaspillage est encore en vogue... [...] Vous avez raison au sujet des colons : le domaine forestier et le domaine agricole devraient être séparés... Le fait est que nos gouvernements successifs ont gaspillé plus d'argent qu'il n'en faudrait pour payer plusieurs fois la dette provinciale. [...] <sup>96</sup>

Du côté des colons, on déplore souvent le manque de bois sur les terres octroyées à la colonisation. Ces plaintes sont habituellement formulées par des curés ou des missionnaires colonisateurs qui rapportent les dires des colons. Par exemple, on peut voir en annexe, une plainte signée par le curé de Sayabec, J.C. Saindon, de même que par une centaine de citoyens de Sayabec, Cedar Hall et du comté de Matane qui réclament au Premier Ministre Parent, un plus grand accès aux terres de colonisation :

<sup>94</sup> *Histoire de la Gaspésie, Op. Cit.*, p. 333.

<sup>95</sup> Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec, Tome XI, S.-N. Parent*, Montréal, Bernard Valiquette, 1930, p. 117.

<sup>96</sup> *Ibid*, p. 121.

L'humble requête des soussignés paroissiens de Sayabec, Cedar Hall et Amqui, Comté de Matane, expose humblement :

Que les cantons Matane Awantjish et Nemtayé, d'après les rapports des explorateurs de votre Gouvernement et des personnes les plus compétentes, sont de très bons cantons pour la colonisation ;

Que leur situation à proximité des florissantes paroisses de Sayabec, de Cedar Hall et D'Amqui et du chemin de fer de l'Intercolonial, les rende exceptionnellement avantageux ;

Qu'il y a déjà dans ces cantons des commencements sérieux de colonisation ;

Que cependant, depuis deux ans environ votre Gouvernement ne vend pas de lots dans ces dits cantons, et que ce refus de vendre des lots a pour effet de laisser dans l'isolement les colons qui y sont déjà établis, et qu'en outre la plupart des paroissiens de Sayabec, de Cedar Hall et d'Amqui sont venus se fixer dans cette région surtout pour établir leur enfant près d'eux ;

Que toute la paroisse de Cedar Hall et une grande partie de celle de Sayabec et d'Amqui sont sur la Seigneurie du Lac Métaédia [sic], dont les propriétaires ne veulent plus concéder de terres aux colons ;

Qu'ainsi, pour établir leurs enfants, les pères de famille n'ont pas à leur disposition d'autres endroits convenables que les cantons Matane, Awantjish et Nemtayé ;

Qu'il ne serait pas raisonnable de forcer, de cette manière ces jeunes gens à s'expatrier loin de leurs familles pour s'établir, tandis qu'ils trouveraient des terres si avantageuses pour se fixer près d'elles ;

Que si votre Gouvernement veut bien consentir à concéder des lots dans ces cantons, il est certain qu'avant deux ans, deux ou trois grandes paroisses y seront formées ;

C'est pourquoi vos requérants, connaissent les bonnes dispositions dont votre Gouvernement est animé pour la cause de la Colonisation, osent espérer que vous accueillerez favorablement leur demande, et que des instructions seront données à vos agents d'accorder des permis aux colons de bonne foi qui désirent prendre des terres dans les dits cantons.

Et vos requérants ne cesseront de prier.<sup>97</sup>

Par ailleurs, lorsqu'un colon prend possession d'une terre, il lui arrive fréquemment de se faire interdire, par le «porteur de licence», la coupe de tout bois pouvant entrer dans la catégorie de bois marchand. Bien que cette pratique soit légale, elle altère grandement le lot nouvellement acquis par le colon. Aussi, selon eux, les concessionnaires s'empressent de piller les lots destinés à la colonisation dès que ceux-ci sont mis sous billet de location. De plus, les colons se plaignent que les concessionnaires continuent quand même à prendre du bois sur leur lot, même après l'émission des lettres patentes qui concluent pourtant la vente du lot. Certains ajoutent même que sur les lots sortant de licences, c'est-à-dire des lots qui faisaient partie de

<sup>97</sup> Requête adressée à S.-N. Parent, *Copie de tous ordres-en-conseil et documents quelconques [sic]*, *Op. Cit.*, p. 33.

concessions forestières, on ne trouve même pas assez de bois pour se bâtir.<sup>98</sup> Ernest Laforce, colon de la Matapédia, résume bien la situation : « Le colon demande, une fois qu'il s'est acquis un lot de terre, qu'on le rende maître absolu chez lui, qu'on ne le laisse pas à la merci du propriétaire de limites le plus voisin, qui viendra y pratiquer la coupe jusqu'à épuisement quelques fois sans merci [sic]. »<sup>99</sup>

Les concessionnaires forestiers, de leur côté, n'apprécient guère la présence des colons près de leur territoire. Comme le note Gaudreau, le « désir des entrepreneurs de compter sur des colons à proximité de leurs chantiers nous paraît beaucoup plus factice que réel. »<sup>100</sup> En effet, lorsque des terres près des concessions forestières sont octroyées à des colons, les porteurs de licences ont habituellement ces derniers à l'œil afin de protéger le plus possible la ressource forestière qu'ils exploitent et qui leur est génératrice de profits. Par ailleurs, les concessionnaires se plaignent du fait que trop de terres riches en ressources forestières sont octroyées aux colons. Plusieurs d'entre eux, ajoutent-ils, n'occupent même pas les lots, comme il est entendu par la loi. Ainsi, l'arrivée des colons près des concessions n'était pas tellement appréciée par les compagnies, contrairement à ce qui a été véhiculé par certains, qui ont fait de l'exploitation forestière l'un des moteurs de la colonisation.<sup>101</sup> Pour eux, la venue de colons, notamment dans la portion de territoire étudié, constitue un atout pour l'exploitation forestière, puisque ceux-ci sont considérés comme main-d'œuvre. Pour les tenants de cette hypothèse, les colons s'installent dans la Matapédia dans le but

---

<sup>98</sup> J. H. LEGRIS, *Rapport de la Commission de colonisation*, Québec, Charles Pageau, 1904, p. 13-21.

<sup>99</sup> Ernest LAFORCE. « Les réserves de colonisation », *Le Progrès du Golfe*, Vol. II, no. 32, Rimouski, vendredi, 1<sup>er</sup> déc. 1905, p. 1.

<sup>100</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 275.

<sup>101</sup> Paulette OUELLET, *La colonisation pour le bois*, Rimouski, Groupe de recherche en histoire, 1982 (7 brochures reliées ensemble).

d'exploiter la forêt par l'entremise des compagnies présentes sur le territoire. En réalité, les compagnies voyaient d'un très mauvais œil la venue de colons près de leurs concessions, tel qu'on peut le constater en parcourant les *Documents de la Session*. En effet, une bonne part de la correspondance de la compagnie Fenderson au gouvernement provincial réclame l'annulation de lots octroyés pour la colonisation. On peut particulièrement ressentir le ton plaintif de la compagnie dans ce passage de la *John Fenderson and Co.* au commissaire des terres et forêts :

*We herein apply for an immediate cancellation of lots 23, 24, 25, 26 and 27 in Awantjish, range No. 2. We admit that these lots are suitable for cultivation but whereas location tickets we give several years ago practically none of the conditions have been complied with and no improvements made, we would like to cut at least a portion of the timber on these lots this winter and respectfully ask for immediate action on the part of your department. As you know our limits are very small and we need all the wood that belongs to us to keep our business.*<sup>102</sup>

Lorsque l'on s'attarde aux motifs qui ont mené les colons à s'installer dans la Matapédia, on remarque que la colonisation était destinée au développement de l'agriculture et non à celui de l'industrie forestière. Certes, les colons ont pratiqué l'exploitation forestière, mais cela fut davantage par nécessité que par désir, tel que nous le verrons. De plus, un fait important à noter est que la Matapédia s'est développée pendant une période où le Bas-Saint-Laurent connaît des difficultés démographiques. En effet, lorsqu'on compare les données démographiques des basses et des hautes terres du Bas-Saint-Laurent, on remarque que pour la période 1891-1921, les basses terres connaissent successivement des bilans migratoires négatifs, tandis que les hautes terres, plus particulièrement la région de la Matapédia, connaissent des bilans migratoires positifs.<sup>103</sup> La Matapédia connaît ses véritables débuts des années 1890 jusqu'au milieu

<sup>102</sup> Lettre de John Fenderson au Commissaire des Terres et Forêts, *Copie de tous ordres-en-conseil et documents quelconques [sic]*, *Op. Cit.*, -s/d-, p. 74.

<sup>103</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *Op. Cit.*, pp. 371 et 382.

des années 1920, ce qui coïncide approximativement à la période de crise démographique vécue par l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. On fait donc face à un phénomène plutôt paradoxal où une sous-région se crée à l'intérieur même d'une région qui présente d'énormes pertes démographiques. Ainsi, la colonisation, telle que conduite, n'assurait pas l'existence des colons. Ainsi, durant les années 1930, période de crise économique où l'exploitation forestière diminue fortement et où les compagnies ferment littéralement leurs portes, la Matapédia connaît une hausse de sa population. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin. Mentionnons tout de même, qu'il apparaît nécessaire d'apporter un regard nouveau à l'interprétation traditionnelle du développement de la Matapédia et notamment en ce qui a trait au rôle de l'exploitation forestière.

Ce sont donc les conflits opposant les colons et les concessionnaires forestiers qui ont mené à la formation d'une commission d'enquête relevant du Ministère de la colonisation. Celle-ci a été mise en oeuvre en 1902 par Simon-Napoléon Parent, alors Premier Ministre du Québec. Il est important de se rappeler que ce dernier dirige également le Ministère des Terres et Forêt, soit le ministère qui s'occupe d'octroyer les concessions forestières. Aussi, comme il était coutume à l'époque, le Premier Ministre a le droit de siéger dans des conseils d'administration de compagnies, ce qui l'amène souvent à être en conflits d'intérêts. Parent fait donc face à une situation où il se retrouve obligé de mettre sur pied une Commission d'enquête afin de faire suite aux nombreuses plaintes reçues. À posteriori, on comprend que cette enquête ne doit toutefois pas aller trop en profondeur pour ne pas mettre à jour des faits qui pourraient se révéler compromettant pour le parti au pouvoir. (À ce sujet, Parent sera obligé de

démissionner en 1905 au profit de Lomer Gouin pour des questions de luttes au sein du parti<sup>104</sup>). On remarque qu'avant même la formation de la Commission, son travail semble, à première vue, biaisé. Dès la première lecture du rapport final, on rencontre de nombreux problèmes relativement à la formation de cette Commission, à son orientation et à ses aboutissements.

### 2.1.2. Problèmes entourant la constitution de la Commission.

Lorsque l'on s'attarde quelque peu aux membres qui composent la Commission de colonisation et sur sa constitution, on s'aperçoit, dès le départ, qu'on a voulu donner une orientation aux enquêtes menées par la dite Commission en mettant de côté celles qui auraient pu mener à une situation embarrassante pour les dirigeants gouvernementaux, notamment le Premier Ministre Parent.

La Commission d'enquête a été constituée à deux reprises. La première fois, ce fut en 1902. Mgr Laflamme<sup>105</sup> est nommé président de la Commission et Jean Chrysostome Langelier, secrétaire. À propos de ce dernier, il est surintendant des gardes

---

<sup>104</sup> En novembre 1905, peu de temps après la réélection de Laurier au fédéral, Parent, prépare de nouvelles élections provinciales. Certains problèmes surgissent toutefois à l'intérieur même du parti. Le sénateur Joseph-Hormidas Legris accusa le premier ministre Parent « de mettre son influence ministérielle au service de ses affaires personnelles et d'autoriser le paiement, sans vérification, de comptes majorés présentés par les commerçants de bois. » Philippe-Auguste Choquette a repris et amplifié ces accusations. Poursuivis par Parent devant les tribunaux, ils ne pourront jamais prouver leurs accusations. Le 3 février 1905, trois ministres, Lomer Gouin, Adélard Turgeon et William Alexander Weir, remettent leur portefeuille à Parent. Ce dernier s'accroche néanmoins au pouvoir et remanie son cabinet. Le 8 février, 44 députés demandent la démission de Parent. Le 21 mars, il démissionne, après avoir été blanchi par un comité parlementaire. Le 31 juillet, il est nommé par Laurier président de la Commission du chemin de fer Transcontinental. Source : Michèle BRASSARD et Jean HAMELIN, « Parent, Simon-Napoléon », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [www.biographi.ca/fr/index.html](http://www.biographi.ca/fr/index.html).

<sup>105</sup> Il s'agit de Joseph-Clovis-Kemner Laflamme (1849-1910), personnage important dans le Québec du XIXe siècle. D'abord prêtre catholique, il enseigna aussi les sciences et fut le premier géologue du Canada français. Il est de plus reconnu pour ses talents d'auteur et d'administrateur scolaire. Source : Raymond DUCHESNE, « Laflamme, Joseph-Clovis-Kemner », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. XIII, De 1901 à 1910, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 611-612.

forestiers et est reconnu comme étant « le spécialiste de la chasse aux colons de «mauvaise foi», «spéculateurs» et «pilleurs de lots».<sup>106</sup> Après la publication du rapport de la Commission, sur lequel nous nous attarderons sous peu, le journal *Le nationaliste* écrit à propos de Langelier qu'il « est un domestique qui sert bien ses maîtres »<sup>107</sup>. Ces particularités revêtiront une importance capitale lorsque l'on traitera des conclusions tirées par la Commission. Pour la compléter, deux commissaires sont aussi nommés : le juge Jean-Baptiste Bourgeois et George Washington Stephens.

Des remaniements surviendront toutefois au sein de la Commission. Mgr Laflamme est contraint de démissionner pour des raisons qui demeurent obscures. Une lettre de démission, adressée au Premier Ministre Parent, est présente dans les *Documents de la Session*, mais il n'est aucunement fait mention des raisons de ce départ. Cela demeure étrange, d'autant plus que la correspondance de Mgr Laflamme renferme de nombreuses plaintes de curés se faisant porte-parole des colons de leur paroisse. Cependant, sur avis du juge Bourgeois, le même qui agit en tant que commissaire de la Commission, on reconnaît que la présence d'un commissaire et du secrétaire suffit pour recueillir les témoignages des enquêtes. Ainsi, en septembre et octobre 1902, des enquêtes sont complétées par Langelier et le chanoine Paul Napoléon Thivierge<sup>108</sup> (nommé commissaire, en remplacement de Mgr Laflamme) sur le territoire de la Matapédia de même que dans la région de Labelle et ce, jusqu'à Ferme-Neuve.

<sup>106</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons », *Op. Cit.*, p. 27.

<sup>107</sup> Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, *Op. Cit.*, p. 135.

<sup>108</sup> Paul Napoléon Thivierge fut curé à Notre-Dame-du-Lac (1860-1863), à Saint-Épiphanie (1863-1869), à Percé (1869-1872) et à Bonaventure (1872-1897). En 1872, il est nommé archiprêtre et en 1888, chanoine honoraire de la Cathédrale de Rimouski. Source : J.B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien français*, St-Hyacinthe (Québec), 1908, pp. 555-556.

### 2.1.3. Le passage de la Commission dans la Matapédia

La Matapédia est la première région où siège la Commission à l'automne 1902, du 2 au 5 septembre. Cette Commission s'arrête ainsi à Cedar-Hall (aujourd'hui Val-Brillant), Amqui, de même que Sayabec. Elle entend plus de 40 témoignages de colons, en plus de celui du curé d'Amqui, Léon Dauteuil, et de celui de Sayabec, Joseph-Cléophas Saindon, ainsi que celui de l'agent des terres de la Matapédia, François Saucier.

Les principales tensions dans la Matapédia viennent de l'annulation de la vente de plusieurs lots qui avaient été octroyés sous billet de location à des colons par l'agent des terres, notamment dans les cantons Awantjish et Nemtayé, tel que nous avons pu le constater à la fin du précédent chapitre. L'annulation de l'octroi de ces lots a été faite suite à la demande de compagnies forestières, dont la *King Brothers* et la *Fenderson Co.* Ceux-ci écrivaient au gouvernement pour se plaindre que des lots bien boisés étaient octroyés à la colonisation : « encouraging the settlers to buy the lots wich they did and in the best of our limits and in places here we have not penetrated yet, and where there are no roads whatever to get there »<sup>109</sup>. Le gouvernement dépêchait alors sur les lieux un inspecteur relevant des Terres et Forêts. La vente du lot était annulée dans la plupart des cas, ce qui, inévitablement, entraînait des relations conflictuelles entre la compagnie et le colon. C'est ce qu'on peut constater à la lecture d'une réponse du sous-ministre Eugène-Étienne Taché à Eugène Rouillard : « Selon loi [sic], comme ces lots sont

---

<sup>109</sup> Lettre de John Fenderson au Commissaire des Terres, *Copie de tous ordres-en-conseil et documents quelconques [sic]*, *Op. Cit.*, 9 juillet 1901, p. 15.

particulièrement bien boisés, ils ne doivent pas être vendus d'ici deux ans afin de donner aux licenciés le temps d'enlever le bois de commerce. »<sup>110</sup>

De leur côté, les colons se plaignent de l'interdiction de couper du bois sur leur lot et de la loi qui garantit au concessionnaire les droits de coupe sur le bois marchand des lots sortant de concessions forestières. Bien que plusieurs remettent en cause le fait que les compagnies forestières pillent les lots de leur bois avant l'arrivée des colons, d'autres connaissent plutôt les désagréments de la loi qui leur interdit de couper le bois marchand. En réalité, comment défricher et semer, tout en laissant le bois marchand sur le lot ? Certains déplorent aussi que les colons ne puissent pas nécessairement vendre à la compagnie le bois qu'ils coupent. Cette dernière refuse parfois d'aller chercher le bois coupé en prétextant l'éloignement des chemins. De plus, les compagnies ne veulent pas toujours payer pour le bois coupé sur les lots, réclamant la possession du bois. Ainsi, elles prennent souvent pour acquis que le bois des lots octroyés aux colons leur appartient quand même. Cela est notamment un problème flagrant dans la seigneurie du Lac Matapédia où les colons coupent du bois et sont obligés de le vendre à la *King Brothers*. Bien qu'il s'agisse de terres privées et non publiques, la compagnie considère qu'elle possède le bois de la seigneurie, et ce, même lorsque celle-ci a concédé des terres à des colons à l'intérieur de la dite seigneurie. La compagnie ne veut pas toujours racheter le bois coupé au colon sous divers prétextes, le plus fréquemment employé étant la distance éloignée des chemins. Le bois coupé est alors, plus souvent qu'autrement, brûlé sur place à cause de l'impossibilité de le vendre ou de le transporter.

---

<sup>110</sup> Réponse de E.E. Taché à Eugène Rouillard, Ibid, p. 21.

Dans le rapport des enquêtes de la Commission portant sur la région de la Matapédia, on remarque que beaucoup d'attention est accordée aux tensions survenues dans le canton Nemtayé. Bien que parmi tous les témoignages entendus, bon nombre d'entre eux se rapportent à « l'affaire Nemtayé », ce n'est pas le cas de tous. Soulignons que cette « affaire », dont nous avons précédemment vu les premiers balbutiements, a trait majoritairement à ceux qui sont appelés les « faux-colons », c'est-à-dire des personnes ayant pris un lot pour son potentiel forestier et non agricole. Langelier, dans son rapport sur la Matapédia résume bien cette affaire : « [...] ce sont les frères Couture qui sont au fond de cette affaire et montent l'esprit des gens en prétextant l'avancement de la colonisation, prétendant que les colons ne peuvent pas avoir de lots et que le gouvernement a fermé le canton Nemtayé à la colonisation. »<sup>111</sup>

Ce sont en effet les Frères Couture qui sont à l'origine de « l'affaire Nemtayé ». Ces derniers, au nombre de quatre, sont propriétaires d'un moulin et entrent par conséquent en compétition avec les compagnies pour la coupe du bois. Puisque la majeure partie du territoire forestier est déjà concédée à de gros entrepreneurs, le seul moyen de s'approvisionner en bois est donc de s'accaparer de celui des lots octroyés à la colonisation. Comme la loi interdit à un colon de posséder plus d'un lot de deux cents acres<sup>112</sup>, il faut donc la contourner en ayant des personnes qui agissent en tant que prête-noms. Selon le rapport de Langelier, dans le canton Nemtayé, il y aurait 17 lots patentés

---

<sup>111</sup>J. C. LANGELIER, *Rapport de la Commission de Colonisation, Annexes : Enquêtes dans la Matapédia [sic], Op. Cit.*, p. 118.

<sup>112</sup> Ibid, p. 25.

et 66 sous billets de location. De ces 83 lots, toujours selon Langelier, les frères Couture en détiendraient plus de 25 en leur nom et sous les noms d'autres personnes.<sup>113</sup>

À la lecture du rapport, et compte tenu de l'argumentation et des preuves apportées, on ne peut certes nier que de nombreux lots furent octroyés dans le canton Nemtayé à des prête-noms qui agissaient pour le compte des frères Couture. Le problème est que Langelier s'en est seulement tenu à l'affaire Nemtayé dans son analyse des témoignages. Lorsque l'on étudie davantage ceux-ci, on remarque qu'ils ne concernent pas seulement l'affaire Nemtayé. Il y a plusieurs témoignages qui rapportent des tensions survenues dans la seigneurie, dans le canton Awantjish, à Cedar Hall et à Sayabec.<sup>114</sup> Ainsi les témoignages reliés aux plaintes des colons « véritables » selon les lois, sont tout simplement laissés de côté lors de l'analyse finale, de même que ceux des curés défendant les intérêts de ces colons. Cela donne un portrait très distordu de la réalité, où l'on serait tenté de croire que tous les problèmes qui subsistent dans la Matapédia entre les colons et les concessionnaires sont dus à ce qui est injustement désigné sous le vocable des « faux colons ».

L'une des principales faiblesses du rapport<sup>115</sup>, est le passage des, ou plutôt, du propriétaire de concession devant la Commission. Bien que l'on entende parler de nombreux tiraillement avec la *King Brothers* cette compagnie ne se présente pas devant la Commission dans la Matapédia. Il n'y a que John Fenderson qui est interrogé et, comme le note si bien Stanek, il a su se faire « angélique » au point de détourner

---

<sup>113</sup> Ibid, p. 118.

<sup>114</sup> Ibid.

<sup>115</sup> Ce qui laisse d'ailleurs entrevoir la trop grande préférence envers les propriétaires de concessions forestières.

l'attention portée sur les affirmations contre la compagnie.<sup>116</sup> Il se permet même d'affirmer qu'il a autrefois eu des problèmes avec des colons qui prenaient des terres uniquement pour le bois, mais qu'au moment du passage de la Commission, il n'en avait pas. Cela est erroné, comme nous pourrions le constater ultérieurement. Aussi, lors de l'unique témoignage de Fenderson, on ne lui pose presque pas de questions. On le laisse donner sa version des faits, sans jamais mettre en doute ses dires, qui sont à l'opposé de ceux des colons. On fait même intervenir quelques colons qui semblent favorables à la compagnie et à ses méthodes d'exploitation. On peut cependant supposer d'étroites relations entre ces colons et la compagnie. Cette manière de faire semble avoir été celle retenue par la Commission, tel que le démontre Lorne Hammond :

*Several groups were conspicuously under-represented or absent; there is little testimony by settlers or newly formed pulp and paper companies and smaller custom mills. When lumberman appeared before the Committee to testify in Hull, the questions were put to them by one of their own [...].<sup>117</sup>*

Comme on le constate, la Commission semble écarter ce qui a amené sa création même, c'est-à-dire les tensions entre les colons et les concessionnaires pour se concentrer presque uniquement sur la poursuite et la chasse aux « faux colons ». Peu de temps après son passage dans la Matapédia, la Commission devient même complètement inopérante.

#### 2.1.4. Constitution de la seconde Commission

Le décès du juge Bourgeois à la mi-octobre 1902 rend la Commission d'enquête caduque. Une deuxième Commission est constituée en février 1903. Cette fois-ci, elle est formée du sénateur Joseph Hormidas Legris qui est nommé à la présidence, de Jean

<sup>116</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons », *Op. Cit.*, p. 27.

<sup>117</sup> Lorne HAMMOND, *Closing the colonial forest*, *Op. Cit.*, p. 1.

Chrysostome Langelier, qui demeure au poste de secrétaire, ainsi que de deux commissaires, le chanoine Thivierge et John L. Brodie.<sup>118</sup> Dans cette seconde Commission d'enquête, on s'est assuré que George W. Stephens ne soit pas présent, lui qui faisait pourtant partie de la Commission de 1902. On peut retrouver la lettre de démission présentée par Stephens au Premier Ministre dans les documents de la session. Celle-ci révèle les problèmes de santé de Stephens qui décèdera en 1904. Or, Stephens fait mention d'un rapport qu'il a rédigé, suite aux enquêtes de la Commission. Selon les dires du chroniqueur Robert Rumilly, des personnes de l'entourage du Premier Ministre auraient averti ce dernier de se méfier de Stephens car celui-ci risquait de se retourner contre lui s'il advenait qu'il découvre des irrégularités dans la politique de colonisation.<sup>119</sup> De plus, le rapport de Stephens fut refusé par le gouvernement et considéré comme un écrit pamphlétaire. Celui-ci a tout de même été publié par le journal *Chronicle*. Ici aussi, on doit se référer à Rumilly qui explique qu'on a demandé la production du rapport de Stephens devant la Commission :

L'Orateur Rainville, libre d'accepter ou de refuser le dépôt du rapport Stephens, remit sa décision au lundi suivant. Rainville était cet ancien échevin de Montréal, de la « clique » si longtemps traquée par Stephens pendant les dernières élections municipales. [...] Le lundi venu, il refusa le « pamphlet » de l'ex-commissaire Stephens, document sans caractère officiel ; autrement les députés pourraient submerger la Chambre de tous les textes qui leur plairaient.<sup>120</sup>

Tel que le note Rumilly, et comme nous allons le constater, le rapport Stephens diffère de celui présenté par la Commission en 1904 : « Mais le *Chronicle* publia le rapport Stephens, avec éloges, à la fois par esprit d'opposition et par solidarité de race.

<sup>118</sup> J. H. LEGRIS, *Op. Cit.*, pp. 5-6.

<sup>119</sup> Robert RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec, vol. XI, Op. Cit.*, p. 64.

<sup>120</sup> *Ibid*, p. 136.

Le commissaire anglais, aux yeux du *Chronicle*, dépassait forcément les commissaires français en valeur et en impartialité. »<sup>121</sup>

## 2.2. Le rapport de la Commission de colonisation

Dès le départ, la Commission s'oppose à ce qui a amené sa formation, soit les conflits entre colons et concessionnaires forestiers. Pour les membres de cette commission, il n'y a tout simplement «pas d'antagonisme entre les concessionnaires de coupe de bois et les vrais colons.»<sup>122</sup> Selon eux, le véritable problème est constitué par les «colons spéculateurs». Ceux-ci feraient tout pour s'accaparer du plus grand nombre de lots possibles afin d'y piller tout le bois. Bien que ce phénomène soit véritablement présent, à notre avis, cela ne constitue qu'une infime partie du problème. En effet, malgré son existence, il n'apparaît pas être la cause des plaintes des colons, ni même l'objet de la Commission. Il semble peu probable que des «colons spéculateurs» puissent entreprendre des coupes de bois qui pourraient rivaliser de taille avec celles des compagnies forestières qui emploient, quant à elles, beaucoup de main d'œuvre. Même s'ils occasionnent des pertes de revenus pour le gouvernement, puisqu'ils ne déclarent pas le bois qu'ils vendent et qu'ils sont l'objet de plaintes, l'influence et les dommages causés par les colons spéculateurs semblent être grandement exagérés, ces derniers étant les boucs émissaires. Cela s'avère être davantage des cas isolés, par exemple le cas des conflits dans le canton Nemtayé. Ainsi, le chiffre avancé par la Commission sur le nombre de lots entre les mains de colons spéculateurs me paraît nettement exagéré (selon la Commission, au Québec, il y aurait 10 000 lots entre les mains de

---

<sup>121</sup> Ibid.

<sup>122</sup> J. H. LEGRIS, *Op. Cit.* , p. 8.

spéculateurs<sup>123</sup>). Il faut ici se rappeler que le maître à penser de cette Commission est Langelier, considéré comme le chasseur de faux colons par excellence »<sup>124</sup>. C'est lui qui effectue les enquêtes avec le Chanoine Thivierge et c'est aussi lui qui rédige les rapports. À ce propos, il sera même accusé par un député ministériel, « d'avoir, dans son rapport, « tripoté » les témoignages. »<sup>125</sup> Le président de la Commission, le sénateur Legris, comme nous l'apprend Rumilly, « aux trois quarts converti à la thèse antiparentiste dans les questions de colonisation, avait tout de même signé, sans enthousiasme, le rapport rédigé par Chrysostome Langelier. »<sup>126</sup>

Les enquêtes tenues par la Commission de colonisation couvrent l'ensemble du territoire québécois. Elles peuvent être consultées par région, mais il existe aussi un rapport final que Rumilly résume bien :

Les richesses forestières de la province, affirmait le rapport, sont inépuisables. Elles peuvent alimenter indéfiniment les industries transformatrices du bois. Sur cette terre d'abondance, les colons et les marchands de bois vivent en bon accord, et les colons, dans l'ensemble, ne se plaignent pas. Tous les ennuis proviennent des spéculateurs [...]. Il existe quelque dix mille lots ainsi tombés entre les mains de spéculateurs [...]. La Commission recommande la construction de chemins de fer, comme stimulant de la colonisation.<sup>127</sup>

Ces quelques lignes dressent véritablement le portrait de la situation tel qu'évoqué par le rapport final de la Commission. Il se résume donc à ces propos, auxquels on a ajouté une panoplie d'exemples. Les colons spéculateurs sont ainsi les boucs émissaires de la Commission.

---

<sup>123</sup> Ibid, p. 83.

<sup>124</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons », *Op. Cit.*, p. 27.

<sup>125</sup> Robert RUMILLY, *Op. Cit.*, p. 137.

<sup>126</sup> Ibid, p. 189.

<sup>127</sup> Ibid, p. 135.

En se rapportant au cadre juridique de l'époque, comme nous l'avons fait au précédent chapitre, on se rend compte que les lois avantagent systématiquement les concessionnaires forestiers au détriment des colons. De plus, notons qu'à cette époque, il n'existe aucun moyen de contrôle administratif des activités des concessionnaires forestiers, ce qui apporte un phénomène de sous-enregistrement des bois coupés et, par conséquent, des droits de coupe versés au gouvernement, puisque les mesureurs de bois sont au service des concessionnaires.<sup>128</sup> De tels problèmes ont aussi été mis de côté lors des enquêtes et du rapport de la Commission.

Le rapport final est divisé en deux parties principales, les constatations et les recommandations. Or, il s'avère que la seconde partie du Rapport contient de nombreuses recommandations qui ne sont même pas en lien avec les constatations évoquées dans la première partie, tel que nous pourrions le constater. Nous allons à présent prendre connaissance des principales constatations et recommandations de ce rapport.

#### 2.2.1. Constatations

Dans cette partie, sont exposées les principales constatations mises à jour par la Commission. Celles-ci sont présentées sous forme d'énumérations afin d'alléger le texte et de présenter fidèlement les propos de la Commission :

##### **Colons**

- Aucun grief réel n'est fait de la part de colons de bonne foi. (p. 8) ;

---

<sup>128</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 22.

- «Ces histoires de pillage de lots par les propriétaires de limites sont presque invariablement répandues par les spéculateurs déçus dans leur projet par la vigilance du département des terres et de ses officiers.» (p. 19) ;
- «Nous affirmons [...] que sur tous les lots sortant de licence, le colon est certain de trouver du bois bien plus qu'il ne lui en faut pour se bâtir [...]». (p. 21) ;
- La Vallée de la Matapédia et Bonaventure constituent les régions les plus avantageuses quant au bois qui reste au colon. (p. 23) ;
- Beaucoup de gens ont l'impression que les colons sont traités plus libéralement dans la province de l'Ontario. Selon, la Commission, «c'est une erreur». (p. 26) ;
- De nombreux feux de forêt sont occasionnés par les colons à cause de leur éparpillement sur le territoire, d'où la nécessité de regrouper les colons. (p. 44) ;
- Il y a augmentation de la demande de terres à bois de chauffage. Bien que l'on ne puisse utiliser ce bois qu'à des fins personnelles, il semble que cette loi soit violée fréquemment. (p. 52) ;
- Les colons sont, pour une large part, responsables de la destruction des forêts. (p. 56) ;

### **Exploitation forestière**

- Selon les enquêtes de la Commission, tous les faits prouvent, qu'en général, les porteurs de licence ne dépouillent pas tout le bois sur les lots concédés pour des fins de colonisation. (p. 18-19) ;

## **Gouvernement**

- «La prudence commande d'arrêter cette spéculation sur les lots à culture et de tenir à la disposition du gouvernement et de l'agent des Terres, tous les lots qui ne sont pas occupés de bonne foi [...]. L'accès libre du colon aux lots libres doit être la règle suprême.» (p. 33) ;
- Pitoyable état du service des agences. (p. 38) «En général, les agents des Terres sont inactifs, insouciants, négligents et ne s'occupent pour ainsi dire de leur besogne officielle que lorsqu'ils n'ont pas d'autre chose à faire.» (p. 39) Aux yeux de la Commission, il importe donc de réformer au plus tôt le service des agences ;
- La plupart des 32 agents des Terres du Québec «refusent de faire l'inspection des lots pour donner les certificats requis pour l'émission des lettres patentes.» (p. 40) ;
- «En général, les rapports des arpenteurs sur la nature du sol, ses qualités et son adaptabilité à la culture sont d'une inexactitude déplorable.» (p. 42) ;
- On met une partie des argents de la colonisation à la disposition des députés qui, bien souvent, «s'en servent pour faire du patronage, récompenser des cabaleurs dévoués, bien plus que pour faire avancer la colonisation.» (p. 44) ;
- Le gouvernement concède trop de terres publiques. Ainsi, il y a beaucoup de lots sous billet de location sur lesquels on n'a rien fait. Ces excès de vente amènent de la protestation de la part des porteurs de licences qui demandent alors qu'il y ait annulation automatique de la vente des lots. (p. 62-66).

Parmi les constatations que nous venons d'énumérer, notons d'abord que la première, « aucun grief réel n'est fait de la part de colons de bonne foi », s'avère contradictoire avec les données recueillies dans les rapports de la Commission. De plus, un simple survol du rapport et des plaintes présentes dans les documents de la session nous démontre qu'il est totalement faux de prétendre que l'antagonisme entre les colons et les concessionnaires n'existe pas et que tous les problèmes sont la conséquence des faux colons ou colons spéculateurs. De plus, notons, qu'il n'y a, pour ainsi dire, rien concernant l'exploitation forestière, sa législation ou son amélioration, ce qui apparaît plutôt étonnant. Selon la commission, les concessionnaires ne sont aucunement à blâmer. Par ailleurs, on remarque certaines contradictions au sein même des constats du rapport final. En effet, on vante tantôt la vigilance du département des Terres et de ses officiers pour tantôt se plaindre de la négligence et de l'insouciance des agents des terres. Par ailleurs, on accuse faussement les colons d'être responsables de la destruction des forêts. Cette observation est presque risible, surtout avec ce que l'on connaît aujourd'hui de tous les dommages causés par l'industrie forestière. Dans un même ordre d'idées, on reproche au gouvernement de concéder trop de terres publiques. Or, il faut se rappeler qu'à cette époque, la colonisation est largement prônée, notamment pour contrer l'exode massif des Québécois vers les États-Unis. Il semble alors paradoxal de favoriser la colonisation tout en voulant concéder moins de terres aux colons.

### 2.2.2. Recommandations

Nous nous intéresserons maintenant aux recommandations émises par la Commission qui ont pour but de faire suite à l'enquête sur les conflits entre la

colonisation et l'industrie forestière. Celles-ci, pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment, sont présentées sous forme d'énumération :

**Première mesure qui s'impose** : division du domaine public en terrains de colonisation et terrains à bois de commerce. (p. 73) ;

### **Colonisation**

- Pour que la colonisation progresse, «il faut d'abord prendre les mesures voulues pour que le colon puisse obtenir son lot sans retards, ni atermoiements (sic) [...]. Cela comporte la suppression du pouvoir de désaveu que le ministre peut exercer dans les quatre mois à compter de la date du billet de location» (p. 73) ;
- Il doit y avoir annulation automatique lorsque les conditions du billet de location ne sont pas suivies, toutes, ou en partie. (p. 74) ;
- Ajouter à la loi un article décrétant que tout transfert d'un lot sous billet de location devra être envoyé au département des Terres dans les trente jours à compter de sa date d'émission, sous peine de nullité. (p. 75) ;
- «Amender l'article 1342 et faire décréter que tout colon qui fait ou vend du bois pris sur son lot et ne transmet pas au département des Terres avant le 30 avril l'affidavit requis [...], sera déchu du droit de réclamer l'imputation ou le remboursement des droits de coupe.» (p. 76) ;
- Concentrer les établissements de colonisation sur de plus petites étendues. (p. 80) ;
- Annulation immédiate des quelques 10 000 lots sous billet de location sur lesquels aucune amélioration n'a été apportée. (p. 83) ;

- Construire des chemins de fer (p. 90 à 102) : Ils constituent «le plus puissant et le plus efficace moyen de colonisation». (p. 93) ;
- Ne pas accorder une place trop considérable au bois dans les avantages que l'on fait miroiter aux colons. (p. 116-117) ;

### **Forêt**

- Pour la Commission, la ressource forestière est inépuisable, exceptées les forêts de pins, qu'elle recommande de mettre en réserve. (p. 77) ;
- Ériger les terres boisées impropres à l'agriculture en réserves forestières. (p. 78) ;
- Favoriser les surveillants et les chefs de chantiers pour l'exercice des fonctions de garde-feu. (p. 80) ;
- Ajouter une clause, comme en Ontario, où il faut des permis pour se déplacer en forêt, afin d'éviter les feux, les squatteurs, les rôdeurs, etc ;
- Au lieu de vendre des terres à bois de chauffage, les constituer en réserves. (p. 84) ;

### **Exploitation forestière**

- Stimuler, autant que possible, l'industrie de la pulpe et du papier qui est «l'auxiliaire naturel de la colonisation». (p. 84) ;
- « [...] il est vrai de dire que partout le marchand de bois a été le précurseur du colon. En équité, sinon en loi, ces industriels ont des droits acquis qu'il importe de respecter [...]. Le respect de ces droits est aussi dans l'intérêt de la province puisque le pays n'aurait guère à gagner et beaucoup à perdre en adoptant une

politique propre à nuire à une industrie aussi importante que celle de l'exploitation de la forêt.» (p. 104-105) ;

- Présentation du Nouveau-Québec (à cette époque, l'Abitibi y est inclus) où l'on vante les soi-disant possibilités d'agriculture. (p. 107 à 114) Cette présentation n'a aucun lien avec les buts de la Commission et s'avère totalement superflue.) ;

### **Gouvernement**

- Changements dans le personnel du service des agences, de même que dans l'emplacement de certains bureaux. (p. 118) ;
- Il y a inefficacité du service des gardes forestiers. «L'inspection des agences est nulle». Les agents devraient être contrôlés et ramenés à leur devoir par «un inspecteur actif et énergique». (p. 119).

Parmi les recommandations abordées précédemment, notons d'abord celle qui s'avère être la plus importante, c'est-à-dire la division du domaine public en terres destinées à la colonisation et en terres réservées pour l'exploitation forestière. C'est cette absence de classification qui est à l'origine de nombreux conflits entre colons et concessionnaires. Notons que cette classification ne surviendra, en fait, qu'en 1921.<sup>129</sup>

La Commission amène aussi d'autres recommandations qui auraient pu être utiles pour la colonisation, mais qui ne seront jamais véritablement prises en compte, par exemple la concentration des habitations et l'amélioration du service des agences. Dans l'ensemble, même si cette Commission semble porter sur l'avancement de la colonisation, ses recommandations se révèlent souvent inutiles pour son avancement,

---

<sup>129</sup> Pierre LABRECQUE, *Le domaine public foncier*, Op. Cit., p. 91.

sauf, bien entendu, ce qui concerne la séparation des terres vouées à la colonisation de celle vouées à l'exploitation forestière. On remarque que la Commission de colonisation encourage la stimulation de l'industrie forestière et que celle-ci est perçue comme étant « l'auxiliaire naturel de la colonisation », alors que l'on force le colon à se lancer dans l'agriculture. Malgré le fait que cela va selon le cadre juridique de l'époque, on peut s'interroger sur la pertinence de cette affirmation, surtout lorsque l'on s'attarde aux années subséquentes où l'on s'aperçoit que le même type de situation perdure entre ceux qui s'accaparent de la terre dans le but de l'habiter et ceux dont le but est l'exploitation de la matière ligneuse. Aussi, on peut se rendre compte que des colons seront dirigés vers certains centres de colonisation à faible potentiel.<sup>130</sup> Il s'avère aussi dérangeant de lire dans les recommandations de cette commission que les marchands de bois ont des droits acquis qu'il importe de respecter. Cette Commission ne pouvait guère mieux se soumettre au dictat des compagnies forestières. Notons de plus, pour des besoins futurs, que la Commission souligne le fait de ne pas accorder d'importance au bois dans les avantages que l'on fait miroiter pour la colonisation.

### 2.2.3 Bilan du rapport de la Commission

Comme on le constate, le rapport de la Commission de colonisation ne se montre guère satisfaisant pour ce qui est des solutions apportées aux conflits colons-concessionnaires. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on se penche davantage sur l'histoire qui s'est déroulée immédiatement après cette époque et ce, jusqu'à la crise des années 1930 et où l'on peut encore observer les mêmes problèmes. Par ailleurs, ce rapport n'est pas plus éclairant sur la situation de la colonisation et son avenir. La

---

<sup>130</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 468.

Commission semble faire davantage usage de sévérité envers les colons qu'envers les concessionnaires forestiers, ne prévoyant aucune mesure corrective pour ces derniers. On a qu'à se rappeler le passage du représentant de la *Fenderson Co.* devant la Commission, contre lequel aucun reproche n'a été fait.<sup>131</sup> Aussi, à la lecture des enquêtes de la Matapédia, on s'aperçoit qu'on s'en prend davantage aux faux colons, qu'au véritable conflit entre les colons et les exploitants forestiers. On amplifie donc un phénomène pour en masquer un autre. Nous allons maintenant nous attarder sur un autre rapport qui a lui aussi vu le jour à la même époque que celui de la commission, il s'agit du *Rapport Stephens*, dont il a été brièvement question lorsque les problèmes entourant la constitution de la Commission ont été abordés.

#### 2.2.4. Le Rapport Stephens et ses recommandations

George Washington Stephens, fut ministre sans portefeuille sous Marchand et Parent, Il est un avocat et un homme politique d'origine américaine ayant grandi à Montréal. Stephens s'impliqua d'abord à la politique. Lorsqu'il fut sur la scène municipale, il s'attaqua particulièrement à la «clique» entourant l'échevin Préfontaine.<sup>132</sup> Or, ce dernier et quelques autres, notamment Rainville, s'avèrent être de très proches collaborateurs du Premier Ministre Parent. Ce serait eux, aux dires de Rumilly, qui auraient averti Parent de se méfier de Stephens car celui-ci pourrait se retourner contre lui lors d'une enquête poussée sur les politiques et les pratiques de la colonisation.<sup>133</sup>

---

<sup>131</sup>J.C. LANGELIER, *Rapport de la Commission de colonisation, Annexes : Enquêtes dans la Matapédia [sic], Op.Cit.*, pp. 96-98.

<sup>132</sup>Jack JEDWAB, «Stephens, George Washington», *Dictionnaire biographique du Canada, Vol. XIII, De 1901 à 1910*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 1073-1074.

<sup>133</sup>Robert RUMILLY, *Op. Cit.*, p. 64.

Ayant participé à la Commission de colonisation lors de sa première constitution en 1902, Stephens est toutefois évincé lors de sa reconstitution. Il publie néanmoins son propre rapport intitulé *Forestry and colonization : A report*, qui est rejeté par la Commission, comme nous l'avons vu. Mort en 1904, Stephens ne pourra pas défendre ses thèses.

Le rapport de Stephens est presque aussi volumineux que celui de la Commission de 1904 et semble, pour reprendre les termes du *Chronicle*, plus impartial que celui officiel.<sup>134</sup> Stephens fait fréquemment référence à d'autres pays, notamment la Suède, afin de comparer les situations, ce qui apparaît être très important dans le cadre d'un tel travail, mais qui a complètement été laissé de côté par la Commission suivante. Le Québec gagnerait à s'inspirer du système de gestion forestière suédois, comme le fait remarquer Stephens, qui semble être beaucoup mieux organisé. Le document de Stephens analyse aussi brièvement le système entourant la gestion des forêts américaines, ce qui éloigne quelque peu du véritable propos, mais qui constitue tout de même un exemple intéressant. En effet, à cette période les États-Unis sont en manque de bois et ils en importent une grande partie du Canada. Cet exemple apparaît ainsi très significatif puisqu'il mène à une correction de la situation, afin d'éviter une pénurie semblable à celle vécue par nos voisins du sud.

Le rapport émis par Stephens se termine par une série de recommandations, présentées sous forme d'énumération, qui constituent un résumé du contenu de son rapport. Comme elles sont au nombre de trente-trois et que plusieurs d'entre elles

---

<sup>134</sup> Ibid, p. 136.

peuvent être regroupées sous un même thème, il sera ici question d'un résumé de ces recommandations :

**Principale recommandation :** Les terres destinées à l'exploitation forestière doivent être séparées de celles destinées à la colonisation ;

### **Forêt**

- Une réserve forestière doit être constituée afin de protéger les terres pour l'exploitation forestière exclusivement ;
- Un système forestier scientifique doté d'un personnel qualifié doit être mis sur pied (*Forestry professorship*) ;
- Il doit y avoir perfectionnement du système de protection des incendies de forêts de même qu'une politique de reboisement systématique ;
- Prévenir la coupe à blanc sur les montagnes afin de protéger le plus possible les «pouvoirs d'eau» (*water supply*) ;
- Pendant la période la plus dangereuse (du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre) interdire tout feu en forêt et renforcer les mesures de sécurité entourant les feux de forêts, notamment par une meilleure éducation. Aussi, octroyer des bonus aux régions où il n'y aura pas eu de feux ;

### **Gouvernement**

- L'abolition de la vente des lots sur des concessions forestières ;
- L'abolition de la vente de lots aux spéculateurs. (À cet égard, Stephens est bien conscient du problème. Il en relativise toutefois la portée et ne rend pas les

spéculateurs responsables de tous les problèmes concernant les conflits entre les colons et les porteurs de licence) ;

- Renforcer le département des terres, compte tenu de l'incapacité de ses agents, et engager du personnel compétent afin de vérifier si les porteurs de licences respectent les lois en vigueur concernant les droits de coupe, les diamètres de coupe, etc.
- L'administration de l'argent octroyé pour la colonisation doit revenir uniquement aux cantons qui se développent, dans le sens où on ne doit pas subventionner des régions déjà colonisées ;

### **Exploitation forestière**

- Le porteur de licence ne doit pas avoir plus d'un an pour enlever le bois marchand des lots destinés à la colonisation ;
- Doubler les droits perçus par la couronne sur le bois d'œuvre.

### **Colonisation**

- Encourager par tous les moyens, notamment par la construction de routes, l'établissement de colons de bonne foi (*bona fide settlers*) et favoriser leur concentration sur le territoire ;

Si l'on compare les recommandations du rapport de Stephens avec celles présentées par la Commission de colonisation, on se rend compte qu'il y a certains points qui coïncident et que ce sont les mêmes thèmes qui ont été employés pour la présentation des recommandations des deux rapports. Notons d'abord, qu'ils relèvent la nécessité de

la division des terres publiques, sans toutefois appuyer sur le fait. Aussi chacun d'eux propose l'amélioration du système de protection des incendies, ainsi que l'amélioration du département des Terres, marqué par l'inefficacité de ses agents. De même, ces rapports préconisent la séparation des terres destinées à l'exploitation forestière, de celles destinées à la colonisation. Le rapport de Stephens diffère toutefois de celui de la Commission de 1904, puisqu'il met de l'avant certains points forts, qui furent délaissés par la Commission. Parmi ceux-ci, notons la mise sur pied d'un système forestier scientifique et une meilleure gestion de l'argent destiné à la colonisation. De plus, on remarque un souci à la fois pour l'avenir de la ressource forestière et pour celui de la colonisation. Cela se rapproche notamment du discours conservationniste qui s'est développé au Canada à partir des années 1870. Ce mouvement de conservation des ressources dénonce, entre autres, la dévastation des forêts par les concessionnaires forestiers.<sup>135</sup> Ce discours mène conséquemment au partage des terres. Ce souci de préservation de la forêt est quasi absent chez la Commission. En effet, pour celle-ci, les ressources forestières sont inépuisables. Il faut donc encourager l'exploitation forestière par les compagnies qui, d'autant plus, rapportent d'énormes revenus au gouvernement, l'exploitation forestière étant le plus gros bailleur de fonds du gouvernement provincial jusqu'à la venue de la nationalisation de l'hydroélectricité dans les années 1960. Pour ce qui est de la colonisation, il semble que pour la Commission, la construction de chemins de fer mène directement à la colonisation. À cet égard, Stephens n'arrive pas à la même conclusion. Il comprend qu'ils sont un atout pour la colonisation, mais ils ne sauraient, à eux seuls, provoquer la colonisation. Par ailleurs, on peut remarquer que les différentes recommandations de Stephens ne visent pas uniquement les colons, comme

---

<sup>135</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 283.

c'est le cas pour le rapport de la Commission, mais concernent aussi les détenteurs de concessions forestières.

À première vue, le rapport *Forestry and colonization*, ne semble pas aussi frondeur qu'il avait été prétendu, notamment par le chroniqueur Rumilly. Nous pensions, étant donné que ce rapport a été refusé, qu'il fût beaucoup plus pamphlétaire qu'il ne l'est en réalité. Même s'il amène de bons points et qu'il procède à des comparaisons avec d'autres pays, le rapport de Stephens ne me semble pas plus satisfaisant que celui de la Commission de 1904. En plus d'aller dans diverses directions qui ne semblent qu'éloigner le lecteur de la situation étudiée, Stephens n'apparaît pas s'attaquer au véritable problème émanant de la situation qui a mené à la formation d'une commission d'enquête. Celui-ci se situe à un autre degré que celui du conflit concessionnaire-colon. Il s'agit de l'absence de collaboration et d'entente entre le Ministère des Terres et Forêts et celui de la Colonisation en ce qui a trait aux terres publiques. Bien que soulignée par les deux partis, la classification des terres agricoles et forestières n'est qu'effleurée, c'est-à-dire qu'aucun accent n'est réellement apporté sur le phénomène. Si ces conflits perdurent (c'est d'ailleurs encore le cas dans les années 1930), c'est qu'on ne prend pas les mesures adéquates pour corriger la situation.

### 2.3. Bilan de la Commission

Dans l'ensemble, l'apport de la Commission d'enquête pour le règlement des conflits entre les colons et les concessionnaires, de même que pour l'avancement de la colonisation est bien mince. Il semble que le rapport final de cette Commission fut relégué aux oubliettes. De toute façon, celui-ci ne contenait aucun véritable moyen

permettant d'harmoniser les relations entre les deux acteurs que sont les colons et les compagnies forestières, pas plus qu'il ne renfermait des solutions pour un développement accru de la colonisation. En étudiant attentivement les rapports de la Commission, on se rend parfaitement compte que l'on ne veut en aucun cas porter atteinte aux concessionnaires forestiers. On le perçoit clairement par l'unique passage de John Fenderson devant la Commission, où les propos de ce dernier ne sont jamais remis en question et sont acceptés en tant que vérité. Aussi, on comprend les buts de la Commission lorsqu'on lit dans leurs recommandations que les exploitants forestiers « ont des droits acquis qu'il importe de respecter »<sup>136</sup>.

Il faut aussi garder en mémoire que c'est J.-C. Langelier qui donne le ton à la Commission. Il est aussi le seul à demeurer au sein de celle-ci, même après les divers changements survenus. Ce dernier dirige principalement ses enquêtes vers ceux qu'il qualifie de faux colons. À notre avis, cette appellation est plutôt erronée. En effet, la colonisation était principalement orientée vers le développement de l'agriculture. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, les lois concernant l'obtention d'un lot pour un colon exigent que celui-ci fasse le défrichage de sa terre et la cultive. En réalité, les colons étaient parfois dirigés vers des terres où le potentiel agricole était très faible. Le colon se retrouvait donc dans l'obligation de s'immiscer dans l'exploitation forestière, afin de se garantir un certain revenu. Or, on ne veut pas que les colons fassent de l'exploitation forestière et cela ressort très explicitement dans les travaux de la Commission, puisqu'il y a question de préséance des concessionnaires forestiers. On y affirme l'importance de stimuler l'industrie forestière et la nécessité de ne pas

---

<sup>136</sup> J. H. LEGRIS. *Rapport de la Commission de Colonisation, Op. Cit.*, p. 104.

considérer le bois en tant qu'avantage pour les colons. Ces derniers sont donc exclus de l'exploitation forestière et ne peuvent y participer qu'en tant que main-d'oeuvre pour une compagnie. Par ailleurs, à l'époque, le colon de bonne foi était celui dont les orientations étaient presque exclusivement vouées à l'agriculture. Comme l'explique Gaudreau, les « autres, soit ceux qui ont l'irrésistible envie d'exploiter la matière ligneuse, en dépit des règlements, sont présentés comme une nuisance publique, comme des faux colons qui n'ont pas leur place sur les terres de la Couronne. »<sup>137</sup>

On comprend ainsi que les objectifs poursuivis par les gouvernements sont toujours orientés vers un effet à court terme. On préfère que l'exploitation forestière soit dirigée par des grosses compagnies puisque celles-ci rapportent d'importantes sommes dans les coffres nationaux. Certes, le Québec ne pouvait guère faire mieux afin de s'assurer des entrées massives de capitaux à court et moyen termes. À long terme cependant, on ne peut penser à instaurer sur un territoire où se pratique une telle exploitation un véritable développement de la région. On se retrouve ainsi aux prises entre deux logiques complètement opposées, tel que nous l'avons énoncé précédemment : celle de l'exploitation et celle du peuplement. Aussi, la puissance des compagnies forestières fait qu'elles constituent un puissant lobby qui influence les décisions politiques. De plus, comme on le remarque dans les travaux de la Commission, on s'en prend davantage aux colons qu'aux concessionnaires forestiers. En effet, on réclame une annulation rapide de la vente des lots qui sont entre les mains de soi-disant colons spéculateurs et on recommande un meilleur encadrement des

---

<sup>137</sup> Témoignages d'A. J. Russel, Allan Gilmour et G. Hamilton (1854) cité dans Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 273.

colons. On ne retrouve cependant aucune mesure touchant les propriétaires de concessions, mis à part l'encouragement à l'exploitation d'une ressource qui, à leurs yeux, est inépuisable. Revenons maintenant au territoire étudié afin de constater que les mêmes problèmes demeurent bien présents après le passage de la Commission d'enquête.

#### 2.4. Situation de la colonisation dans la Matapédia au lendemain du passage de la Commission de colonisation

Après le passage de la Commission de colonisation dans la Matapédia, on s'aperçoit que la situation qui règne entre les colons et les exploitants forestiers demeure sensiblement la même. Cela n'a rien d'étonnant, compte tenu du discours tenu dans le rapport final de la Commission. Ainsi, les mêmes tensions qui sont survenues dans Awantjish et Nemtayé perdurent et s'enveniment même davantage.

En octobre 1902, soit un mois après le passage de la Commission de colonisation dans la Vallée de la Matapédia, la *St-Lawrence Co. Ltd* acquiert 40 000 acres de terrains non-concédés de la *King Brothers*.<sup>138</sup> Elle ne conservera ces possessions que pendant deux années, mais de nombreux tiraillements surviennent. Selon Michaud, il y a même trois procès opposant des colons à cette compagnie.<sup>139</sup> La *St-Lawrence*, qui effectue la coupe du bois pour le compte des King, estime que le bois marchand des lots octroyés aux colons dans la portion du canton Nemtayé appelé Coutureval, leur appartient.<sup>140</sup> En principe, selon la loi, la compagnie a jusqu'au 30 avril

---

<sup>138</sup> J. D MICHAUD, *Op. Cit.*, p. 165.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Ibid, pp. 166-167.

suivant la date d'émission du billet de location au colon pour enlever le bois marchand du lot.<sup>141</sup> Le même type de situation que nous avons déjà abordé se reproduit.

Des colons ont coupé du bois dans le but de le vendre à un marchand local et non à la compagnie. La *St-Lawrence* envoie donc des hommes sur les lots des colons pour récupérer le bois coupé. Les colons sont cependant décidés à ne pas laisser le bois de leurs lots au personnel de la compagnie et protestent fortement. Il y a même du vandalisme qui est commis sur le matériel de la compagnie. Celle-ci proteste alors et le vice-président de la compagnie, G.T. Smith, écrit au Premier Ministre Parent et réclame une intervention policière. La tension continue de monter et une dépêche est alors envoyée par un contremaître de la *St-Lawrence*, qui est aussitôt transmise au procureur général.<sup>142</sup> S'ensuit alors l'arrestation de colons. L'affaire Nemtayé a eu un grand écho, et ce, dans l'ensemble du Québec. Voici comment J.D. Michaud rapporte l'événement :

L'affaire fit beaucoup de bruit et ses échos défrayèrent pendant quelques semaines la presse de la province. La situation se corsa même à un point tel qu'un jour la police provinciale fit irruption dans le paisible canton Nemtayé... Les colons s'emparèrent des policiers, les mirent dans l'impossibilité de nuire et vinrent les conduire poliment jusqu'à Amqui... [...] Quelques jours plus tard, huit colons furent arrêtés et emmenés prisonniers à Rimouski d'où ils revinrent triomphalement, après quelques heures de détention.<sup>143</sup>

Les colons sont en fait condamnés à une amende de 150 \$ chacun pour « garder la paix ». <sup>144</sup>

Pendant que surviennent ces tensions avec la *St-Lawrence* et auxquelles la *King Brother* est liée, la *Fenderson* en profite pour gagner du terrain. Comme on a pu le constater lors de son passage devant la commission, la compagnie se montre le plus

<sup>141</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, p. 354.

<sup>142</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons », *Op. Cit.*, p. 28.

<sup>143</sup> J. D MICHAUD, *Op. Cit.*, p. 167.

<sup>144</sup> *Ibid.* p. 28.

possible respectueuse des colons devant les autorités. En réalité, elle continue de demander l'annulation de la vente des lots et elle effectue des pressions pour s'accaparer du territoire des compagnies rivales, notamment celui de la *King Brother*. En 1906, la *St-Lawrence Company limited* vend ses concessions forestières à la *Dominion Lumber Company* qui les cède en 1908, à la *John Fenderson Lumber company*.<sup>145</sup> Cette même année, la *King Brothers*, exaspérée des perpétuels conflits avec les colons et la compétition sans cesse grandissante de la Fenderson, décide de lui vendre l'ensemble de ses possessions forestières.

Tel que nous le constatons, la situation ne change aucunement suite au passage de la Commission. Les colons, par nécessité, se tournent vers l'exploitation de la forêt dans le but de s'assurer un revenu minimal. On le constate d'ailleurs à la lecture de témoignages recueillis dans la Matapédia pour la brochure *La colonisation par le bois*. Un colon de Saint-Alexandre s'exprime ainsi : « Beaucoup de colons sont forestiers malgré eux-mêmes ; ils auraient préféré cultiver mais ça prenait de l'argent. »<sup>146</sup> À Sayabec aussi, c'est le même genre de discours qui est véhiculé : « On vivait avec le bois, tout le monde vivait avec le bois [...] »<sup>147</sup> On constate une volonté de la population de vouloir prendre part à l'exploitation forestière, mais elle en est écartée complètement, ne servant en fait que de simple main-d'œuvre pour les compagnies. L'exemple des frères Couture, propriétaires d'un moulin, et du nombre important de colons qui se lient à eux dans le but de leur fournir le bois de leurs lots, démontre la ferme volonté d'une partie de la population d'assurer le développement des richesses de

---

<sup>145</sup> Ibid., p. 167.

<sup>146</sup> Paulette OUELLET, *La colonisation pour le bois*, Op. Cit., no. 3, p. 4.

<sup>147</sup> Ibid, p. 6.

leur milieu. Ces gens sont toutefois perçus comme des faux colons. L'appellation de faux colons, précédemment mentionnée pour désigner ces gens, apparaît donc complètement erronée.

Il faut se rappeler qu'à l'époque, la Matapédia en est encore à sa formation et ne compte qu'à cette époque que huit centres de colonisation (voir annexe 6, p. 158). Le gouvernement désire donc que le territoire se peuple le plus possible. Or, on ne peut implanter des gens sur un territoire sans que ceux-ci aient un travail. L'une des lacunes majeures de la colonisation au Québec est le fait qu'elle est orientée inconditionnellement vers l'agriculture, sans aucun souci à l'égard des ressources propres à la région, ni au potentiel agricole qui s'y trouve. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, une agriculture viable n'aurait jamais pu s'installer dans la vallée, hormis bien sûr en ce qui a trait à la production laitière, bien qu'elle n'était que très peu présente à cette époque. Il apparaît ainsi très étrange que l'on veuille peupler un territoire sans que la population qui y prend place ne puisse jouir elle-même des richesses de ce même territoire. L'agriculture qui s'implante dans la Matapédia ne rapporte que de faibles revenus et oblige ainsi les colons à se tourner vers l'industrie forestière, ne pouvant organiser eux-mêmes cette exploitation pour les raisons que nous avons vues. Le travail des habitants de la Matapédia est donc saisonnier, où l'été on s'adonne à l'agriculture et l'hiver à l'exploitation forestière. L'obligation de travailler pour les compagnies mène à une situation de dépendance envers celles-ci, comparable à celle vécue par les pêcheurs gaspésiens vis-à-vis les compagnies de pêche. Ainsi, le fait d'être obligé de travailler pour les compagnies forestières afin d'assurer sa subsistance est très différent de la vision historique habituelle qui veut que les gens se soient

installés dans la Matapédia « pour le bois » et que l'industrie forestière ait favorisé le peuplement de la Vallée.

Par ailleurs, tel que nous pourrions le percevoir, la dualité colonisation – exploitation forestière perdurera pendant bien des années. L'État ne veut pas d'un développement auquel prendrait pleinement part la population. La mise en valeur du territoire est donc laissée entre les mains des grands exploitants qui, au fil des ans, s'enrichissent et deviennent plus puissants. À court terme et compte tenu de la situation financière du Québec du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, un tel type d'exploitation et de vision gouvernementale par rapport au développement des territoires peut être justifiable. Cependant, comme nous pourrions le constater, la persistance des mêmes visées politiques au fil des ans soulève tout un questionnement quant à l'avenir du développement des régions. Un tel type de politique rapporte beaucoup à court terme, mais très peu à long terme. On ne fait ainsi aucun développement, on se contente de retirer les richesses du territoire, sans rien de plus et sans aucun souci à l'égard de la protection des forêts, l'entrée de capitaux étant l'ultime objectif poursuivi.

Tel que vu au cours de ce chapitre, la Commission d'enquête de 1904 n'a rien apporté de satisfaisant pour le règlement des conflits entre colons et concessionnaires forestiers. Cela n'est guère surprenant, lorsque l'on se rappelle les circonstances entourant la formation de la Commission et les gens qui la composent, de constater qu'on a orienté les enquêtes et le discours tenu par la suite. L'implication et les relations de hauts personnages politiques dans le domaine de l'exploitation forestière, de même que l'importance des revenus engendrés par cette exploitation et la puissance du lobby

formé par les compagnies ont empêché la Commission d'effectuer une enquête objective, concluante et signifiante pour la suite des choses. Nous allons maintenant regarder la période qui précède la crise économique dans le but de démontrer la persistance des situations conflictuelles dans la Matapédia, de même que la présence d'une agriculture qui est plus souvent qu'autrement mise à l'écart dans les travaux en lien avec la Matapédia.

## **TROISIÈME CHAPITRE : COLONISATION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE (1910-1950)**

Dans ce troisième chapitre, nous dresserons un portrait de la colonisation et de la situation forestière de la Matapédia des années 1910 à 1950. On s'apercevra que les tiraillements entre le processus d'occupation du sol et celui de l'exploitation de la ressource forestière sont toujours présents. De plus, il sera question des changements qui surviennent, tant du côté de la colonisation que de celui de l'exploitation forestière. Ces changements seront observés à travers l'évolution du développement plutôt que du point de vue technologique.

### **3.1. Poursuite du développement de la Matapédia (1910-1929)**

Dans cette partie, nous examinerons la colonisation, le rôle de l'agriculture et la présence d'un système agro-forestier pour la période du XX<sup>e</sup> siècle précédant la crise économique des années 1930. Nous allons, de plus, apporter une attention particulière à l'industrie forestière qui connaît un essor fulgurant au cours de la même période.

#### **3.1.1. Expansion continue de la colonisation**

En 1910, le mouvement de colonisation qui touche la Matapédia depuis 1890 se poursuit et on assiste ainsi à la fondation de plusieurs autres paroisses jusqu'au Krach boursier de 1929. Ces ouvertures continues s'inscrivent dans le contexte de développement du Québec. La période allant de 1911 à 1921 est considérée comme « la grande décennie de la mise en valeur du territoire agricole au Québec grâce à la forte demande et à l'explosion du prix des denrées agricoles provoquée par la guerre

[...]. »<sup>148</sup> On dit même que le quart de la superficie des terres améliorées du Bas-Saint-Laurent a été constitué au cours de cette décennie.<sup>149</sup> Dans la Vallée de la Matapédia, sept nouvelles paroisses voient le jour, ce qui totalise près de 38 % des municipalités que comptera la Matapédia à son expansion maximale.

Historiquement, on croit que le peuplement de la Vallée relève de l'exploitation forestière des grosses compagnies qui se sont implantées sur le territoire. Ainsi, on minimise le rôle de l'agriculture au profit de l'exploitation forestière dans le développement du territoire. On la classifie alors comme étant marginale par rapport à celle qui est pratiquée sur les basses terres. C'est d'ailleurs cette interprétation qui est présentée dans *l'Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Il convient à notre avis de mitiger quelque peu ces propos.

### 3.1.2. Place de l'agriculture

On ne peut aucunement nier l'importance de l'exploitation forestière dans le développement de la Matapédia, comme nous l'avons d'ailleurs mentionné. Aussi, tel que nous l'avons vu, le but recherché par la colonisation était d'ouvrir de nouvelles terres en vue d'y développer leur potentiel agricole. C'est ce que révèlent les conditions d'obtention d'un lot qui obligent l'acquéreur à le défricher et à le cultiver afin d'obtenir ses titres définitifs de propriété.

---

<sup>148</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 459.

<sup>149</sup> *Ibid.*

Il convient ici de s'attarder quelque peu au potentiel des terres de la Matapédia. Dans l'*Inventaire des ressources naturelles* de 1937 consacré à la Matapédia, on peut noter qu'environ « 8 % des terres [occupées] [...] sont impropres à la culture. »<sup>150</sup> La plupart de celles-ci, selon cet ouvrage, se retrouvent dans les municipalités de Saint-Moïse, Saint-Antoine-de-Padoue, Saint-Damase et Sainte-Paule (actuellement comprise dans la MRC de Matane).<sup>151</sup> Si l'on se réfère à des sources plus récentes, on arrive sensiblement aux mêmes résultats. En effet, dans une étude intitulée *Portrait agricole de la MRC de la Matapédia*, publié en 1999 par le gouvernement du Québec, on remarque que 10,1 % des terres ne sont pas assez fertiles pour permettre l'agriculture. Parmi ce pourcentage, 5% des terres sont de qualité médiocres et 5,1 % de qualité moyenne à médiocres. Parmi les terres restantes, notons l'importance de la forêt qui occupe 38,2 % de la superficie totale des terres. Il reste donc 51,7 % des terres dont le potentiel agricole peut être exploité. Parmi celles-ci, 7,7 % sont considérées comme étant de très bonne qualité, ne nécessitant aucun travaux particuliers avant la mise en valeur ; 24,9 % sont classées comme des terres de bonne qualité, c'est-à-dire qui sont aptes à la culture, mais où il y a présence de quelques pierres et où des travaux de drainage doivent être effectués. Enfin, il reste 19,1 % des terres qui sont de qualité moyenne. On dit que ces sols offrent de bonnes possibilités culturales, mais il faut toutefois « des travaux importants d'épierrement et de drainage. »<sup>152</sup>

---

<sup>150</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1937, Op. Cit.*, p. 16.

<sup>151</sup> Ibid.

<sup>152</sup> MINISTÈRE de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, *Portrait agricole de la MRC de la Matapédia*, Rimouski (Québec), Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, 1999, p. 3.

On constate donc que la région de la Matapédia possède tout de même un potentiel agricole important. On ne peut non plus accuser a priori les autorités de l'époque d'avoir dirigé inconditionnellement les colons vers l'agriculture. Le mouvement de colonisation que le Québec connaît des années 1890 jusqu'au début des années 1950 est le troisième et dernier mouvement au Québec, les deux précédents s'étant appuyés, plus ou moins fortement, sur l'agriculture. Il va donc de soi, pour les autorités en place, que la colonisation passe par le développement du travail agricole.

Tel que le note Bruno Jean, « [à] l'instar des observateurs de l'époque qui distinguent [...] les «faux colons» ou les «prétendus colons» et les «bons colons» ou les «vrais colons», il faut établir une distinction entre les deux types d'agriculture [qui se sont implantés dans l'arrière-pays]. »<sup>153</sup> Ce sont ces deux sortes d'agriculture qui caractérisent l'exploitation agricole de la Matapédia.

Le premier type d'agriculture relevé par Jean est celle dite « de circonstance ». Il s'agit de l'agriculture de subsistance. Ce premier modèle est pratiqué par les colons qui « n'ont guère d'attrait et de compétence pour le travail agricole, préférant l'état de travailleur semi-prolétarisé [...] »<sup>154</sup> Cet état caractérise aussi les colons qui ont été dirigés vers des terres impropres à l'agriculture. Dans ce cas-ci, l'agriculture est, en fait, indispensable pour assurer la subsistance des colons. Ceux qui la pratiquent ne se soucient toutefois pas d'améliorer leurs méthodes de culture, ni d'augmenter leur productivité. Cela les amène à se tourner vers un autre mode d'activité qui est, dans la

---

<sup>153</sup> Bruno JEAN, *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1985, p. 31.

<sup>154</sup> *Ibid*, p. 32.

Matapédia, l'exploitation forestière. Ironiquement, le type d'exploitation forestière qui est pratiqué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et ce, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle entretient inévitablement la persistance de cette agriculture de subsistance. En effet, puisque le travail en forêt est saisonnier, il ne saurait assurer la subsistance des familles de colons nouvellement installées, pas plus que celle des autres familles qui pratiquent cette agriculture. Celle-ci vient pallier le vide laissé par le travail saisonnier en forêt. On entre alors dans un cercle vicieux où le colon devient dépendant, à la fois, de l'agriculture de subsistance et de l'exploitation forestière. Cette dépendance perdurera *grosso modo* jusqu'à la fin des années 1950, où apparaîtront, petit à petit, des mesures de soutien social, de même qu'une professionnalisation du travail en forêt et une plus grande spécialisation agricole. Ce phénomène laisse donc le colon dans une situation où il s'avère très difficile d'améliorer son sort.

Le second type d'agriculture en est une marchande. Comme le remarque Jean, elle est pratiquée par des gens désirant « fonder une véritable agriculture aux caractéristiques similaires à celles de vieilles seigneuries riveraines. »<sup>155</sup> Cette agriculture peut être comprise comme l'expansion continue du territoire agricole déjà occupé. Dans la Matapédia, l'agriculture marchande se développe au cours de la période étudiée dans ce chapitre et, plus particulièrement, au cours des années 1940. Sa marchandisation ne dépasse toutefois guère l'Est du Québec. Ainsi, le peuplement de la Vallée est basé sur les activités économiques que sont l'exploitation forestière et l'agriculture. Ce type de développement a été surnommé agro-forestier, où l'agriculture demeurera à la remorque de l'exploitation forestière.

---

<sup>155</sup> Ibid., p. 32.

Le système agro-forestier, popularisé entre autre par Esdras Minville, constitue l'un des importants modes d'occupation du sol québécois. L'historien Normand Séguin, dont nous avons parlé dans les précédents chapitres, a bien décrit les fonctionnements de ce système dans le cadre d'une étude sur le Saguenay :

L'implantation des activités forestières a eu un effet décisif sur la naissance de l'agriculture au Saguenay et la colonisation de cette région par les colons-bûcherons [...] L'agriculture naissante [...] complètement tenue à l'écart des grands circuits commerciaux, adopta une marche forcée vers l'ouest, suivant les opérations forestières génératrices de revenus d'appoint. Les colons-bûcherons cherchaient à s'établir le plus près possible du centre des opérations forestières pour travailler dans les chantiers environnants et pour vendre à l'occasion une partie de l'excédent de leur récoltes. Mais à mesure que les opérations forestières se déplaçaient vers l'ouest, les premiers établissements agricoles se trouvaient désavantagés par rapport aux nouveaux mieux situés. Une grande vitalité démographique chez les nouveaux colons, l'ouverture continue de nouvelles paroisses agricoles, l'arrivée constante d'une certaine quantité de nouveaux colons assuraient aux entreprises forestières une main d'œuvre surabondante. L'agriculture de subsistance avait pris pied au Saguenay par l'attrait des revenus d'appoint de la forêt. Cette agriculture connut une extension spatiale vers l'ouest, prise en quelque sorte en remorque par les activités forestières.<sup>156</sup>

Le système agro-forestier est complexe et renferme plusieurs dimensions, de même que des variantes entre les diverses régions du Québec. L'explication de Séguin coïncide assez bien avec la situation qui prévaut dans la Matapédia pour la période étudiée. Notons l'emploi du terme colon-bûcherons. La colonisation et l'ouverture de terres nouvelles impliquaient inévitablement le défrichement des terres, c'est-à-dire la coupe de bois. Le colon qui était perçu comme un agriculteur en devenir devait cependant être d'abord bûcheron afin de rendre la culture possible sur son lot. Le manque de connaissances dans le domaine agricole et les faibles résultats engendrés par l'agriculture créaient une situation où le colon était confronté à trouver une autre source de revenus pour subvenir à ses besoins hors de la période agricole, c'est-à-dire la fin de

---

<sup>156</sup> Normand SÉGUIN, « L'économie agro-forestière: genèse du développement au Saguenay au XIXe siècle », dans *Agriculture et colonisation au Québec*, (sous la dir. De Normand SÉGUIN), Montréal, Boréal Express, 1980, p. 162, cité dans Bruno JEAN, *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, *Op. Cit.*, pp. 26-27.

l'automne, l'hiver et le printemps, où il se faisait bûcheron. Revenons maintenant à l'agriculture dans la Matapédia.

De 1910 à 1929, de nouvelles terres sont consacrées à la culture. On doit d'abord noter l'importance des facteurs climatiques qui ne laissent environ qu'une centaine de jours pour la saison végétative. Ainsi, la culture de variétés de plantes tardives s'avère difficile. D'un autre côté, la culture des variétés hâtives a, quant à elle, un rendement encore plus faible que la culture des variétés tardives.<sup>157</sup> Le cultivateur est ainsi placé face à un dilemme et n'a d'autre choix que d'utiliser « des variétés de faible rendement ou des variétés qui ne mûrissent pas suffisamment ou pas du tout une année sur cinq. »<sup>158</sup>

L'agriculture pratiquée dans la Matapédia suit sensiblement l'évolution de celle de l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent. Le géographe Pierre-Yves Pépin décrit bien le type d'agriculture qui s'est implanté dans le Bas-Saint-Laurent depuis le XIXe siècle et surtout, à partir des débuts du XXe siècle : « L'agriculture régionale est caractérisée par l'élevage laitier associé aux grandes cultures [blé, avoine, orge, etc.] ; on y fait également l'élevage ovin et porcin et la culture de la pomme de terre. »<sup>159</sup> À propos de cette dernière culture, la Matapédia fut surnommée, dans les années 1920 « district producteur de pommes de terre », titre qu'elle perd cependant assez rapidement au cours des années 1930. En 1925, il y a tout de même 160 wagons de

<sup>157</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Op. Cit., p. 18.

<sup>158</sup> Ibid.

<sup>159</sup> Pierre-Yves PÉPIN, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 208.

pommes de terres qui partent de la Matapédia.<sup>160</sup> L'élevage laitier, quant à lui, repose en grande partie sur l'amélioration de la production fourragère à laquelle les cultivateurs matapédiens ne semblent pas accorder une importance assez considérable, selon les rédacteurs de l'*Inventaire*. Connexes à cette industrie, des beurreries et des fromageries s'installent dans presque toutes les municipalités de la Vallée. L'élevage ovin occupe, lui aussi, une place considérable, plus en raison de la laine que de la viande, qui demeure fort peu consommée, à cause de l'emploi de techniques d'abattage archaïques qui donnent souvent un goût désagréable à la viande.<sup>161</sup> L'élevage du porc, quant à lui, prend beaucoup d'ampleur durant la période, de sorte qu'en 1929, une soixantaine de wagons sont expédiés sur les marchés extérieurs.<sup>162</sup>

Malgré la place qu'occupe l'agriculture dans la Matapédia, de nombreux produits doivent être importés. « On importe au complet des engrais chimiques, les moulées alimentaires, toutes les petites graines de semence, les insecticides, les fongicides, la ficelle d'herbage, puis toute la ferronnerie et quincaillerie, cela va de soi. »<sup>163</sup> Il en va de même avec le beurre l'hiver, et ce, malgré la présence de l'industrie laitière. De plus, 90 à 95 % de la farine est importée. Comme il est souligné dans l'*Inventaire* de 1937, une bonne part des revenus du cultivateur « passe à des achats qu'il pourrait éviter si l'agriculture avait une tournure plus adaptée aux besoins et si elle ne souffrait pas tant de la concurrence que lui fait l'industrie forestière. »<sup>164</sup> Nous allons

---

<sup>160</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Op. Cit., p. 19.

<sup>161</sup> Ibid, p. 22.

<sup>162</sup> Ibid, pp. 19-21.

<sup>163</sup> Ibid, p. 23.

<sup>164</sup> Ibid.

maintenant prendre connaissance de la situation de l'exploitation des forêts qui accaparent une part importante de la population matapédiennne.

### 3.1.3. Essor de l'industrie forestière

De 1910 à 1929, l'industrie forestière poursuit l'élan de développement entamé depuis les années 1890. Alors que presque partout dans le Québec, l'exploitation forestière s'oriente vers la production de pâtes et papiers, dans le Bas-Saint-Laurent et par extension, dans la Matapédia, l'industrie du sciage domine toujours l'économie. L'industrie des pâtes et papiers y puise tout de même d'importantes quantités de bois. Les usines de transformation de pâtes et papiers sont toutefois situées hors des frontières régionales, le Bas-Saint-Laurent ne servant qu'à fournir la matière brute.<sup>165</sup> Il est intéressant de noter que durant cette période, d'importantes pulperies voient le jour sur le rebord méridional de la Baie-des-Chaleurs. Notons, entre autres, la présence de la *New Brunswick International Paper*, de la *Bathurst Power and Paper Company*. L'usine de la *New-Brunswick International Paper*, installée à Dalhousie durant les années 1920, est la plus considérable d'entre toutes. Selon Jacques Lemay, elle « dépasse pour un certain nombre d'années la production de l'usine-mère installée à Trois-Rivières, la *Canadian International Paper*. »<sup>166</sup> Une partie de l'approvisionnement de cette usine provient alors de la Matapédia : « Selon les estimés d'un rapport gouvernemental, cette compagnie draine vers son usine, pas moins de 91 428 cordes de bois de la Rivière Causapscal. »<sup>167</sup>

---

<sup>165</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 22.

<sup>166</sup> *Ibid*, p. 68.

<sup>167</sup> *Ibid*, p. 68.

L'industrie du sciage est majoritairement dominée par les grandes compagnies qui possèdent la plus importante part des concessions forestières, tel que nous l'avons vu au premier chapitre. Ces industriels possèdent des scieries modernes à grand débit qui « produisent d'abord en fonction des grands marchés d'exportation et non pour les besoins en bois de la région. »<sup>168</sup> Comme le remarque Jacques Lemay, l'essor de l'industrie des scieries marque profondément le paysage régional. « Près de ces nouvelles installations industrielles, jaillissent avec une véritable spontanéité et concordance de petits centres urbains qui essaient le pourtour du territoire : Cabano, Rivière-Bleue, Estcourt, Sayabec, Amqui, Val-Brillant, Lac-au-Saumon sont les plus remarquables exemples de cette époque. »<sup>169</sup> Il s'ensuit par conséquent une exploitation massive des ressources forestières qui suscitera, comme nous le verrons, de nombreuses interrogations avant même l'arrivée des années 1940. De nouvelles compagnies viennent alors s'ajouter à celles déjà présentes dans la Matapédia, notamment, la *Matapedia Lumber Co.*, à partir de 1905.<sup>170</sup>

En se rapportant à la « Répartition géographique des principales usines de sciage dans le Bas-Saint-Laurent (1890-1930) et de leurs effectifs de main-d'oeuvre »<sup>171</sup>, on peut se faire une idée assez juste de la place qu'occupaient les scieries dans la Matapédia. On dénombre une scierie qui atteint une production moyenne de 15 millions de pieds mesure de planche (pmp), la *Madawaska Corporation Ltd.* Parmi celles qui atteignent une production moyenne de 10 et 15 millions de p.m.p., il y a la *Chaleurs Bay Mills*, la *John fenderson and Co.* et la *Matapédia Lumber Co. Ltd.* Parmi celles

<sup>168</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 55.

<sup>169</sup> *Ibid*, p. 41.

<sup>170</sup> *Ibid*, p. 49.

<sup>171</sup> *Ibid*, pp. 48-51.

dont la production se situe entre 5 et 10 millions de p.m.p., nous retrouvons la compagnie *Price Brothers*, encore la *John Fenderson and Co.*, la *King Brothers* et Thibault-Frères. Un regard plus approfondi de ces tableaux démontre aussi une présence importante de plus petites scieries dont la production se situe entre 1 et 5 millions de p.m.p. (voir annexe 9, p. 162). La diversification des traitements que l'on fait subir au bois amène une plus grande spécialisation des tâches. À côté des scieurs et de leurs assistants, on retrouve aussi des limeurs, des « batteurs », des mesureurs, des ingénieurs.<sup>172</sup>

Il apparaît difficile de brosser un portrait de l'industrie du sciage ou de celle des pâtes et papiers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, compte tenu des statistiques disponibles qui ne s'avèrent guère fiables et qui risquent de mener à une fausse interprétation des données. En effet, comme nous le fait remarquer Guy Gaudreau, d'importantes quantités de bois de pâtes sont calculées avec le bois de sciage, ce qui crée une fausse représentation de la production de bois de sciage qui se trouve injustement majorée par rapport à celle des pâtes et papiers.<sup>173</sup> Étant donné le peu de fiabilité que l'on peut accorder aux données relatives à l'exploitation du bois de sciage ou de pulpe, celles-ci seront complètement mises de côté. Retenons toutefois que les compagnies qui possèdent des usines de sciage se livrent autant à l'exploitation du bois de pulpe qu'à celui du bois de sciage, selon les aléas des marchés :

L'exploitation du bois à pâte n'est pas l'apanage exclusif des papetières. Au contraire, on constate que plusieurs entreprises de sciage s'adonnent également à ce type d'activité et à ce commerce lucratif. C'est le cas de la *Chaleurs Bay Mills* qui possède depuis 1902 une

---

<sup>172</sup> Ibid, p. 44.

<sup>173</sup> Guy GAUDREAU, *Op. Cit.*, pp. 27-29.

importante scierie à Restigouche et qui livre aux navires étrangers des chargements de bois pour en faire de la pulpe. Ce commerce se poursuivra jusqu'aux années 1940.<sup>174</sup>

L'exploitation du bois de pulpe au Bas-Saint-Laurent n'occupera pas une place aussi considérable que dans une région comme la Mauricie, où l'on retrouve des bassins hydrographique de plus grande importance. Ainsi, les seules pulperies que l'on retrouve au Bas-Saint-Laurent sont situées à Rivière-du-Loup et à Rimouski. Celle de Rimouski, propriété de la *Price-Porrirt Pulp and Paper Company* est mise sur pied dès 1902, mais ferme ses portes en 1927. L'insuffisance du pouvoir d'eau de la rivière Rimouski semble être, à l'époque, la cause de la fermeture. En fait, cette fermeture survient dans le cadre d'un réaménagement administratif de la compagnie *Price Brothers* qui procède à la fermeture de ses usines les moins rentables.<sup>175</sup>

Le rôle du Bas-Saint-Laurent dans le domaine des pâtes et papiers se limite davantage à un rôle de réserve forestière. On vient y puiser d'importantes quantités de bois pour la transformer à l'extérieur des frontières régionales. L'exemple de la Matapédia est flagrant. « Densément peuplé de conifères, bien rattachés, par voie ferrée et par ses nombreux cours d'eau, à la province du Nouveau-Brunswick, cette forêt se retrouve, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, à proximité d'un réseau de pâtes et de papier en pleine expansion qui s'érigent sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs. »<sup>176</sup>

---

<sup>174</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 68.

<sup>175</sup> *Ibid*, p. 62.

<sup>176</sup> *Ibid*, p. 67.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est aussi marqué par la multiplication des chantiers sur l'ensemble du territoire québécois. Leur rôle est d'assurer un approvisionnement constant des scieries et pulperies de la région et de l'extérieur.

Véritables unités de production, ces chantiers rassemblent, de plus en plus, des hommes aux occupations et aux statuts variés. Il y a, d'abord, les équipes de bûcherons qui sont chargées d'abattre les arbres, de les élaguer, de les débiter en billots. Leur temps d'activité se limite en général d'octobre à janvier, alors que la neige devient trop épaisse et gêne le déplacement [...] en forêt. Vient, ensuite, le travail des charroyeurs, en partie recrutés parmi les bûcherons, qui permet le transport du bois vers les berges et la surface gelée des rivières. Ceux-ci cessent leur activité vers la mi-mars, au moment où la neige des chemins et la glace empêchent toute activité. Les chantiers se vident alors de presque toute leur population et ne prennent vie qu'avec l'arrivée des « draveurs » de la mi-avril à la mi-mai ; ceux-ci dirigent le flottage des bois sur les rivières [...].<sup>177</sup>

Petit à petit, jusqu'aux années 1950, on assiste à une professionnalisation du travail en forêt, sujet étudié, entre autres, par Gérald Fortin. Cependant, durant plusieurs années encore il y aura cohabitation des activités forestières et agricoles. Comme le remarque Jacques Lemay par rapport à ceux qui s'en vont dans les chantiers :

[...] leur motif essentiel n'est pas l'attrait de la vie au grand air dans une nature riche en beautés, ou simplement le goût pour le métier du bûcheron, comme le prétend Raoul Blanchard, [...] c'est plutôt par nécessité. Les chefs de famille vont au chantier parce que leur production agricole leur procure des revenus insuffisants ; les fils de famille nombreuse, faute de terres disponibles et potentiellement rentables, s'y rendent à la fois par tradition et par incapacité d'exercer un autre métier.<sup>178</sup>

Les années comprises entre 1910 et 1929 peuvent être considérées comme une période d'essor. L'industrie forestière occupe une place de plus en plus importante au sein de l'économie régionale. C'est d'ailleurs pendant ces années que l'exploitation forestière par les grandes compagnies atteint son paroxysme, favorisée par une demande extérieure en croissance constante. La colonisation se poursuit et l'on assiste à l'ouverture de nouvelles paroisses. De plus, de véritables centres industriels sont formés

---

<sup>177</sup> Ibid, p. 77.

<sup>178</sup> Ibid, p. 78.

dans la Vallée, notamment Amqui, Val-Brillant et Sayabec.<sup>179</sup> La cohabitation des colons et de l'industrie forestière suscite toujours certaines tensions et nous en parlerons plus amplement en traitant la période subséquente. Une dynamique de développement marquée par l'industrie forestière et la présence de l'agriculture façonne donc le territoire matapédien. Nous allons à présent prendre connaissance des années de la crise économique, soit la période des années 1930.

### 3.2. Période de la crise économique (1930 à 1939)

La décennie des années 1930 est profondément marquée par la crise économique qui suit le Krach boursier de 1929 et qui affecte l'ensemble des pays occidentaux. Le Canada est alors durement frappé par la crise. Au Québec, le secteur de l'exploitation des ressources naturelles est aussi gravement touché, notamment celui de l'industrie forestière. Dans cette partie, nous verrons comment cette industrie a traversé la crise et nous nous attarderons aussi à la colonisation qui, malgré les difficultés économiques, poursuit son avancement.

#### 3.2.1. L'industrie forestière durement frappée

Au cours des années 1930, un déclin s'amorce au sein de l'industrie forestière du Bas-Saint-Laurent « qui n'atteindra jamais plus les sommets enregistrés au cours des années 1920. »<sup>180</sup> Avant même la fin de la décennie, on ressent les contrecoups de la surexploitation des années 1890-1930. Ainsi, comme on le souligne dans l'*Histoire du Bas-Saint-Laurent*, « [il] apparaît bientôt évident que la capacité des usines de sciage

---

<sup>179</sup> Ibid, p. 83.

<sup>180</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 419.

déjà installées est de loin supérieure aux besoins d'une ressource bien appauvrie. »<sup>181</sup>  
 Par ailleurs, du côté de la colonisation, on assiste à une plus grande prise en charge du mouvement par l'État. Aussi, la poursuite de la pratique du transfert de superficies concédées à des fins forestières au profit de la colonisation ne fait que perpétuer une situation conflictuelle déjà bien présente entre les colons et les industriels forestiers.

Au Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, l'industrie forestière fait face un à net recul, en grande partie à cause de sa dépendance aux marchés internationaux. En effet, l'industrie forestière du Québec est principalement basée sur l'exportation et elle est ainsi dépendante « à plus de 70%, des marchés américains et du Royaume-Uni. »<sup>182</sup> Comme le note Jacques Lemay, « il est difficile de proposer une description exacte de l'évolution de l'économie forestière bas-laurentienne au cours de cette décennie, puisqu'il n'existe pas de comptabilité régionale, comme telle, en cette matière. »<sup>183</sup>

Les effets de la crise se font ressentir très tôt. Les années 1931-1932 sont comprises comme une période de cassure. « Dans tous les cas, on constate un effondrement brutal des productions, des emplois et des salaires, même lorsque le capital engagé<sup>184</sup> ne semble connaître que des variations mineures. »<sup>185</sup> La crise économique freine alors brutalement le développement des usines forestières du Bas-

---

<sup>181</sup> Ibid, p. 419.

<sup>182</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 86.

<sup>183</sup> Ibid, p. 88.

<sup>184</sup> « Selon le Bureau fédéral de la Statistique: le capital engagé comprend non seulement le capital actif en argent pour les opérations de l'usine, mais également la valeur du terrain, des bâtiments et de l'outillage. » tiré de Ibid, p. 152.

<sup>185</sup> Ibid, p. 89.

Saint-Laurent qui représentent alors « l'essentiel du secteur manufacturier régional »<sup>186</sup>. La construction subit, de 1929 à 1933, une baisse de 90 %, ce qui affecte grandement l'économie régionale dominée par le bois d'œuvre.<sup>187</sup> On assiste alors à la fermeture de moulins, d'usines de sciage et de planage. Le chômage devient alors généralisé dans la plupart des petits centres industriels forestiers.

On peut se faire une idée assez juste du marasme qui touche l'industrie forestière lorsque l'on s'attarde quelque peu aux données du secteur manufacturier de la municipalité de Lac-au-Saumon, l'un des petits centres industriels de la Matapédia. On remarque un très grand écart entre la production de 1930 et celle de 1931, ce qui traduit un important fléchissement des activités reliées à l'exploitation forestière<sup>188</sup>. Cette situation symbolise le phénomène de la crise non seulement pour les centres industriels de la Matapédia, comme Amqui, Causapsal, Val-Brillant ou Saint-Moise, mais pour l'ensemble de la Vallée. Ainsi, durant l'hiver 1932, on décide de suspendre toute coupe de bois de pulpe dans la Matapédia. La compagnie *Fenderson* suspend ses activités à Lac-Au-Saumon, Val-Brillant, Albertville et Sayabec de 1936 à 1938. La compagnie *Price Brothers* est même mise en faillite en 1933. Les opérations de la compagnie se poursuivent tant bien que mal sous le contrôle d'un fiduciaire jusqu'en 1937, où un syndicat de courtiers réussit à réorganiser les finances de la compagnie.<sup>189</sup>

---

<sup>186</sup> Ibid.

<sup>187</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 419.

<sup>188</sup> À Lac-au-Saumon, par exemple, de 1930 à 1931, on note un écart de 15 % au sein du capital, une baisse de 64 % du nombre d'employés, une chute de 73 % des salaires et un écart de 87 % en ce qui a trait à la valeur brute de la production. Source : Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 91.

<sup>189</sup> Ibid, pp. 92-94.

Parallèlement aux effets négatifs engendrés par la crise économique, on commence déjà à constater les premiers signes de l'épuisement des stocks ligneux, et cela, dès 1931. Dans la Matapédia, les colons ne coupent désormais que le tiers environ de la production de 1921.<sup>190</sup> De plus, tel que le note Jacques Lemay, « [t]ous les rapports gouvernementaux produits dans le cadre des *Inventaires des ressources naturelles et industrielles* sur les comtés régionaux, entre 1937-1938, posent avec la même appréhension le problème de cet épuisement des ressources naturelles [...] »<sup>191</sup> En effet, l'*Inventaire des Ressources naturelles* de 1937 portant sur le comté de Matapédia nous révèle la situation quasi catastrophique des stocks ligneux :

Les localités de st-Tharcisius, Ste-Paula (ouverte en 1937), Ste-Irène, La Rédemption (ouverte en 1936) n'ont plus 100 acres de forêts vierges non affermées par des industriels. D'ailleurs ces industriels se ruent déjà sur les restes de forêt, que les curés essaient par tous les moyens de conserver sous forme de réserve cantonale.

Les vieilles paroisses n'en ont plus. On peut donc se demander si les occupants du sol ont suffisamment de bois pour assurer toutes les constructions nécessaires à leur exploitation agricole. Nous croyons qu'il en manquerait pour la moitié !<sup>192</sup>

L'*Inventaire* note de plus, ce que nous avons énoncé dans le premier chapitre, soit l'occupation première du territoire par les exploitants :

Nous avons à diverses reprises exprimé les craintes qu'inspire le déboisement rapide du comté de Matapédia. On a l'impression très nette que les exploitants ont pressenti et précédé l'arrivée du colon, conservant pour plus tard, en certains cas, l'utilisation de réserves forestières bien établies.<sup>193</sup>

La préoccupation des milieux ministériels et gouvernementaux envers la ressource forestière sera croissante au cours des décennies suivantes. Même si on a tout de même pris conscience du problème relativement tôt, les mesures pour le contrer se feront toutefois attendre encore bien des années.

---

<sup>190</sup> Ibid, p. 72.

<sup>191</sup> Ibid, p. 72.

<sup>192</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, *Op. Cit.*, p. 17.

<sup>193</sup> Ibid, p. 28.

L'industrie forestière de la Vallée étant profondément frappée par la crise des années 1930, cela entraîne inévitablement des conséquences fâcheuses pour la population en place. En 1932, le Premier Ministre du Québec de l'époque, Louis-Alexandre Taschereau, parle même d'année de famine pour la Matapédia. Ainsi, dans une lettre adressée au président du *Canadian National Railway*, il utilise l'expression « *face to face with starvation* »<sup>194</sup> pour caractériser la situation de cette partie du Québec. Taschereau demande alors au président du C.N.R. « de réduire les tarifs de transport afin d'assurer à moindre coût la survie de l'industrie forestière. »<sup>195</sup>

De son côté, la population commence à s'indigner de la situation à laquelle elle est confrontée. Des personnages tel John Hall Kelly, ancien député de la région de Bonaventure, prennent alors la parole et exprime des opinions partagées par la majorité de la population :

La situation lamentable dans laquelle beaucoup de nos gens se trouvent aujourd'hui est due aux erreurs qui ont été commises par ceux qui possèdent nos « limites » à bois, et comme résultat, la confiance publique dans le système de réglementer [sic] nos terres et forêts [s'en trouve fortement réduite] [...]. Si ceux qui détiennent nos licences annuelles de coupe de bois ne veulent pas rendre nos forêts productives alors ils devraient rendre à d'autre le privilège de couper le bois.<sup>196</sup>

Par ailleurs, on assiste à la remise en cause des conditions de travail en forêt et des piètres salaires qui y sont associés. C'est durant cette décennie de crise que se dessinent les premières mobilisations collectives dans le monde des travailleurs forestiers. Les

<sup>194</sup> LE DEVOIR, Lettre de Louis-Alexandre TASCHEREAU à S.S. HUNGERFORD, président du C. N. R., *Le Devoir*, Montréal, vol. XXIII, no. 287, 1<sup>er</sup> déc. 1932, reproduite le jeudi, 15 déc. 1932, p. 8, cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 99.

<sup>195</sup> Ibid.

<sup>196</sup> LE DEVOIR, Discours de John HALL KELLY au Conseil législatif pour améliorer les conditions économiques de la province, *Le Devoir*, Montréal, Vol. XXIV, no. 54, mardi le 7 mars 1933, p. 2 cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 99.

journaux régionaux de l'époque appuient alors fortement la cause de la population contre les exploitants forestiers, comme le relate le *Progrès du Golfe* :

On les appelle les Barons de la forêt, si nous avons eu nos profiteurs de guerre, nous avons maintenant nos profiteurs de Crise, plus éhontés et plus odieux encore que les premiers. Ce sont de véritables facteurs de révolution [...] ils croient, eux, que nous sommes des esclaves, leurs esclaves. Et ils nous traitent comme des animaux.<sup>197</sup>

En 1934, l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC) organise à Rimouski son premier congrès des bûcherons du Québec et crée la Section des bûcherons de l'U.C.C., « une organisation professionnelle vouée exclusivement aux intérêts de travailleurs forestiers et qui devait jouir d'une vaste autonomie d'action à l'intérieur de l'U.C.C. de l'époque. »<sup>198</sup> En 1935, suite à de nombreuses pressions sur le gouvernement, la Section des bûcherons de l'U.C.C. obtient l'établissement d'un salaire minimum fixé à 30 \$ par mois et majoré à 45 \$ dès 1937-1938.<sup>199</sup> De plus, elle amène l'adoption de la corde de bois officielle de 128 pieds cubes, de même qu'à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les chantiers. C'est aussi grâce à cette section que des syndicats corporatifs sont implantés quelques années plus tard dans la Matapédia.<sup>200</sup>

On assiste à une lente reprise de l'industrie forestière à la fin des années 1930, plus particulièrement à compter de 1937.<sup>201</sup> Il faut cependant attendre les années 1940 avec la Seconde Guerre mondiale et la reconstruction de l'Europe pour que la demande de bois dépasse le niveau d'avant la crise. On constate par ailleurs que, malgré une certaine reprise de l'industrie forestière, certains centres qui occupaient un rôle

<sup>197</sup> *Le Progrès du Golfe*, « Le bûcheron - traité en animal », Rimouski, 30<sup>e</sup> année, no. 36, 1<sup>er</sup> décembre 1933, p. 1. Cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 103.

<sup>198</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 107.

<sup>199</sup> Esdras MINVILLE sous la dir., « Le problème social de la forêt », *La forêt*, *Op. Cit.*, p. 318.

<sup>200</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 108.

<sup>201</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *Op. Cit.*, p. 423.

dynamique avant la crise, par exemple, Saint-Moïse, entrent dans une phase de déclin et n'auront plus jamais l'importance d'autrefois.<sup>202</sup>

Le grand bouleversement économique provoqué par la crise des années 1930 provoque un vaste mouvement de retour à la terre que nous allons regarder de plus près.

### 3.2.2. Nouveau souffle à la colonisation

La crise économique qui sévit dans les années 1930 provoque un vaste mouvement de retour à la terre dans les régions de colonisation du Québec. Un renouveau apparaît donc au sein du mouvement de colonisation qui semblait quelque peu délaissé au cours de la période précédente, tel que nous avons pu le remarquer. Alors que les États-Unis ferment leurs frontières à l'immigration et que les villes du Québec et de l'ensemble du Canada sont remplies de chômeurs, la colonisation apparaît comme étant le seul exutoire possible.<sup>203</sup>

Le mouvement de colonisation des années 1930 est marqué par une intervention accrue du rôle de l'État. En effet, trois programmes, portant les noms des ministres dont ils relevaient et dont le but est de favoriser l'établissement de gens dans les zones de colonisation, sont mis sur pied. Le premier est organisé par le gouvernement fédéral en 1932. Il s'agit du plan Gordon, qui « propose aux chômeurs urbains recevant les secours directs une prime de 600 \$ pour aller s'établir sur une terre. »<sup>204</sup> Le second programme est connu sous le nom de plan Vautrin. Instauré en 1935 par le gouvernement

<sup>202</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 96.

<sup>203</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 465.

<sup>204</sup> LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, RICARD, *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930, tome II, Op. Cit.*, p. 41.

provincial, il apporte une série de subventions pour favoriser l'installation de familles sur des terres nouvelles, par exemple des primes aux défrichements, à la construction des habitations, à la mise en culture, etc. Le dernier de ces modèles d'établissement, le plan Rogers-Augers voit le jour en 1936, suite à une collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial. Il s'agit, en fait, d'une reprise du plan Gordon, dont la prime a été portée à 1000 \$.<sup>205</sup>

On constate donc, pour la première fois, une véritable participation des gouvernements à l'avancement de la colonisation, tel que le rapporte Esdras Minville :

C'est en somme la première fois dans l'histoire que l'État formule une politique positive de colonisation et se place en quelque sorte à la tête du mouvement. Il ne se contente plus, comme il l'avait fait antérieurement, d'aider l'institution privée ; il trace un plan et affecte des sommes considérables à la colonisation... Bref, bien que cet effort sente l'improvisation et, à la pratique, dut révéler plus d'une lacune, les diverses lois de 1933, 1934 et 1935, dessinent les premières grandes lignes d'une politique active de colonisation.<sup>206</sup>

Aussi, comme le révèle l'*Histoire du Bas-Saint-Laurent*, de 1936 à 1939, « on dépensera presque autant d'argent à cette fin [la colonisation] que depuis 1867. »<sup>207</sup> La présence de l'État dans l'entreprise colonisatrice constitue, en soi, une innovation importante, tel que le souligne Jacques Lemay :

De nombreux cantons, restés vides de toute population, et confiés jusque-là à l'administration du ministère des Terres et Forêts, pour n'être concédés qu'aux entreprises forestières, passent subitement sous la tutelle du ministère de la Colonisation qui procède à l'arpentage, à la classification et au drainage des terres, aux plans de paroisse et à la construction des chemins.<sup>208</sup>

C'est grâce au mouvement de colonisation des années 1930 que le Bas-Saint-Laurent atteint son expansion maximale. Dans la Matapédia, la superficie totale des

<sup>205</sup> Ibid., p. 41.

<sup>206</sup> Esdras MINVILLE, sous la dir., *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943, pp. 304-305.

<sup>207</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 466.

<sup>208</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 110.

terres occupées passe de 289 283 acres en 1931 à 421 107 acres en 1937.<sup>209</sup> Cet élan n'apportera toutefois pas partout les effets escomptés et amènera de nombreuses critiques au fil des ans, en lien notamment avec le fait que de nombreux colons ont été dirigés sur des terres dont le potentiel agricole était très faible et dont « l'effet pervers du système des primes [...] poussait les colons toujours plus loin [...] »<sup>210</sup> Il en résulte alors un morcellement du domaine forestier. Suite à l'exploitation continue des années 1890-1930, la décennie 1930 hypothèque lourdement le potentiel forestier de la Matapédia, de même que celui de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

L'expansion de la colonisation contribue, par le fait même, au développement des régions vouées à la colonisation. Il s'avère intéressant de noter qu'aux pires temps de la crise, vers les années 1932-1933, au moment même où les grandes compagnies réduisent fortement leurs opérations, des scieries d'importance considérable sont implantées par de petits entrepreneurs. C'est le cas, notamment, de Joseph Dufour qui érige des installations dans un territoire qui deviendra ultérieurement La Rédemption.<sup>211</sup> On assiste aussi à un développement accru de l'agriculture. Vers la fin des années 1930, on commence à ressentir une certaine concentration vers l'industrie laitière, orientation qui se vérifie tout au cours de la période suivante. L'*Inventaire* de 1937 pour la Matapédia nous apprend que la Vallée compte à cette époque neuf beurreries et cinq fromageries. On souligne cependant le fait qu'il y a trop de beurreries et de fromageries pour le nombre de vaches laitières dans le comté :

---

<sup>209</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Op. Cit., pp. 15-16.

<sup>210</sup> *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Op. Cit., p. 468.

<sup>211</sup> Jacques LEMAY, Op. Cit., p. 112.

« [l']industrie laitière dans le comté de Matapédia deviendrait vite florissante si l'on s'en occupait un peu plus. Actuellement (été 1937), les vaches, trop peu nombreuses, [...] donnent un rendement médiocre parce que les cultivateurs n'ont pas compris la nécessité d'améliorer les pâturages et de prolonger la période de lactation par une alimentation appropriée. »<sup>212</sup>

Comme nous allons le voir, cette industrie prendra une ampleur considérable durant les décennies 1940 et 1950.

La fin des années 1930 est marquée par le début du Second conflit mondial, plus précisément, en 1939. L'avènement de cette guerre apportera un renouveau à l'économie mondiale qui redémarre en flèche. Dans le Bas-Saint-Laurent, les années 1940 constituent, comme nous allons l'observer, une sorte de période de transition du côté de l'industrie forestière et de l'agriculture.

### 3.3. La fin du mouvement de colonisation et la disparition des grandes compagnies (1940-1950)

La décennie 1940-1950 impose de profonds changements à l'économie bas-laurentienne même si les causes relèvent d'évènements extérieurs. À l'échelle mondiale, la guerre et la reconstruction de l'Europe amènent une nouvelle impulsion aux principaux secteurs économiques. Au Canada, cette période est marquée par un mouvement économique d'expansion où les indices de prix des principales productions connaissent une montée inflationniste.

Nous observerons, ici, les derniers moments du mouvement de colonisation et ensuite, la situation qui prévaut au plan forestier et agricole dans la Matapédia.

---

<sup>212</sup> MINISTÈRE des affaires municipales, de l'industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Op. Cit., p. 40.

Finalement, nous soulignerons les changements importants qui surviennent à la fin de la période étudiée, c'est-à-dire, le départ des grandes compagnies d'exploitation forestière et le début du déclin de la population matapédienne.

### 3.3.1. Les derniers temps de la colonisation

Les années 1940 sonnent le glas pour le mouvement de colonisation du Québec. Quelques municipalités viendront s'ajouter au cours de la période, mais l'arrivée des années 1950 consacre l'abandon complet de la colonisation. Dans la Matapédia, il n'y a que trois autres municipalités qui seront érigées : La Rédemption (paroisse depuis 1948, érigée en municipalité en 1955), Sainte-Irène (paroisse depuis 1948, érigée en municipalité depuis 1952) et Saint-Alexandre-des-Lacs (ouverture des registres paroissiaux depuis 1951 et fondation de la municipalité en 1964). Seule la dernière municipalité déborde quelque peu l'intervalle de temps fixé dans le cadre de ce travail. On constate tout de même que la colonisation et l'ouverture de nouvelles paroisses prennent fin au cours des années 1950-1960.

Par ailleurs, la décennie 1940 est marquée par le redressement de l'économie qui s'accompagne d'une forte croissance, tant dans les marchés nationaux que régionaux. La lente reprise économique de la fin de la période précédente s'accélère durant les années 1940. L'industrie forestière connaît un fort regain de vie que seule la diminution de la ressource restreint. L'agriculture, quant à elle s'organise et se spécialise de plus en plus. La Matapédia devient même un centre de production laitière dont l'importance croît au cours des années.

### 3.3.2. Situation forestière et agricole

À partir de 1940, l'exploitation forestière poursuit son expansion qui avait été grandement perturbée durant la crise. Au cours de cette période, c'est encore l'industrie du bois de sciage qui prédomine dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Elle constitue même « le principal pôle de croissance de l'économie bas-laurentienne. »<sup>213</sup> À partir de la fin de 1945, on assiste à un boom dans la construction à travers tout le Canada. À cela, s'ajoute la forte demande des marchés européens en pleine reconstruction et la demande américaine qui, quant à elle, s'approprie la plus importante partie des exportations du Québec.

Le climat économique s'avère donc favorable au développement de l'industrie forestière. Une fois de plus, ce sont les grandes entreprises qui profitent le plus de la nouvelle conjoncture. Cependant, on doit noter une forte expansion de la petite industrie du sciage dans les territoires de colonisation du Bas-Saint-Laurent, soit la Matapédia et le Témiscouata. Dans la Matapédia, par exemple, lorsque la *Fenderson Co.* se relève de la crise et concentre ses activités dans la seigneurie du lac Matapédia, elle survit surtout grâce « aux ravitaillement en bois que lui fournissent les moulins des environs, en particulier, celui de Joseph Dufour de Saint-Moïse. »<sup>214</sup> L'exploitation du bois de pulpe occupe aussi une place considérable, mais, comme nous l'avons vu, la majorité du bois coupé est expédié à des usines situées hors de la région, par exemple à celles de Bathurst, de Dalhousie, d'Atholville et Edmundston au Nouveau-Brunswick.<sup>215</sup>

---

<sup>213</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 122.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 130.

Au moment même où l'industrie forestière régionale reprend de la vigueur, elle se retrouve confrontée à un grave problème, la diminution considérable des stocks ligneux. Dès 1941, la crainte de la surexploitation forestière est déjà bien présente dans les milieux régionaux, comme le relève la correspondance de Mgr Courchesne, évêque de Rimouski :

Je crains, à tout ce qui me vient par bribes des employés du ministère des Terres et de celui de la Colonisation comme aussi de quelques-uns des curés des colonies de la partie sud du comté de Rimouski, que l'exploitation de la forêt ne soit trop massive, dépasse ce que la récolte normale de la forêt permet, et menace de laisser sans ouvrage, plus tard, les ouvriers de la forêt comme des scieries. Le Témiscouata n'a plus de bois, la Vallée de la Matapédia non plus ; reste l'arrière de Matane et l'arrière de Rimouski. On ne voit pas comment les réserves actuelles pourraient durer un quart de siècle.<sup>216</sup>

Dans une circulaire adressée au clergé, l'évêque renchérit même ses propos en s'attaquant directement aux compagnies forestières :

Depuis la guerre, on est sans doute sollicité par les commandes marchandes et par le désir d'encaisser au plus tôt les profits, la forêt dût-elle en périr. Il faut savoir que les compagnies industrielles sont sous la direction d'experts industriels. Cela fait que le syndicat financier anonyme a son point de vue : les dividendes. Et les experts industriels de ces compagnies doivent exécuter les consignes même s'ils prévoient la ruine prochaine de l'industrie. J'ai entendu de ces ingénieurs me dire, navrés, qu'il ne leur a jamais été permis de mettre en œuvre les études forestières qu'ils ont faites il y a vingt-cinq ans, et de procéder à un reboisement, entre autres choses.<sup>217</sup>

Les inquiétudes quant aux stocks ligneux ne sont pas seulement manifestées par le clergé, mais aussi par une partie importante de ceux préoccupés par l'industrie forestière. En effet, la même année, en 1941, la section régionale de l'Association forestière Québécoise relève sensiblement les mêmes problèmes : « le congrès affirme que l'instabilité de l'actuelle situation économique résulte de l'exploitation désordonnée des forêts elles-mêmes, provoquée, en partie, par la concurrence ruineuse que se font

<sup>216</sup> Mgr Georges COURCHESNE à Adélar Godbout, lettre citée par Noël BÉLANGER dans *Mgr Courchesne et les mouvements d'Action catholique*, thèse de Ph. D. en histoire, Québec, Université Laval, 1982, p. 173 cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 132.

<sup>217</sup> Mgr Georges COURCHESNE, "Circulaire du clergé", 6 mai 1941, *Mer*, III, p. 39, cité dans Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 132.

l'industrie et la colonisation.»<sup>218</sup> Malgré la compréhension du phénomène, l'exploitation forestière est effectuée de façon abusive, jusqu'à ce que l'épuisement forestier oblige les compagnies à quitter le territoire.

Parallèlement à l'expansion de l'industrie forestière durant ces années, le mouvement de colonisation stagne, comme nous l'avons vu. C'est à cette époque que la Matapédia atteint ses frontières actuelles. La venue de nouveaux colons sur le territoire depuis les années 1930 a amené un développement agricole accru qui s'organise majoritairement autour de l'industrie laitière.

L'histoire de l'agriculture de cette époque peut être comprise comme la soumission de cette industrie à la régulation marchande. Ainsi, l'agriculture dite de subsistance devient de plus en plus désuète au cours de la période et s'efface peu à peu du paysage bas-laurentien jusqu'aux années 1960. Bruno Jean résume bien ce phénomène :

La production agricole passe d'une activité tournée vers l'autoconsommation au service de la reproduction d'une famille de travailleurs autonomes ou semi-prolétariés, à une activité orientée vers la production de marchandises, une production marchande soumise à la rationalité économique du système économique actuel.<sup>219</sup>

L'agriculture semble alors accuser un certain recul, ce qui doit être quelque peu mitigé, comme l'explique Jean : « Au premier abord, les transformations de l'agriculture régionale risquent d'apparaître équivoques car le processus à l'œuvre n'est pas seulement un processus de régression, de marginalisation et de déstructuration, mais un processus qui opère avec son corollaire, un processus de modernisation et de

<sup>218</sup> « Congrès du cercle régional du Bas-Saint-Laurent de L'Association forestière québécoise », *Résolutions adoptées lors des congrès régionaux de L'Association forestière québécoise*, brochure, Québec, L'association forestière québécoise, p. 4 cité dans Jacques LEMAY. *Op. Cit.*, p. 134.

<sup>219</sup> Bruno JEAN, *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, *Op. Cit.*, p. 63.

croissance. »<sup>220</sup> Ainsi, le nombre d'agriculteurs baisse considérablement tout au long de la période et même durant les décennies suivantes. Or, la régulation marchande mène à la spécialisation laitière et à une plus grande organisation commerciale. L'agriculture ne disparaît donc pas du paysage bas-laurentien, mais connaît une réorganisation. Dans la région, au cours des années 1940, la superficie des terres en culture s'accroît, de même que le nombre de vaches laitières qui passe de 33 000 à 41 000. Le mouvement coopératif gagne, quant à lui, le milieu agricole dès la fin des années 1930 et connaît une forte croissance tout au long des années 1940, de sorte que de nombreuses coopératives laitières verront le jour sur le territoire. Plusieurs de celles-ci sont plutôt rentables, tel qu'on le constate par la valeur de leur chiffre d'affaire (voir annexe 10, p. 166). L'ampleur du mouvement coopératif relève un plus grand accès de l'agriculture à une économie de marché. Les coopératives du Bas-Saint-Laurent se regrouperont toutefois autour des plus dynamiques, soit celle du Bic et celle de la Matapédia.

La Matapédia se révèle ainsi être un très bon secteur de production laitière et le clivage entre Hautes Terres et Basses Terres souligné dans *l'Histoire du Bas-Saint-Laurent*, apparaît quelque peu erroné. En effet, lorsque l'on s'attarde quelque peu aux statistiques en ce qui concerne la population agricole, on remarque que celle-ci occupe une place très importante au sein de l'ensemble de la population. Par exemple, à St-Benoît-Joseph-Labre, le pourcentage de la population agricole est de 79 % en 1931, 96 % en 1941 et 85 % en 1951. À Sainte-Florence, il est de 56 % en 1931, 60 % en 1941 et 40 % en 1951 et à Saint-Damase, il est de 85 % en 1931, 78 % en 1941 et 84 %

---

<sup>220</sup> Ibid, p. 64.

en 1951.<sup>221</sup> De plus, l'importance des cultures, de la production laitière et de l'élevage (voir annexe 11, p. 167) démontre une présence non négligeable de l'activité agricole. Il ne faudrait donc pas sacrifier cette partie du développement de la Matapédia. Sans vouloir minimiser l'apport de l'exploitation forestière dans le développement de la Vallée, il ne faudrait pas non plus négliger celui de l'agriculture. Ainsi, il apparaît quelque peu erroné de marginaliser l'agriculture des Hautes Terres par rapport à celles des Basses Terres. Elles semblent être davantage en relation et présentent bien des similarités (importance de l'exploitation laitière, de l'élevage, présence de nombreuses coopératives agricoles, etc.). De plus, lorsque les coopératives du Bas-Saint-Laurent se réuniront en deux principales coopératives. Il ne subsistera que celle du Bic et de la Matapédia, tel que mentionné précédemment, ce qui démontre une fois plus, non seulement la place tenue par l'agriculture dans la Matapédia, mais aussi la similitude entre l'agriculture des Hautes et des Basses Terres.

### 3.3.3. Fin d'une époque

L'arrivée des années 1950 marque la fin du mouvement de colonisation dans les régions du Québec. Du côté de l'industrie forestière, dans le Bas-Saint-Laurent, l'exploitation effrénée de la forêt depuis la fin du XIXe siècle atteint un point culminant. Dans la Vallée de la Matapédia, comme nous l'avons vu, l'agriculture occupe une place non négligeable. Cependant, c'est toujours l'exploitation forestière qui domine l'économie. Or, l'épuisement de la ressource abordé précédemment atteint des proportions si considérables que les grandes compagnies ferment peu à peu leurs usines

---

<sup>221</sup> Pourcentage obtenu en divisant la population agricole par la population totale. Calcul effectué à partir des données statistiques de l'annexe 12, p. 185.

et disparaissent du territoire. Ainsi, dès 1942, l'usine de sciage de la *Fenderson Co* installée à Val-Brillant est fermée. Celle de Sayabec, quant à elle, ralentit considérablement ses activités pour fermer définitivement en 1951.<sup>222</sup> Comme on peut aussi le constater dans la compilation des concessions forestières, travail effectué par Guy Gaudreau, les grandes compagnies sont complètement disparues du paysage matapédien dès le milieu des années 1950.<sup>223</sup> Tel que l'explique Esdras Minville dans l'ouvrage *L'agriculture*, chacune de nos ressources a été considérée sans égard les unes des autres :

Chacune de nos ressources a été organisée sur elle-même, traitée comme fonction autonome de la vie économique et sociale. Et cela faute d'avoir évalué à leur juste valeur les virtualités propres de chacune. Afin d'assurer aux industries un approvisionnement régulier de matière première, nos forêts ont été concédées par grandes étendues. Les industriels en ont organisé l'exploitation sans se préoccuper du reste de la vie économique et sociale.<sup>224</sup>

De ce fait, la relative stabilité économique, qui s'était forgée sur le territoire de la Matapédia en s'appuyant sur l'agriculture et l'exploitation forestière, bascule littéralement. On fait alors face à une déstructuration de l'économie agro-forestière qui avait subsisté jusqu'à présent. La cause de cette désorganisation est clairement expliquée par Jacques Lemay :

Le problème de base concernant la fermeture en série d'usines de sciage sur tout l'espace régional, non seulement à Rimouski et à Matane, mais encore dans plusieurs centres industriels de la Matapédia et du Témiscouata, s'intensifiera davantage dans les décennies cinquante et soixante ; [...] revient à celui de l'épuisement complet de la ressource forestière devant une exploitation qu'on peut qualifier d'inconsidérée de la part surtout des compagnies forestières.<sup>225</sup>

Déjà, en 1944, Esdras Minville a un jugement très partial de la réalité en ce qui a trait ce qu'il nomme lui-même la « dilapidation de la forêt » : « Dans les régions où a sévi la

<sup>222</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 136.

<sup>223</sup> Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1986, microfiche : Matapédia.

<sup>224</sup> Esdras MINVILLE, *L'agriculture*, *Op. Cit.*, p. 332.

<sup>225</sup> Jacques LEMAY, *Op. Cit.*, p. 139.

surexploitation, on a créé littéralement le vide, ruiné l'une des principales sources de revenus de la population. »<sup>226</sup>

Le départ des compagnies forestières amène une situation plutôt difficile dans une région comme la Matapédia où l'économie repose en grande partie sur l'exploitation forestière. Peu de temps après la disparition des compagnies, on peut observer les premiers départs de population. Ainsi ébranlée, la stabilité amenée par le caractère saisonnier du travail en forêt et de celui de l'agriculture est lourde de conséquences pour les habitants de ces régions, tel que l'explique Minville : « Résultat : pauvreté persistante dans un pays richement pourvu, départ incessant des gens, incapables de trouver sur place une subsistance humaine. »<sup>227</sup>

Comme nous avons pu le voir au cours de ce chapitre, la période précédant immédiatement la crise économique des années 1930 peut être considérée comme une époque où la Matapédia s'est développée considérablement. L'exploitation forestière par les grandes compagnies atteint son apogée et la colonisation amène l'ouverture de nouvelles paroisses. Arrivent ensuite la crise et la période creuse des années 1930, où la colonisation se poursuit, propulsée par un vaste mouvement de retour à la terre, et où l'industrie forestière connaît ses premières véritables difficultés. La fin de la période, soit des années 1940 à la fin des années 1950 amène le commencement d'une ère nouvelle. Les compagnies quittent le territoire, ayant exploité une grande partie de la forêt. L'économie de la Matapédia se retrouve alors bouleversée et confrontée à deux

---

<sup>226</sup> Esdras MINVILLE, *La Forêt, Op. Cit.*, p. 333.

<sup>227</sup> Esdras MINVILLE, « Quelques aspects du problème social dans la province de Québec », *Op. Cit.*, p. 171.

problèmes majeurs qui sont encore le centre des préoccupations actuelles : la question de l'avenir de la forêt et de son exploitation ainsi que l'exode démographique.

## QUATRIÈME CHAPITRE : ANALYSE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA MATAPÉDIA

Dans ce dernier chapitre, nous allons approfondir les deux logiques qui ont prévalu dans la Matapédia, soit celle entrepreneuriale et celle de peuplement. Aussi, nous nous pencherons sur quelques notions de développement régional valables et significatives pour une région telle la Matapédia. Pour terminer, nous envisagerons les perspectives actuelles de développement pour la région étudiée.

### 4.1. Logique entrepreneuriale et logique de peuplement et de développement

Dans la région de la Matapédia, comme dans beaucoup d'autres régions du Québec qui sont à vocation forestière, le type de développement qui s'installe est empreint d'une logique entrepreneuriale. Ainsi, le développement apparaît voué, en majeure partie, à l'expansion d'une exploitation forestière à grande échelle, qui, elle, est centrée sur l'accumulation de profits. Or cette logique entrepreneuriale, comme le souligne Hugues Dionne, chercheur en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, « n'est pas nécessairement une logique de développement ». <sup>228</sup> En effet, comme l'explique Dionne, cette logique « est avant tout sectorielle et verticale, dans la ligne de son produit ; le territoire l'intéresse en regard des avantages comparatifs de production. » <sup>229</sup> Il faut donc distinguer le développement de l'entreprise ou de l'industrie, du développement d'un territoire ou d'une région. Il est vrai que la vitalité économique d'un territoire donné est vérifiable par la présence des entreprises. Toutefois, dans le cas de la région que nous avons étudiée, c'est surtout l'industrie

---

<sup>228</sup> Hugues DIONNE. « Stratégies territoriales de développement et système d'action local et communautaire », *Géographie sociale* 8, sept. 1989, p. 135.

<sup>229</sup> Ibid., p. 134.

forestière qui a assuré la vitalité économique du territoire. On se retrouve donc avec un développement axé sur une industrie dépendante, non seulement des marchés internationaux, mais aussi, de la disponibilité d'une ressource naturelle.

Pendant les moments forts de l'industrie forestière, on remarque un essor dans le développement de la Matapédia (ouverture de paroisses, hausse démographique, agrandissement de l'écoumène, etc.). Toutefois, la logique d'exploitation entreprise et poursuivie au cours des ans mène à l'épuisement des ressources. Lorsque la disponibilité de la matière forestière diminue à un point où les grands exploitants quittent la région, on remarque alors un grand vide dans l'économie et la vie sociale s'en trouve grandement bouleversée. Malgré les pertes démographiques, il reste tout de même une population dans la Matapédia qui subit les contrecoups de l'absence d'une logique de développement territorial à long terme. Certes, une agriculture est présente et a même été florissante durant un certain temps. Devenue marchande, l'agriculture du territoire s'est spécialisée dans la production laitière. Cependant, différents changements, qui dépassent largement le cadre de cette recherche, sont survenus au sein de l'organisation agricole du Québec. On assista, par la suite, à la fermeture de la coopérative agricole et au déclin de l'agriculture dans la Matapédia et dans plusieurs autres régions du Québec.

Dans les décennies suivant la période étudiée au cours de ce mémoire, soit durant les années 1960, 1970, 1980 et 1990, de nombreuses recherches sont faites sur les régions. Les travaux du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) sur le sort des régions qui présentent des difficultés économiques en sont un exemple

éloquent. Une panoplie d'autres travaux, d'une envergure moindre toutefois, viennent s'ajouter.

En portant un regard actuel sur la situation, avec un bond d'une cinquantaine d'années sur l'échelle chronologique, et ce, sans égard aux rapides changements survenus durant cet intervalle de même qu'à l'évolution générale, on remarque que la forêt demeure toujours l'une des préoccupations majeures de la Matapédia. Malgré le départ des compagnies durant les années 1950, une exploitation forestière a toujours subsisté, tant bien que mal, pour reprendre une certaine vigueur durant les années 1970. Cette période est marquée par une rapide évolution dont l'histoire et les changements dépassent largement le cadre fixé pour ce travail. Aujourd'hui, la colonisation a été abandonnée. À partir des années 1950-1960, aucun autre territoire n'est ouvert dans la Matapédia, tout comme c'est le cas pour l'ensemble du Québec. Peu à peu, le sort économique des régions devient un enjeu. On entre donc avec les années 1970 et 1980, dans ce que nous appellerons « l'ère du développement régional ».

Peu à peu, l'opinion publique commence à se faire entendre. Notons, par exemple, les *Opérations Dignité*, durant les années 1970, où l'on remet en question certaines parties des travaux du B.A.E.Q. en s'opposant à la fermeture de paroisses. Ainsi, des organismes dont le but est de contribuer au développement des régions voient le jour, tel la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée (S.E.R.V.)<sup>230</sup>, qui a comme principaux objectifs la création d'emploi et l'aménagement forestier. Aussi, il y

---

<sup>230</sup> Fondée en 1974, la S.E.R.V. a pour principaux objectifs la création d'emploi « par une implication entrepreneuriale collective dans le développement économique régionale », ainsi que « l'aménagement intensif des ressources naturelles et leur transformation dans un contexte de développement durable ». Source : [www.servallee.com](http://www.servallee.com).

a la tenue de nombreuses conférences socio-économiques dans diverses régions du Québec au cours des années 1980 : c'est le début des sommets régionaux pour la concertation autour du développement endogène et du développement local. Avec les années 1990 et 2000, on voit l'apparition d'une multitude d'organismes communautaires, locaux et régionaux d'aide au développement, tel les Centres locaux de développement (C.L.D.), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.), les Conseils régionaux de développement (C.R.D.), les Centres locaux d'emplois (C.L.E.), etc.<sup>231</sup> Ces organismes n'oeuvrent cependant pas toujours en commun, ce qui apparaît paradoxal puisque le but recherché – à savoir le développement – est le même. Par ailleurs, ces organismes ne possèdent que peu ou pas de pouvoir décisionnel et économique, traduisant ainsi le peu d'influence qu'ils peuvent avoir sur le développement. Dans un tel contexte, les communautés n'ont d'autre choix que de prendre part au processus de développement de leur localité et de leur région et de faire en sorte qu'il puisse y prendre davantage part au moyen d'une décentralisation politique et économique efficace.

Face à une telle situation, une région comme la Matapédia doit regarder d'autres avenues. Dans ce cas-ci, nous sommes en accord avec le constat mis à jour par Bernard Vachon, chercheur en développement régional. Selon lui, les collectivités qui habitent dans des régions en difficulté font face à trois options : « la dépendance chronique, la migration ou le développement. »<sup>232</sup> Cette constatation sur l'ensemble des régions en

---

<sup>231</sup> Robert GAGNÉ, « Synthèse sur l'évolution de la question du développement régional au Canada et au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale », *Notes du cours État de la question II*, Rimouski, UQAR, Hiver 2002, pp. 7-10.

<sup>232</sup> Bernard VACHON. « Le développement local: une pratique novatrice axée sur le développement global », *Le développement local*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1993, p. 97.

difficulté s'applique très bien au cas de la Vallée de la Matapédia. En effet, dans la Vallée, le taux de chômage est élevé depuis plusieurs années<sup>233</sup>, ce qui dénote une dépendance chronique aux programmes d'aide gouvernementale. Aussi, le bilan migratoire des années 1951 à 1986 est de -27 527, ce qui classe la Matapédia en tête de liste des régions québécoises en ce qui concerne l'exode de sa population.<sup>234</sup>

#### 4.2. Le développement régional et la Matapédia

La Matapédia dispose de peu de choix pour réussir à s'extirper de la situation difficile dans laquelle elle est plongée. À ce jour, l'optique d'un développement local et régional accru s'avère être l'une des meilleures solutions pour envisager l'avenir du territoire. Nous allons d'abord nous arrêter sur la question du développement régional proprement dit afin de souligner l'orientation mise de l'avant dans ce travail pour ensuite relier le phénomène à la région étudiée.

Force est de reconnaître que le concept de développement régional demeure encore aujourd'hui très imprécis et suscite de nombreux débats auprès des chercheurs. Dans ce travail, nous retenons un point de vue qui est cependant encore controversé. Il ne s'agit pas ici de présenter une définition unique du concept, mais plutôt d'en

---

<sup>233</sup> Pour les années 1961, 1971 et 1976, les taux de chômage pour la Matapédia sont de 10,9% ; 21,0 % et 21,6%. Source : Jean LARRIVÉE, *Taux d'activité et taux de chômage 1961-1971-1976*, à partir des recensements du Canada 1961, 1971 et 1976. Pour les années 1981 et 1986, il est de 29,4 et 30,7. Source : Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques régionales : région administrative du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1990, p. 14. Pour l'année 1991, il est de 22,3 %. Source : CONSEIL régional de concertation et de développement, *Les profils socio-économiques des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Conseil régional de concertation et de développement, Décembre 1992, Annexe 5. Fait intéressant à noter, la Matapédia est toujours la région où le taux de chômage est le plus élevé dans le Bas-Saint-Laurent de 1961 à 1991.

<sup>234</sup> La Matapédia avec un bilan migratoire de -27527 constitue la région qui a connu le plus grand exode de sa population pour la période allant de 1951 à 1986. Les bilans migratoires pour les autres régions des Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent sont les suivants : Rivière-du-Loup (-8 012), Rimouski (-14 711), Matane (-10 847) et Témiscouata (-22 788). Source : *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Op. Cit., p. 604.

présenter les grandes lignes. Le développement régional vise d'abord à l'amélioration générale des conditions de vie, telle que le résume Bernard Vachon :

Tout véritable processus de développement repose d'abord sur la reconnaissance par les individus et les collectivités que des changements sont nécessaires et que les efforts et le temps qu'ils auront investis pour les accomplir leur permettront d'accéder à un degré plus élevé de satisfaction et à une qualité de vie supérieure.<sup>235</sup>

Nous adoptons l'idée toutefois que le développement est unique à un territoire et que la solution n'est pas de chercher à établir un modèle de développement, tel la théorie des pôles de développement<sup>236</sup> ou autre. Ainsi, une approche de développement, régionale ou locale, « ne se définit donc pas par l'intermédiaire d'un « modèle », mais par un ensemble de caractéristiques communes qui découlent de ses principes fondamentaux. »<sup>237</sup> Des principes fondamentaux peuvent donc être dégagés et certaines caractéristiques sont partagées par les régions préoccupées par leur développement, mais le développement régional reste toujours du cas par cas. Une panoplie de facteurs viennent alors influencer l'évolution du développement d'un territoire, notamment la localisation, le climat, la densité de population et la présence et la qualité des ressources naturelles.

Le développement ne peut donc se faire sans une volonté de la part de la population concernée. Pendant longtemps, le développement des régions a été effectué

---

<sup>235</sup> Bernard VACHON. *Op. Cit.*, p. 94.

<sup>236</sup> L'idée de pôle de développement puise ses origines chez l'économiste français François Perroux. Le concept de pôle de développement s'est imposé en tant qu'idée maîtresse au sein du développement économique régional des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980. Selon la logique imposée par ce modèle, un investissement dans une grande agglomération aurait davantage d'impact et serait donc plus profitable qu'un investissement équivalent dans une petite région. « Pour maximiser les effets bénéfiques sur l'ensemble de l'économie, il fallait donc miser sur les lieux où les liens interindustriels étaient les plus denses, ces lieux étant alors définis comme des pôles de développement. » Source : Mario POLÈSE et Richard SHEARMUR, « À propos du concept de pôle de développement... », Communication présentée au colloque annuel de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), Trois-Rivières, 21 au 23 août 2002, pp. 4-5.

<sup>237</sup> Bernard VACHON. *Op. Cit.*, p. 93.

« par le haut », c'est-à-dire qu'il prenait origine dans des structures extérieures à la région. Cependant, avec la popularisation des concepts de développement local et régional, nous avons assisté à un renversement de la situation, où le développement est alors principalement défini « par le bas », c'est-à-dire qu'il prend sa source dans les régions et les populations locales. Nous sommes d'avis qu'on ne doit pas rejeter totalement une tendance de développement pour la remplacer par une autre, mais qu'il faut plutôt tendre à rechercher un certain équilibre entre les forces endogènes et exogènes.

Il faut cependant demeurer réaliste face au phénomène du développement local et régional. En effet, le système économique dans lequel nous évoluons, c'est-à-dire, le capitalisme, suppose une très forte compétition micro et macro-économique, qui génère, est-il besoin de le rappeler, des gagnants et des perdants. Ainsi, il ne faut pas oublier qu'il y aura toujours des territoires qui seront plus favorisés que d'autres dans un temps donné, compte tenu de la conjoncture économique. De plus, la philosophie mise de l'avant par les gouvernements d'un territoire, c'est-à-dire les orientations prises et la part de l'interventionnisme, vient aussi influencer grandement le développement des territoires. Ainsi, penser que toutes les régions et localités en difficulté se développeront avec force relève de l'utopie. Comme l'observe Vachon avec réalisme :

Il serait faux de croire que les initiatives locales sont toutes porteuses d'un projet de développement, de changement, d'innovation... elles trahissent parfois chez les intervenants une inertie et une myopie qui les rendent incapables de constater et d'évaluer la situation socio-économique et, dès lors, de proposer des réformes.<sup>238</sup>

En revanche, il ne faut pas non plus sombrer dans le défaitisme. Cela ne ferait qu'aggraver la situation actuelle d'une région en difficulté comme la Matapédia. Il faut

---

<sup>238</sup> Ibid., p. 98.

davantage rallier les forces endogènes et exogènes dans le but de trouver des pistes possibles pour un développement à long terme.

Dans la période actuelle, il est de plus en plus difficile pour les régions en difficulté de se démarquer. Nous évoluons actuellement dans une société dite de l'information, où les changements technologiques et économiques sont très rapides. Désormais, la concurrence n'est plus seulement aux niveaux régional, national, ni même entre quelques pays prédéterminés. Elle est devenue mondiale. Ainsi, un véritable processus de développement à long terme doit tenir compte de cet important facteur.

Pour les régions québécoises qui sont caractérisées par une certaine marginalité économique qui engendre inévitablement des problèmes démographiques<sup>239</sup>, c'est le cas de la région étudiée, il est difficile d'intervenir par elles-mêmes adéquatement sur leur développement. Elles n'ont que très peu de pouvoir sur celui-ci. Malgré l'application de certains programmes, on peut noter qu'aucune véritable politique axée essentiellement sur le développement régional n'ait été appliquée jusqu'à l'arrivée de l'an 2000<sup>240</sup>. Des mesures pour contribuer à la croissance des régions ont été mises sur pied, mais elles ont parfois créé un effet pervers et n'ont rien amélioré au point de vue des disparités régionales, tel que le souligne le géographe Clermont Dugas :

---

<sup>239</sup> Clermont DUGAS. « Sous-développement et développement régional ? », *La Société québécoise après 30 ans de changements : Actes d'un colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture et tenu à Québec en 1989*, Québec, IQRC, p. 224.

<sup>240</sup> En 2001, le Parti québécois met sur pied une politique nationale de la ruralité pour soutenir le développement des communautés rurales. Pour la première fois au sein des sphères politiques, l'importance de la ruralité est reconnue officiellement. Source : Ministère des régions, « Sommaire : Politique nationale de la ruralité », brochure explicative.

Au contraire, les politiques et les programmes en vigueur concourent plutôt à accentuer les écarts existant en renforçant le potentiel de développement des espaces les mieux structurés et en suscitant la compétition entre espaces dotés d'avantages comparatifs très inégaux.<sup>241</sup>

Ainsi, les problèmes de développement ne sont pas étrangers aux politiques qui ont eu cours au fil des ans. Dugas est aussi de cet avis et il affirme que « S'il y a maintien ou agrandissement des disparités, ce n'est donc pas qu'il s'agit d'un mal irréductible mais plutôt la résultante d'un manque d'intervention appropriée. »<sup>242</sup>

La qualité de l'intervention en matière de développement régional et la collaboration entre les régions et ceux qui élaborent les politiques d'interventions régionales constituent l'un des enjeux importants pour l'avenir des régions. Nous allons maintenant nous pencher sur les possibilités actuelles de développement pour la région matapédiennne.

#### 4.3. Perspectives actuelles

L'économie de la Matapédia a été et est encore principalement basée sur l'exploitation forestière. Aussi, comme nous l'avons démontré, une agriculture qui fut tout de même florissante était présente ; l'importance du mouvement coopératif agricole de la Matapédia en est une preuve éloquentte. De grands bouleversements au sein de l'agriculture vont toutefois mener à la fermeture de cette coopérative et à une baisse considérable des activités agricoles de la région. La forêt, quant à elle, est toujours un atout sur une bonne partie du territoire, et ce, malgré une forte exploitation de la ressource. Elle revêt toujours une importance considérable puisqu'en 1993, la

---

<sup>241</sup> Ibid., p. 227.

<sup>242</sup> Ibid., p. 227.

Matapédia a reçu le titre de capitale forestière canadienne<sup>243</sup>. Cette ressource peut contribuer au développement de la région encore longtemps si une méthode d'exploitation rationnelle et améliorée est prise en compte.

Une approche de développement récente, tel le développement durable<sup>244</sup>, qui tend vers la mise en place d'un processus de développement à long terme, semble indispensable pour permettre d'envisager l'amélioration de la vitalité économique d'une région comme la Matapédia.

La Matapédia est un territoire historiquement dominé par l'exploitation de la forêt. Dans une approche de développement à long terme, nous croyons qu'il faut modifier notre perception face à l'exploitation de cette ressource, c'est-à-dire qu'elle ne doit plus être considérée dans le seul but d'une exploitation commerciale lucrative de la matière ligneuse. Certes, l'exploitation forestière occupe encore une place de choix puisque la demande mondiale de bois est toujours très forte. Il ne s'agit pas de minimiser l'apport d'une activité lucrative, mais plutôt de la canaliser autrement, et ce, afin d'éviter la concentration des forces dans un seul et unique secteur d'activité et le cloisonnement complet des autres secteurs du territoire. Selon de nombreux chercheurs,

---

<sup>243</sup> [http://bas-saint-laurent.org/La\\_Matapedia](http://bas-saint-laurent.org/La_Matapedia).

<sup>244</sup> Le concept de développement durable a émergé graduellement entre 1970 et 1987. Le rapport Brundtland de la Commission des Nations Unis sur l'environnement et le développement définit ainsi le développement durable : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » En 1991, dans une publication de l'U.I.C.N., du W.W.F. et du P.N.U.E., on définit le développement durable comme étant « le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. » Source : ENVIRONNEMENT Québec, « Développement durable : définition, conditions et objectifs ». Site Internet. [www.menv.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm). p. 1.

notamment Bernard Vachon, éviter la sectorisation constitue une condition sine qua non pour permettre l'élaboration d'un meilleur processus de développement :

En compartimentant ainsi leurs activités, les institutions et les organismes nuisent à l'épanouissement de leurs communautés. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement impliquent la conciliation du « sectoriel » et du « global », le décloisonnement des compétences maintenues enfermées dans des secteurs homogènes d'activité tels que les services sociaux, la gestion municipale, l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'éducation...

On ne saurait imaginer la mise en application d'un programme de création d'emplois sans la complicité des responsables de la formation professionnelle et du milieu des affaires, ou encore la révision d'une stratégie de développement en tourisme sans échanges entre les promoteurs touristiques et les responsables de l'aménagement du territoire. Il en va de même des politiques et des mesures sectorielles issues des différents ordres de gouvernement et ayant des répercussions sur le plan local.<sup>245</sup>

Comme nous avons pu le voir jusqu'à maintenant, l'une des principales caractéristiques du secteur forestier consiste en une gestion forestière basée uniquement sur l'exploitation de la matière ligneuse. Cette exploitation est effectuée majoritairement par de grandes industries de transformation primaire. Ainsi, la gestion de la forêt québécoise, telle qu'elle est pratiquée depuis des années, favorise généralement les gros exploitants forestiers, au détriment des populations qui vivent auprès de cette ressource. Même sans analyse de la période comprise entre les années 1950 et aujourd'hui, certaines situations tirées de l'actualité nous laisse plutôt perplexes. Le cas des écologistes et des Innus de la Côte-Nord qui s'opposent en vain à la coupe de bois massive de la compagnie Kruger sur l'île René-Levasseur, dans le bassin Manicouagan<sup>246</sup> ou encore, les nombreuses protestations du chanteur et poète québécois Richard Desjardins contre la dévastation de la forêt par les grandes compagnies<sup>247</sup> sont

<sup>245</sup> Bernard VACHON, *Op. Cit.*, p. 100.

<sup>246</sup> Gilles MÜNGER, « Les écologistes sont aux abois », SRC-Sept-Îles, 27 février 2002. [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca).

<sup>247</sup> Pierre MAISONNEUVE, « Une forêt saignée à blanc », *Maisonneuve à l'écoute*. Invité : Richard Desjardins, 8 septembre 1999. [www.archives.radio-canada.ca](http://www.archives.radio-canada.ca).

des exemples bien concrets démontrant que certains aspects de la gestion forestière québécoise n'ont guère changé depuis plus d'une centaine d'années.

Petit à petit, les populations régionales et, surtout, celles qui travaillent et vivent de cette exploitation commencent à se sensibiliser davantage à cette situation. Cette prise de conscience s'est enracinée dès le début des années 1970, dans la foulée des mouvements de résistance à la fermeture des paroisses de l'Est du Québec.<sup>248</sup> Du côté des régions où domine l'exploitation forestière, on veut que les populations limitrophes à la forêt puissent vivre adéquatement de l'exploitation de cette ressource, et ce, dans une optique de développement durable qui tient à la fois compte de la ressource dans son ensemble et de l'impact sur les générations futures. Dans ce contexte, on assiste, d'une part, à la volonté des populations de prendre davantage leur sort en main et, d'autre part, à un souci croissant de protéger l'environnement. Ainsi, des regroupements, tel la Société d'exploitation des ressources de la Vallée, S.E.R.V., voient le jour dans le but d'assurer un meilleur avenir aux travailleurs forestiers. Le Bas-Saint-Laurent est l'une des régions qui a fortement contribué à la mise sur pied d'un autre type de gestion forestière, dont le but serait d'améliorer le mode actuel de gestion de la forêt et de favoriser les retombées économiques au niveau local.<sup>249</sup>

C'est donc une prise de conscience des différents acteurs qui entourent le monde forestier qui a amené à se pencher davantage sur la situation des forêts québécoises et à

---

<sup>248</sup> Gérard SZARAZ, « De la cueillette de bois à la culture de la forêt », *Le Soleil*, Lundi, 29 mars, 1999, B9.

<sup>249</sup> Pierre LE GUÉDARD et Carole BOUCHER, « La forêt habitée : Enjeu de développement pour les collectivités rurales », *Recueil des travaux de session des étudiants et des étudiantes*, Développement rural, Cours sous la direction de Bruno JEAN, Hiver 2003, Rimouski, p. 4.

chercher d'autres types ou modèles d'exploitation forestière qui s'avèreraient plus profitables, pour les populations de même que pour l'avenir de la ressource. Nous allons maintenant nous attarder sur un nouveau modèle de gestion envisagé, la gestion intégrée des ressources forestières.<sup>250</sup>

#### 4.3.1. La gestion intégrée des ressources forestières

La gestion forestière, où un contrôle est exercé par les grandes entreprises sur l'exploitation de la ressource, est remise en question dans le but de favoriser les acteurs et les besoins régionaux. Cette situation n'est pas unique au Québec, mais se retrouve présente dans l'ensemble du Canada. Le gouvernement fédéral a d'abord tenté une certaine révision de la gestion des forêts.

Cette révision du régime forestier de la part du gouvernement fédéral vise deux objectifs principaux, soit assurer la protection et l'exploitation polyvalente des écosystèmes forestiers et accorder une place plus importante aux populations locales.<sup>251</sup> Ainsi, dès le début des années 1990, le gouvernement fédéral met sur pied un projet appelé *Programme des forêts modèles*. Au total, une douzaine de projets pilotes ont pris naissance au Canada. Leur principal objectif est de « faire la démonstration d'une gestion durable des ressources forestières, dans un esprit de partenariat, par l'application de nouveaux modes de gestion et de nouvelles pratiques forestières. »<sup>252</sup>

---

<sup>250</sup> Ibid, p. 5.

<sup>251</sup> Louis-Gilles FRANCOEUR, « Redonner la forêt aux populations locales », *Le Devoir*, Lundi, 5 octobre 1998, A1.

<sup>252</sup> FORÊTS MODÈLES, Bas-Saint-Laurent, « La forêt modèle du Bas-Saint-Laurent », 13 avril 2003, [www.foret.fmodbsl.qc.ca/index.htm](http://www.foret.fmodbsl.qc.ca/index.htm). p. 2.

Ces projets se distinguent par une nouvelle approche de gestion de la forêt qui diffère grandement de celle qui a prévalu jusqu'à présent. Cette nouvelle approche ne concerne pas uniquement l'exploitation de la matière ligneuse, mais plutôt toutes les différentes facettes de la forêt, c'est-à-dire, la matière ligneuse, bien sûr, de même que la faune, l'espace faunique, les aires à potentiel récréo-touristique, les milieux humides, etc. De plus, cette gestion intégrée des ressources forestières constitue un défi de taille qui implique, selon les promoteurs des forêts modèles, trois principaux points :

- S'assurer de la participation du public dans l'aménagement du territoire, afin de cerner ses valeurs, ses attentes et de mettre son expertise locale à contribution dans le but d'établir des objectifs d'aménagement.
- Maîtriser une multitude de connaissances afin de voir comment des opérations exécutées en fonction d'une ressource affectent une autre ressource et comment ces opérations peuvent être modifiées pour en tenir compte.
- Faire un suivi des opérations afin de vérifier si les résultats escomptés se manifestent réellement et effectuer les ajustements nécessaires.<sup>253</sup>

Bien que le gouvernement fédéral ait mis sur pied un projet de gestion intégrée des ressources forestières, la forêt relève des champs de compétence provinciale. Le Québec a ainsi développé cette approche et se l'est en quelque sorte appropriée. C'est dans cette foulée que naît le concept de forêt habitée. Demeurant très près des idéaux du gouvernement fédéral, son but fondamental est « d'assurer la revitalisation des collectivités locales par une augmentation ordonnée de la production des ressources du milieu forestier et par le développement ordonné des activités économiques liées à leur utilisation et à leur transformation. »<sup>254</sup> Le concept de forêt habitée comprend, lui aussi, trois principales orientations :

---

<sup>253</sup> Ibid, p. 8.

<sup>254</sup> Marc LEDOUX, « Le concept de forêt habitée a-t-il un avenir ? », *Le concept de forêt habitée a-t-il un avenir ?*, Acte du colloque, Québec, 1997, p. 7.

- l'accroissement de l'activité économique régionale par la mise en valeur des ressources du milieu forestier.
- L'accroissement de l'autonomie des communautés par une plus grande mainmise de celles-ci sur leur développement.
- L'implantation d'une gestion intégrée des ressources de sorte que tous les usagers de la forêt puissent convenir des objectifs et des stratégies d'aménagement de l'ensemble des ressources forestières.<sup>255</sup>

La Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR définit, quant à elle, la forêt habitée comme étant le « territoire totalement ou partiellement forestier habité par des collectivités humaines qui entretiennent avec la forêt et les lieux des liens culturels, économiques ou identitaires. »<sup>256</sup>

La forêt habitée, en tant que modèle de gestion forestière, peut être appliquée sur le territoire privé ou public. Cependant, comme le souligne l'économiste forestier Louis-Jean Lussier, chercher « à élaborer une seule et même politique qui s'appliquerait à l'ensemble de ces deux tenures [apparaît] fondamentalement fautif en raison des différences énormes qui existent entre ces deux tenures. »<sup>257</sup> Ainsi, selon Lussier, pour qu'une politique de forêt habitée soit vraiment efficace, il faudrait harmoniser deux politiques particulières à chacune de ces tenures.

La forêt habitée apparaît donc comme étant l'une des orientations possibles pour les régions en difficulté des milieux ruraux. Lussier affirme même, en comparant notre

---

<sup>255</sup> Ibid.

<sup>256</sup> Luc SIROIS. « Forêt habitée », 13 avril 2003. [www.erfh.ca](http://www.erfh.ca), p. 1.

<sup>257</sup> Louis-Jean LUSSIER. « Quelques idées sur la forêt habitée ». *Le concept de forêt habitée a-t-il un avenir ?*, Op. Cit., p. 25.

situation avec la Scandinavie, qu'il est pensable d'entrevoir une hausse de la productivité actuelle à moyen terme. La Scandinavie produit environ 7 mètres cubes par hectares par années ( $m^3/ha/an$ ) dans des conditions qui semblent moins favorables que les nôtres, alors que notre production actuelle se situe entre 1 et 2  $m^3/ha/an$ . Malgré cette importance de la matière ligneuse, les acteurs de la forêt habitée ne devraient pas favoriser systématiquement un usage d'une partie des ressources au détriment des autres, mais plutôt rechercher un équilibre des divers usages potentiels qui peuvent être tirés de l'exploitation de l'ensemble des ressources de ce milieu.<sup>258</sup>

Malgré la volonté d'une gestion intégrée de la forêt, la viabilité du concept a fortement été ébranlée lorsqu'il intégra les sphères politiques. En effet, après avoir mûri durant la décennie 1990, le concept de forêt habitée est repoussé par la venue de la loi #136, *Loi modifiant la loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives*. La puissance du lobby industriel – plus que tout autre facteur – semble être en cause<sup>259</sup>. Louis Bélanger, dans *Le Devoir*, explique de façon efficace l'état d'esprit qui régnait au Bas-Saint-Laurent au moment de l'adoption de cette loi :

Reniant ses promesses aux régions, ne respectant pas ses engagements envers les utilisateurs de la forêt, le gouvernement formé par le Parti Québécois vient d'adopter une nouvelle Loi sur les forêts qui perpétue la mainmise de l'industrie forestière sur la forêt publique du Québec. Les mesures prises dans la nouvelle loi ne sont guère suffisantes pour corriger les lacunes majeures relevées à répétition tout au long des consultations publiques de 1998 et de la commission parlementaire de l'an dernier [2000] [...] Le refus du gouvernement de déposer une politique sur la forêt habitée est l'omission la plus choquante du nouveau régime. [...] La forêt habitée devait devenir un nouveau mode de gestion par lequel les collectivités locales auraient de véritables pouvoirs de gestion afin de mettre en valeur l'ensemble des ressources de la forêt située dans la zone habitée en vue de susciter une activité socioéconomique supplémentaire et durable.<sup>260</sup>

<sup>258</sup> Ibid, p. 26.

<sup>259</sup> Pierre LE GUÉDARD et Carole BOUCHER, *Op. Cit.*, p. 16.

<sup>260</sup> Louis BÉLANGER, « Pour la forêt, le Parti Québécois est bien un parti de droite », *Le Devoir*, 9 juin 2001, A11.

La naissance de cette volonté de changer le mode de gestion forestière relève du fait que les communautés limitrophes à cette ressource souhaitaient bénéficier des retombées engendrées par son exploitation. En outre, un plus grand respect de l'ensemble des composantes des forêts constituait un autre point névralgique dans l'émergence des revendications en faveur d'une forêt habitée. Toutefois, les espoirs fondés par la mise sur pied d'un nouveau type de gestion forestière semblent avoir été écartés par les dirigeants politiques. Ici, encore, la primauté va à une logique entrepreneuriale et la puissance du lobby industriel y est sûrement pour quelque chose.<sup>261</sup> Aspirer à l'avènement d'un tel mode de gestion n'est pourtant pas réduit à néant puisque plusieurs intervenants de la société civile y militent encore activement. Toutefois, la viabilité et la rentabilité économique de ce concept, dans une conjoncture difficile où les prix du bois sont à la baisse, restent tout de même à être prouvées.

#### 4.3.2. Autres pistes de développement

Comme on a pu le constater, la Matapédia suit une trajectoire de déclin à partir du départ des grandes compagnies dans les années 1950 jusqu'à aujourd'hui. Clermont Dugas explique bien cette situation :

Le phénomène de dévitalisation associé à la marginalité existe bien, mais dans une certaine mesure seulement. Tout se passe comme si après avoir atteint un seuil minimum suite à une décroissance plus ou moins rapide, la population se stabilisait à un niveau tout juste suffisant pour maintenir l'existence de la communauté.<sup>262</sup>

Malgré quelques soubresauts de l'économie, la tendance générale demeure très difficile à renverser, comme c'est le cas dans les autres régions-ressources du Québec. Tel que

---

<sup>261</sup> Pierre LE GUÉDARD et Carole BOUCHER, *Op. Cit.*, p. 16.

<sup>262</sup> Clermont DUGAS. *Op. Cit.*, p. 226.

l'explique Pierre Fortin, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, personne ne sait comment renverser cette tendance :

Beaucoup de pistes ont été explorées : améliorer les infrastructures, réduire le coût du transport et de la construction, appuyer les organismes locaux de développement, augmenter la qualité de vie et l'attrait touristique, encourager l'esprit d'entreprise, soutenir l'innovation technologique, alléger l'impôt des sociétés régionales – ou, de guerre lasse, accepter la fatalité de l'émigration.<sup>263</sup>

Tel qu'on le remarque, chacun semble posséder sa technique pour l'avancement du développement. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, on doit davantage considérer le développement régional cas par cas au lieu d'essayer de trouver une recette commune pour le développement de l'ensemble des régions : « Jusqu'à présent, les expériences de développement local ont démontré qu'aucune n'était transmissible d'un cas à un autre ; il n'existe ni recette ni mode d'emploi universel qui conduisent au développement. »<sup>264</sup> De plus, il faut garder en mémoire le contexte de mondialisation dans lequel nous évoluons. Celui-ci présuppose une logique de compétitivité très forte où les régions actuellement en difficulté auront – inutile de le cacher - de plus en plus de mal à se sortir de leur marasme. Pierre Fortin présente toutefois une approche intéressante pour venir en aide aux régions :

Chacun a sa recette. La mienne, c'est l'éducation. Ce qu'on met entre les deux oreilles de nos enfants, personne ne pourra leur enlever, qu'ils décident de rester en région ou qu'ils émigrent dans une grande ville. C'est le plus beau cadeau à leur faire. D'accord c'est une recette à long terme. Mais elle marche dans tous les pays qui l'ont essayée.<sup>265</sup>

Selon Sergieh F. Moussaly, les difficultés des régions prennent leur origine dans les défaillances du dispositif d'encadrement et d'orientation des activités économiques et de régulation des échanges au sein de l'espace québécois. Cela se manifeste à différents niveaux dans les régions du Québec :

<sup>263</sup> Pierre FORTIN, « S.O.S. régions ressources », *L'Actualité*, 15 octobre, Vol. 29, no. 16, p. 93.

<sup>264</sup> Bernard VACHON. *Op. Cit.*, p. 353.

<sup>265</sup> Pierre FORTIN, *Op. Cit.*, p. 93.

- l'accroissement des écarts entre les composantes du territoire québécois ;
- la dégradation des conditions de vie à la fois dans les agglomérations urbaines, et au niveau [sic] des régions-ressources périphériques ;
- la persistance d'un degré élevé de sous-emploi de longue durée ;
- le déclin et la décomposition des assises des communautés rurales, agricoles, forestières, minières et riveraines du Saint-Laurent ;
- la surcharge fiscale des particuliers aggravée par la détérioration de la qualité et de la disponibilité des services publics essentiels (santé, formation, culture) ;
- l'appauvrissement relatif du Québec par rapport aux autres formations (États) du continent nord américain. En termes de revenu réel par habitant ajusté au pouvoir d'achat, le Québec occupait la 57<sup>e</sup> position sur soixante selon une étude récente de Statistiques Canada (enquête sur le revenu réel, juin 2000).<sup>266</sup>

Par ailleurs, toujours selon Moussaly, ce modèle québécois « procède d'un fondement social-démocrate erroné et orienté selon un triple finalité :

- la préservation des droits acquis par les opérateurs économiques et en particulier les oligopoles opérant dans le secteur des ressources ;
- la protection des rentes que réalisent les firmes privées sur le domaine public ;
- la protection des intérêts corporatistes au détriment de l'intérêt collectif comme c'est le cas dans le secteur agricole, à propos de la liberté de produire dans des conditions intolérables pour l'environnement.<sup>267</sup>

Toujours selon Moussaly, l'incapacité des régions à disposer de moyens appropriés pour élaborer leurs propres stratégies de développement à cause du mode centralisé de gestion des ressources n'aide en rien au développement. Les régions constituent une force endogène qu'il ne faut pas négliger :

Par conséquent, toute démarche visant l'optimisation de l'emploi de la forêt publique, implique nécessairement la participation active des communautés forestières à la conception, à la mise en œuvre et l'évaluation de toute stratégie de développement forestier. Ce qui signifie le transfert vers les communautés forestières des pouvoirs de gestion des ressources publiques.<sup>268</sup>

Ainsi, tel que mentionné précédemment, une plus grande décentralisation politique et économique semble être souhaitable pour l'avancement du développement des régions. Cependant est-ce que toutes les régions sont prêtes et aptes à accéder à davantage de pouvoir décisionnel ?

---

<sup>266</sup> Sergieh F. MOUSSALY, *Les défaillances du modèle québécois de gestion et les exigences du développement des régions-ressources*, Conférence sous l'égide du CLD Abitibi-Ouest, Lasarre, 10 mai 2001, p. 20.

<sup>267</sup> Ibid, p. 21.

<sup>268</sup> Ibid, p. 38.

En matière de développement, on ne peut prétendre à la solution idéale. On ne peut guère qu'apporter des pistes envisageables pour un développement accru. Ainsi, pour un territoire tel la Matapédia, l'une des pistes à explorer davantage pourrait être la gestion intégrée des ressources, tout en tenant compte des différents potentiels du territoire. Aussi, l'une des pistes non négligeables réside aussi dans la valeur ajoutée de produits finis. Ainsi, la Matapédia gagnerait sûrement en se tournant davantage vers des activités de deuxième et de troisième transformation qui s'avèrent beaucoup plus génératrices de profits et de retombées économiques. Ce constat s'applique d'ailleurs à l'ensemble des régions ressources du Québec qui n'ont guère servi à autre chose qu'à approvisionner des firmes étrangères en matière première.

Il convient ici de parler quelque peu d'innovation. Ce phénomène fait actuellement l'objet de nombreuses études auprès des chercheurs. Malgré le fait que le concept soit souvent employé à tort et à travers, on ne peut guère le délaisser dans un travail portant sur le développement d'une région. En effet, pour plusieurs, l'innovation est perçue comme étant l'un des principaux éléments de croissance économique et de développement social. Dans son sens le plus large, l'innovation consiste en « un changement qui répond à un besoin d'amélioration. »<sup>269</sup> L'innovation peut être de différent type : technologique, industrielle, sociale, organisationnelle. Elle touche aussi tous les différents secteurs de l'économie, publics ou privés, de même que les domaines de l'éducation, de la santé, des communications, du travail, etc.<sup>270</sup> Il existe deux principaux moyens d'innover. Le premier, plus radical, consiste « à développer un

---

<sup>269</sup> QUÉBEC – CONSEIL de la science et de la technologie, *Innovation sociale et innovation technologique...*, Sainte-Foy (Québec), Gouvernement du Québec, 2000, p. 5.

<sup>270</sup> Ibid.

nouveau produit ou à mettre au point un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle façon de rendre un service.»<sup>271</sup> Le second moyen d'innover est « [d']adopter de nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles technologies et façons de faire qui ont été développés par d'autres firmes. »<sup>272</sup> L'innovation est un processus collectif et il importe aux régions de pouvoir innover le plus possible. Tel qu'on le remarque dans *L'entreprise innovante*<sup>273</sup>, l'innovation est devenue presque une obligation dans notre économie actuelle.

Il faut bien comprendre que le développement des régions fait toujours face à des obstacles et qu'il s'agit d'un processus d'amélioration perpétuel. Les régions ressources doivent maintenant s'adapter à la nouvelle réalité économique. Le temps apprendra aux générations futures quelles régions auront été les plus fortes. Malgré les fâcheuses conséquences que cela entraîne, il y aura toujours des territoires qui déclineront par rapport à d'autres et même certaines localités qui fermeront peut-être, un jour, leurs portes. C'est inévitable.

---

<sup>271</sup> Ibid, *L'entreprise innovante au Québec : les clés du succès*, Sainte-Foy (Québec), Gouvernement du Québec, 1998, p. 1.

<sup>272</sup> Ibid.

<sup>273</sup> Ibid.

## CONCLUSION

Pour conclure ce mémoire qui se proposait d'étudier l'histoire de la Matapédia par l'analyse de l'exploitation forestière et de la colonisation, il convient de revoir les caractères d'ensemble de notre propos. Nous rappellerons d'abord les principales étapes et obstacles de la formation et du développement de la Vallée de la Matapédia. Ensuite, nous ferons un bref retour sur le type de gestion de la ressource forestière qui prit naissance dans une région comme la Matapédia et qui prévaut encore aujourd'hui. Finalement, il sera question des possibilités de développement qui s'offrent à la Matapédia.

En nous apprenant l'évolution des régions et les diverses complications qu'elles ont rencontrées au fil du temps, la dimension historique semble indispensable pour analyser et comprendre le processus de développement d'une région. Afin de savoir vers quel avenir les régions se dirigent, il importe de connaître leur passé.

Nous avons découpé l'histoire du développement de la Matapédia en trois principales étapes. D'abord, de 1890 à 1910, nous avons situé la naissance du territoire. Bien que ses débuts prennent racine quelque peu auparavant, c'est surtout à partir de 1890 qu'on remarque le développement accru de la Matapédia par la formation de paroisses et de municipalités. Comme nous avons pu le constater, une bonne partie du territoire est déjà concédée pour l'exploitation forestière alors que la formation de l'écoumène matapédien n'en est qu'à ses premiers balbutiements. La population qui s'enracine dans la Vallée s'adonne tout d'abord à la coupe de bois, afin d'effectuer les

défrichements nécessaires à l'agriculture. Cette dernière activité s'avère très peu rémunératrice en raison d'une panoplie de facteurs, notamment son manque d'organisation marchande. Les nouveaux arrivants trouvent là une source de revenu palliative auprès des compagnies présentes sur le territoire. La population devient alors la main-d'œuvre pour la coupe du bois, de même que pour sa première transformation, c'est-à-dire le sciage. Le développement qui s'installe dans la Matapédia s'effectue par les activités forestières et agricoles, d'où l'appellation de développement agro-forestier. Dans la plupart des cas, l'agriculture assure une bonne part de la subsistance des colons et l'exploitation forestière apporte un certain revenu.

Ensuite, de 1910 à 1929, nous avons pris connaissance de la consolidation du territoire, où l'industrie forestière a atteint des niveaux qui ne seront jamais égalés par la suite et où l'agriculture s'enracine solidement.

Enfin, la dernière période allant de 1930 à 1950 a été comprise comme une phase de transition, où, malgré quelques soubresauts de l'économie et une marchandisation accrue de l'agriculture, l'exploitation forestière présente ses premières failles, conséquence du régime d'exploitation mis en place et poursuivi depuis le XIXe siècle. C'est une époque où l'agriculture connaît une plus grande organisation, mais où l'industrie forestière décline pour la première fois. Cette période est marquée par la crise économique des années 1930, laquelle a été traitée séparément dans ce travail. Bien que la Matapédia atteigne ses frontières actuelles à cette époque et que la région soit marquée, comme l'ensemble du Québec de ce temps, par un important retour à la terre engendré par la crise, on constate qu'à partir de ce moment, la région fait face à de

sérieux problèmes qui entravent fortement la poursuite de son développement. C'est à ce moment que l'industrie forestière connaît ses premières difficultés économiques, résultant du bouleversement économique mondial provoqué par le Krach de 1929. Malgré la forte reprise des marchés québécois durant la guerre et l'après-guerre, l'exploitation effrénée des années précédentes mène à un épuisement de la ressource forestière matapédienne. La baisse des stocks ligneux atteint des proportions telles qu'on assiste au départ des grandes compagnies d'exploitation avec l'arrivée des années 1950. La période est aussi marquée par un plus grand accès à une économie de marché. Il y a notamment une organisation accrue des activités agricoles qui sont principalement dirigées vers la production laitière. Cette organisation est palpable par la présence de nombreuses coopératives agricoles sur le territoire matapédien (voir annexe 10, p. 166). L'économie de la Matapédia est cependant fortement bouleversée par le départ des grandes compagnies d'exploitation forestière à l'aube des années 1950. Avec la venue des années 1960, la région est confrontée à une réalité nouvelle : l'exode de la population.

Le développement de la Vallée de la Matapédia s'est donc effectué par la colonisation, indissociable de l'agriculture, et par l'exploitation forestière. Le but de cette recherche était de démontrer que des décisions prises au sein des sphères politiques, en ce qui a trait à l'exploitation forestière, ont nui à l'avancement de la colonisation et au développement des régions, en particulier, de la Matapédia, le territoire de recherche retenu.

Comme nous l'avons vu au cours de ce travail, une opposition entre deux logiques de développement semble être la source de nombreux conflits. Bien qu'appuyées chacune par les gouvernements qui se succèdent, la logique entrepreneuriale d'exploitation de la ressource forestière et celle de colonisation et de peuplement s'avèrent paradoxales, compte tenu des fins et des visées diamétralement opposées de ces deux raisonnements. Faire le plus de profits possibles dans le moins de temps possible concorde parfaitement avec une logique entrepreneuriale, mais aucunement avec une optique de peuplement et de développement à long terme. Malgré cette opposition, la colonisation se poursuit tout de même. On peut ainsi parler d'une certaine complémentarité entre l'industrie forestière et la colonisation, dans le sens où elles s'aident mutuellement, mais jusqu'à un certain point. Les colons constituent la main-d'œuvre pour l'industrie qui, elle, lui apporte un gagne-pain. Or, à partir des années 1950, cette complémentarité tombe complètement. Le colon devient soit bûcheron à l'année (ce qui l'amène à suivre les déplacements des grandes compagnies) ou se lance définitivement dans l'agriculture. Le phénomène d'exode débute alors.

Tel nous l'avons maintes fois fait remarquer, l'intervalle de temps qui nous intéresse dans ce travail, à savoir les années 1890-1950, est caractérisé par une piètre intervention gouvernementale. Cela a pour conséquence d'être très peu profitable pour le développement de régions du Québec, telle la Matapédia. L'exemple de la Commission de colonisation de 1904, que nous avons approfondi au deuxième chapitre, s'avère, dans ce cas-ci, très intéressant. Il ne faudrait certes pas croire qu'il s'agit de la source des problèmes de développement des régions. Cependant, pour ce qui est de l'étude du développement de la Matapédia, les documents de la Commission peuvent

servir de point de départ pour analyser une situation qui entraînera des conséquences problématiques. Il s'agit du parti pris, au sein des différents gouvernements nationaux qui se succédèrent au fil des ans, pour l'exploitation forestière et les grands concessionnaires forestiers qui forment un important groupe de pression auprès des gouvernements. C'est alors qu'une logique entrepreneuriale s'implante dans la Matapédia. Des conflits surviennent ainsi sur le terrain, entre les colons et les concessionnaires forestiers. Certains chercheurs, tel Oleg Stanek, parlent de conflit triangulaire impliquant le concessionnaire des limites, le marchand associé aux petites scieries et le colon :

Le « colon » indépendamment des intentions qui peuvent l'animer, est conduit irrémédiablement sous la dépendance soit du marchand, soit du concessionnaire ; sans cela il ne peut guère subsister dans l'entreprise éreintante et longue de défrichement. Il est utilisé comme instrument d'accaparement des limites, tantôt par le marchand de bois ou par un petit scieur. On s'en sert aussi – la stratégie des Fenderson est exemplaire à ce titre – pour déstabiliser les positions d'un concurrent. Ce triangle de base est accompagné de deux autres acteurs importants : le fonctionnaire en région, inféodé aux intérêts locaux et par ce fait même incapable de devenir une courroie de transmission efficace des politiques du ministère ; le curé, presque toujours en opposition aux grandes compagnies, mais tiraillé entre la défense de ses brebis galeuses qui « spéculent » sur les lots et une utopie de colonisation agricole que les conditions sociales et économiques rendent impossible.<sup>274</sup>

À notre avis, les conflits résultent en fait de lois inadéquates régissant l'exploitation forestière et le peuplement de nouvelles régions et ils traduisent les visées opposées du Ministère des Terres et Forêts et celui de la Colonisation. Par ailleurs, il est faux de prétendre que les conditions sociales et économiques rendent une colonisation agricole impossible, le nombre de coopératives agricoles (15 en tout, voir Annexe 10, p. 166) de la Vallée prouve la vitalité de l'agriculture qui s'y pratique. Ce sont plutôt les conditions et les orientations politiques qui ont contraint le développement d'une colonisation agricole.

---

<sup>274</sup> Oleg STANEK, « La chasse aux faux colons... », *Op. Cit.*, pp. 28-29.

Le point de départ de cette recherche, soit le fonds d'archives de la Commission de Colonisation 1904, surprend encore aujourd'hui car il s'intéresse aux problèmes qui suscitent toujours un intérêt majeur pour la Matapédia : l'exploitation forestière et la colonisation, ce qui se rapproche beaucoup de ce que nous appelons maintenant développement.

L'exploitation de la matière ligneuse occupe une place très importante au sein du développement et de la naissance du territoire matapédien. Cependant, l'apport de l'agriculture dans le développement de ce territoire a souvent été négligé. Comme nous l'avons constaté, une agriculture florissante était présente dès les années 1920 dans la Matapédia. Au fil des ans, elle connaît des hauts et des bas, mais s'organise davantage et se spécialise dans la production laitière. La région devient même un important centre pour cette production.

Aujourd'hui, malgré les différentes difficultés survenues au fil des ans, l'agriculture est toujours présente dans la Matapédia. La région connaît même un phénomène de diversification intéressant où les productions acéricole, fruitière, maraîchère, bovine et ovine possèdent un potentiel de développement.<sup>275</sup> En ce qui a trait à l'exploitation forestière, elle subsiste toujours tant bien que mal, mais elle suscite encore des problèmes et des interrogations.

---

<sup>275</sup> MINISTÈRE de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent. *Portrait agricole de la MRC de la Matapédia*, Op. Cit., p. 15.

Tel que nous l'avons vu dans ce travail, il y a eu une mauvaise gestion non seulement de la ressource forestière, car elle a été surexploitée dans la plupart des régions du Québec où la grande industrie a pris pied, mais aussi une mauvaise gestion de tout ce qui entoure l'exploitation forestière : parti pris envers les concessionnaires forestiers, développement de l'industrie favorisé au détriment des populations des territoires concernés, lois inadéquates, surexploitation, aucune attention apportée aux populations limitrophes à la ressource, etc. Toutefois, une cinquantaine d'années après la période étudiée, on se retrouve avec une situation très semblable. Malgré le fait que la population s'intéresse et se préoccupe de plus en plus de la question forestière et de son sort, l'histoire semble se répéter : problèmes de surexploitation, protestations des populations qui veulent retirer plus de profit de l'exploitation, etc. Ici, la solution proposée par Pierre Fortin, que nous avons abordée au quatrième chapitre, prend tout son sens. Il importe d'éduquer les populations le plus possible sur le sort et les enjeux liés au développement des régions. L'histoire du développement de la Matapédia et des autres régions du Québec est le résultat de choix collectifs qui prennent leurs sources au sein du domaine politique qui établit les différentes lois régissant, entre autres, l'exploitation des ressources naturelles, l'occupation du territoire et le commerce. Or, les orientations politiques découlent de choix sociaux. Si nous voulons que des choix collectifs judicieux et qu'une orientation sociale précise soient effectués, il importe que nos populations soient le plus éduquées possibles pour choisir les options appropriées et faire pression adéquatement sur les gouvernements qu'elles portent au pouvoir. Déjà, l'accès à l'information permet une plus grande conscientisation face à un tel phénomène, mais il reste encore beaucoup à faire et l'éducation peut certainement permettre de progresser.

La Matapédia est actuellement l'une des régions les plus défavorisées du Bas-Saint-Laurent. Un développement local et régional accru auquel doit se joindre l'effort des populations locales est grandement souhaitable. Il n'est cependant pas toujours facile pour les régions de prendre véritablement conscience de leur situation, de l'évaluer à sa juste valeur et de pouvoir intervenir adéquatement. C'est pourquoi une optique de développement régional doit davantage tenir compte d'objectifs à longs termes que de profits réalisés à courts termes.

Sans vouloir prétendre apporter de solutions miraculeuses pour l'avancement de la Matapédia, il apparaît intéressant d'envisager une piste pour un développement accru. Tel que nous l'avons proposé, une optique de développement durable<sup>276</sup> doit être envisagé, avec un autre mode de gestion de la ressource forestière que celui qui a prévalu jusqu'à présent. Bien que rejetées par les dirigeants politiques<sup>277</sup>, les idées apportées par le concept de forêt habitée constituent un bon exemple d'un autre modèle de gestion de la forêt, tout en supposant, bien sûr, que sa rentabilité économique soit reconnue. Il importe de sensibiliser davantage la population à la surexploitation forestière effectuée par des compagnies qui constituent un important groupe de pression auprès des gouvernements et pour qui le développement régional ou local importe peu ou pas du tout. Aussi, le sous-sol de la Matapédia pourrait déceler d'autres richesses. De la silice, de l'or et même du pétrole ont été découverts<sup>278</sup>. L'importance de ces gisements est toutefois encore à déterminer.

---

<sup>276</sup> Pour les définitions retenues, se reporter à la note infrapaginale 279, page 135.

<sup>277</sup> Voir quatrième chapitre, p. 141.

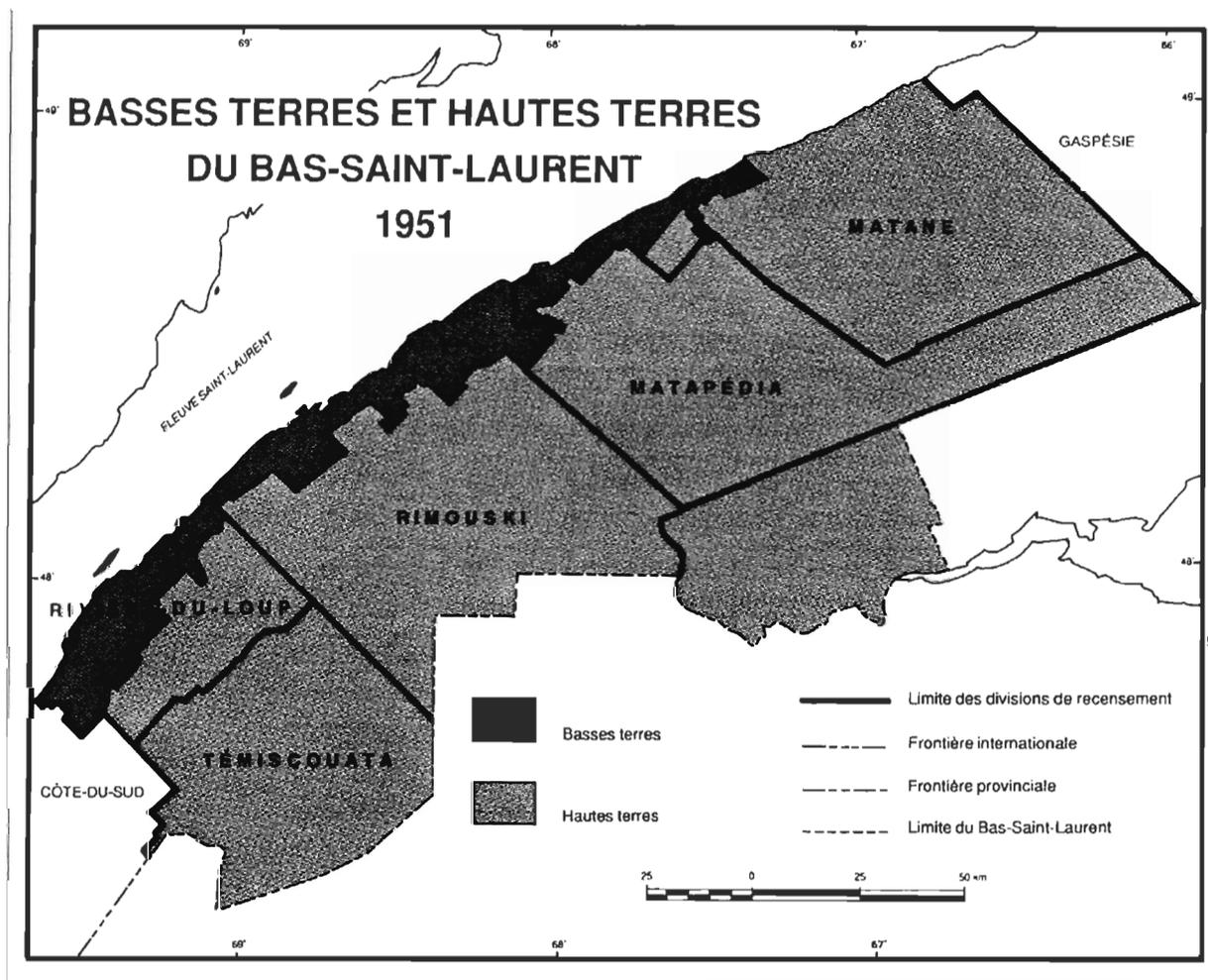
<sup>278</sup> <http://bas-saint-laurent.org/LaMatapedia>

Par ailleurs, comme c'est le cas dans la plupart des autres régions ressources du Québec, la Matapédia devrait se tourner davantage vers des activités de deuxième et troisième transformation. Actuellement, les régions et leurs agglomérations veulent souvent avoir un plus grand pouvoir de décision sur la gestion de leurs ressources, afin d'en diriger l'exploitation ou l'orientation. Cela amène ainsi à demander une plus grande décentralisation politique et économique de la part des gouvernements. Bien que cette décentralisation soit demandée par une certaine partie de la population depuis déjà quelque temps, les populations régionales sont-elles prêtes et aptes à diriger une plus grande part de leur gestion ? Ici encore, l'éducation a un grand rôle à jouer.

À la lumière de ces remarques, il convient de s'interroger sur la situation de la Matapédia, mais aussi sur celle des autres régions ressources du Québec qui, elles aussi, font des efforts pour se développer et améliorer leur économie. Bien que le développement régional existe au Québec depuis les années 1960, il semble que son rôle, tant dans le domaine de la recherche ou de la pratique, ne soit réellement compris. À l'intérieur même de la discipline, la confusion règne lorsqu'il s'agit d'en définir le concept. Dans la pratique sociale, le rôle de l'agent de développement est encore plus ambigu. Il importe donc de clarifier les bases mêmes de la discipline afin de l'appliquer adéquatement et efficacement.

## ANNEXE 1

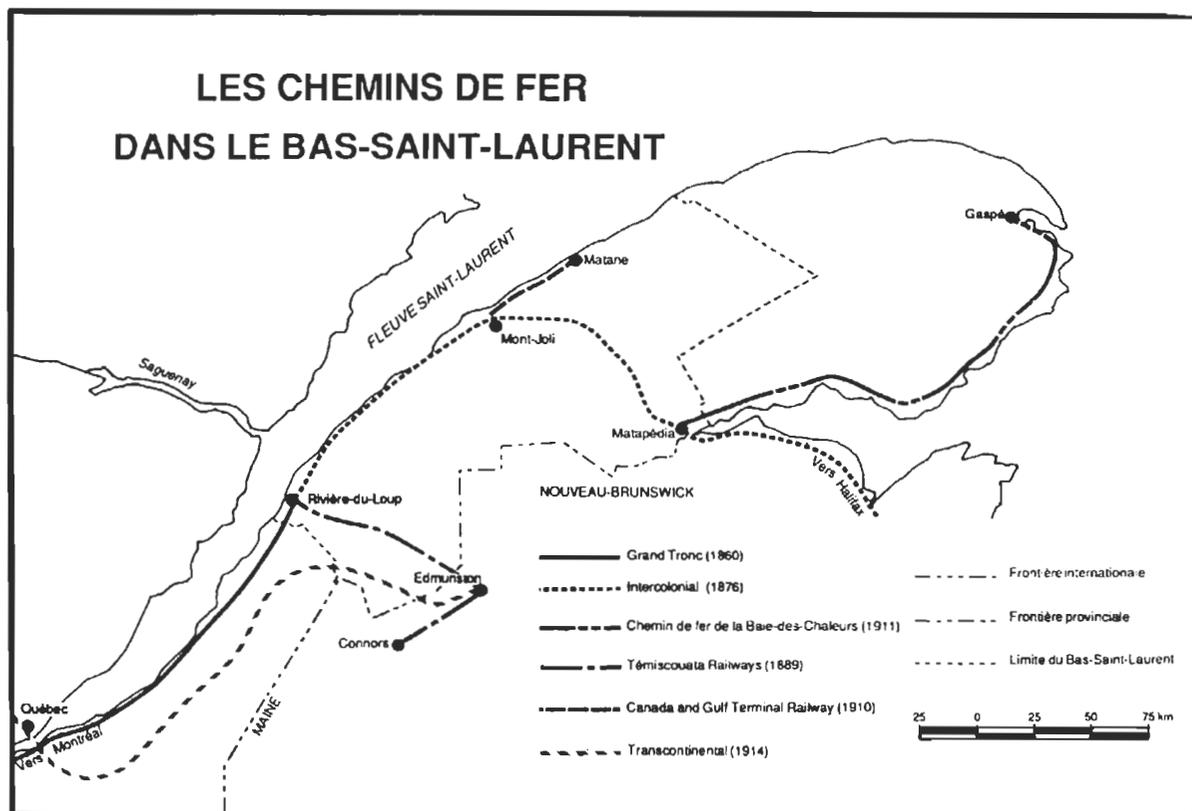
## Basses Terres et Hautes Terres du Bas-Saint-Laurent



Source : *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 356.

## ANNEXE 2

## Les chemins de fer du Bas-Saint-Laurent



Source : Ibid, p. 298.

## ANNEXE 3

## Concessions forestières autour de 1900

| PROPRIÉTAIRE         | DATE D'ACQUISITION | ÉTENDUE (milles carrés) |
|----------------------|--------------------|-------------------------|
| Price Bros. & Co.    | 24 août 1868       | 3 ½                     |
| "                    | "                  | 24                      |
| "                    | 10 décembre 1868   | 7                       |
| "                    | 10 décembre 1878   | 20                      |
| "                    | 15 octobre 1880    | 6                       |
| "                    | "                  | 20                      |
| "                    | "                  | 20                      |
| "                    | "                  | 10                      |
| "                    | 17 octobre 1888    | 5                       |
| "                    | "                  | 9                       |
| "                    | 9 janvier 1890     | 20                      |
| "                    | "                  | 2                       |
| "                    | 25 octobre 1892    | 1                       |
| "                    | "                  | 1                       |
| "                    | "                  | 6                       |
| "                    | 26 octobre 1892    | 2                       |
| "                    | "                  | 14 ½                    |
| "                    | "                  | 1                       |
| "                    | "                  | 12                      |
| "                    | "                  | 3 ½                     |
| "                    | "                  | 10 ½                    |
| "                    | "                  | 23                      |
| "                    | "                  | 4                       |
| "                    | "                  | 2                       |
| "                    | "                  | 26 ½                    |
| "                    | 15 décembre 1892   | 12                      |
| "                    | "                  | 10                      |
| "                    | "                  | 13                      |
| "                    | 30 mai 1900        | 24 ½                    |
| "                    | "                  | 1 ½                     |
| "                    | "                  | 1                       |
| "                    | "                  | 29                      |
| Chaleurs Bay Mills   | 22 mai 1898        | 14                      |
| "                    | "                  | 48                      |
| "                    | "                  | 51                      |
| "                    | "                  | 48                      |
| "                    | "                  | 18                      |
| "                    | "                  | 18 ½                    |
| John Fenderson & Co. | 15 octobre 1880    | 21 ½                    |
| "                    | 12 décembre 1884   | 22 ¾                    |
| "                    | 17 octobre 1888    | 15                      |

|                      |                  |                                |
|----------------------|------------------|--------------------------------|
| “                    | “                | -                              |
| “                    | 11 décembre 1895 | 20 ½                           |
| “                    | “                | 11 <sup>5</sup> / <sub>9</sub> |
| “                    | “                | 12 ¾                           |
| “                    | “                | 18 ½                           |
| “                    | 26 octobre 1898  | 18 ½                           |
| “                    | 31 janvier 1910  | 10                             |
| “                    | “                | 12                             |
| Shives Lumber Co.    | 7 novembre 1895  | 22 ½                           |
| “                    | 26 janvier 1897  | 11 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> |
| “                    | 30 mai 1900      | 12                             |
| “                    | “                | 18 ¾                           |
| “                    | “                | 19                             |
| “                    | “                | 16                             |
| “                    | 26 juin 1900     | -                              |
| “                    | 4 juin 1901      | 17 ½                           |
| Eaton & Purves       | 30 mai 1900      | 28                             |
| “                    | “                | 33                             |
| “                    | “                | 38                             |
| “                    | “                | 56                             |
| Dalhousie Lumber Co. | 15 décembre 1892 | 2                              |
| “                    | “                | 3 ¼                            |
| “                    | “                | 3 <sup>1</sup> / <sub>5</sub>  |
| “                    | “                | 6                              |
| “                    | “                | 22                             |
| “                    | “                | 26                             |
| “                    | “                | 20 ½                           |
| “                    | “                | 11 ¼                           |
| “                    | “                | 6                              |

Sources : DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS. *Limites sous licence de coupe dans la Province de Québec, donnant le nom des acquéreurs primitifs et des propriétaires actuels, ainsi que l'étendue, la date et le prix d'achat, DS 44 (1911) Document 104, 10 pages.*

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS ET PÊCHERIES. *État des limites à bois vendues ou sous licence, dans la province de Québec ; des noms des acheteurs primitifs, des propriétaires actuels, ainsi que des dates et prix d'achat, DS 36 (1903), Document 22, 10 pages.*

IBID. *État des limites forestières vendues ou sous licence, dans la province de Québec, avec les noms acquéreurs primitifs et des propriétaires actuels, ainsi que la date de leur acquisition et le prix, DS 40 (1907), Document 42, 10 pages.*

## ANNEXE 4

## Grands propriétaires de concessions forestières dans le Bas-Saint-Laurent 1890, 1915 et 1931

Tableau 1: Grands propriétaires de concessions forestières dans le Bas-Saint-Laurent (Superficies en milles carrés et pourcentages des territoires concédés pour les années 1890, 1915, 1931)

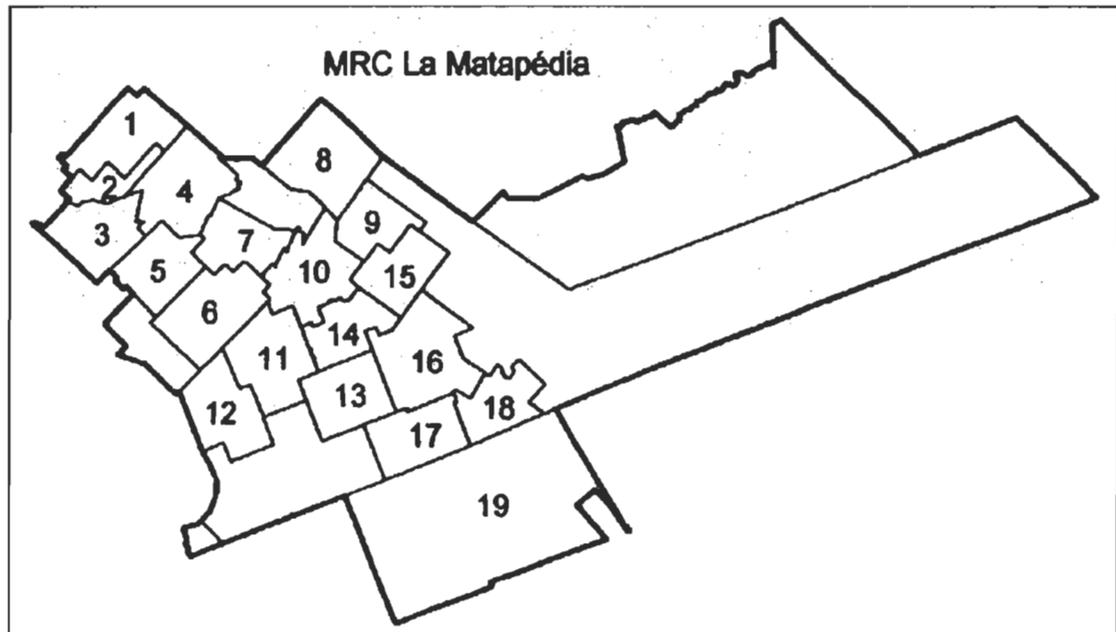
| 1890                               | milles <sup>2</sup> | %          | 1915                  | milles <sup>2</sup> | %          | 1931                     | milles <sup>2</sup> | %          |
|------------------------------------|---------------------|------------|-----------------------|---------------------|------------|--------------------------|---------------------|------------|
| Price Bros.                        | 1 399½              | 36,6       | Price Bros.           | 1 373½              | 36,7       | Price Bros.              | 1 171               | 28,3       |
| Murray, Connors<br>Woodman, Miller | 793                 | 20,7       | Fraser Corp.          | 660½                | 17,6       | Fraser                   | 874                 | 21,2       |
| King Bros.                         | 317                 | 8,3        | J. Richardson         | 452                 | 12,1       | N.B. International Paper | 702                 | 17         |
| Edouard Vachon                     | 214                 | 5,6        | Shive Lumber Co.      | 275½                | 7,3        | Richardson               | 289                 | 7          |
| Geo Moffat                         | 207                 | 5,4        | Chaleurs Bay<br>Mills | 252                 | 6,7        | Restigouche<br>Corp.     | <u>269</u>          | <u>6,5</u> |
| Thomas Glover                      | <u>150</u>          | <u>3,9</u> | Dalhousie Lumber      | <u>130</u>          | <u>3,4</u> |                          |                     |            |
| TOTAL                              | 3 080½              | 80,5%      |                       | 3 143               | 83,9%      |                          | 3 305               | 80%        |
| TOTAL DU TERRI-<br>TOIRE CONCÉDÉ   | 3 825               |            |                       | 3 744               |            |                          | 4 131               |            |

Source: Gouvernement du Québec, Ministère des Terres et Forêts, État des limites à bois, DS23, DS24 (1890); DS(28) 1915; DS44 (1931).

Source : Jacques LEMAY, *L'économie forestière du Bas-Saint-Laurent*, Op. Cit., p. 26.

## ANNEXE 5

## La Matapédia



- |                     |   |
|---------------------|---|
| 1- Saint-Damase     | 10- Amqui                                   |
| 2- Saint-Noël       | 11- Saint-Léon-le-Grand                     |
| 3- Saint-Moïse      | 12- Saint-Zénon-du-Lac-Humqui               |
| 4- Sayabec          | 13- Saint-Raphaël-d'Alberville              |
| 5- Saint-Cléophas   | 14- Lac-au-Saumon                           |
| 6- Sainte-Irène     | 15- Saint-Alexandre-des-Lacs                |
| 7- Val-Brillant     | 16- Causapscal                              |
| 8- Saint-Vianney    | 17- Sainte-Florence                         |
| 9- Saint-Tharsicius | 18- Sainte-Marguerite-Marie                 |
|                     | 19- Territoire non-organisé – Routhierville |

Source : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, *Portrait agricole de la MRC de la Matapédia*, Op. Cit., p. 1.

## ANNEXE 6

## Érection des paroisses et des municipalités de la Matapédia

| Localité                 | Érection canonique en Paroisse | Érection de la municipalité | Mission - Desserte                            |
|--------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---|
| St-Moïse                 | 1873                           | 1874                        | -   |
| St-Damase                | 1884                           | 1884                        | -   |
| St-Benoit-Joseph-Labre*  | 1889                           | 1890                        | -   |
| St-Pierre-du-Lac         | 1889                           | 1890                        | 1883-1889<br>(Mission)                        |
| Sayabec                  | 1894                           | 1895                        | -   |
| Causapscal               | 1896                           | 1897                        | -   |
| Lac-au-Saumon            | 1907                           | 1907                        | 1876-1906<br>(Desserte)                       |
| Ste-Florence             | 1910                           | 1910                        | 1897 (Mission)<br>1907<br>(Desserte)          |
| St-Léon-le-Grand         | 1907                           | 1908                        | -   |
| St-Raphael-d'Albertville | 1920                           | 1920                        | 1912-1920<br>(Mission)                        |
| St-Antoine-de-Padoue     | 1911                           | 1913                        | -   |
| St-Zénon-du-Lac-Humqui   | 1919                           | 1920                        | 1914 (Mission)                                |
| Ste-Jeanne-d'Arc         | 1920                           | 1921                        | -   |
| St-Cléophas              | 1921                           | 1921                        | -   |
| St-Vianney               | 1925                           | 1925                        | -   |
| St-Tharsicius            | 1926                           | 1937                        | -   |
| La Rédemption            | 1948                           | 1955                        | 1936 (Mission)                                |
| Ste-Irène                | 1948                           | 1952                        | -   |
| St-Alexandre-des-Lacs**  | 1965 ?                         | 1964 ?                      | 1951 :<br>Ouverture des registres paroissiaux |

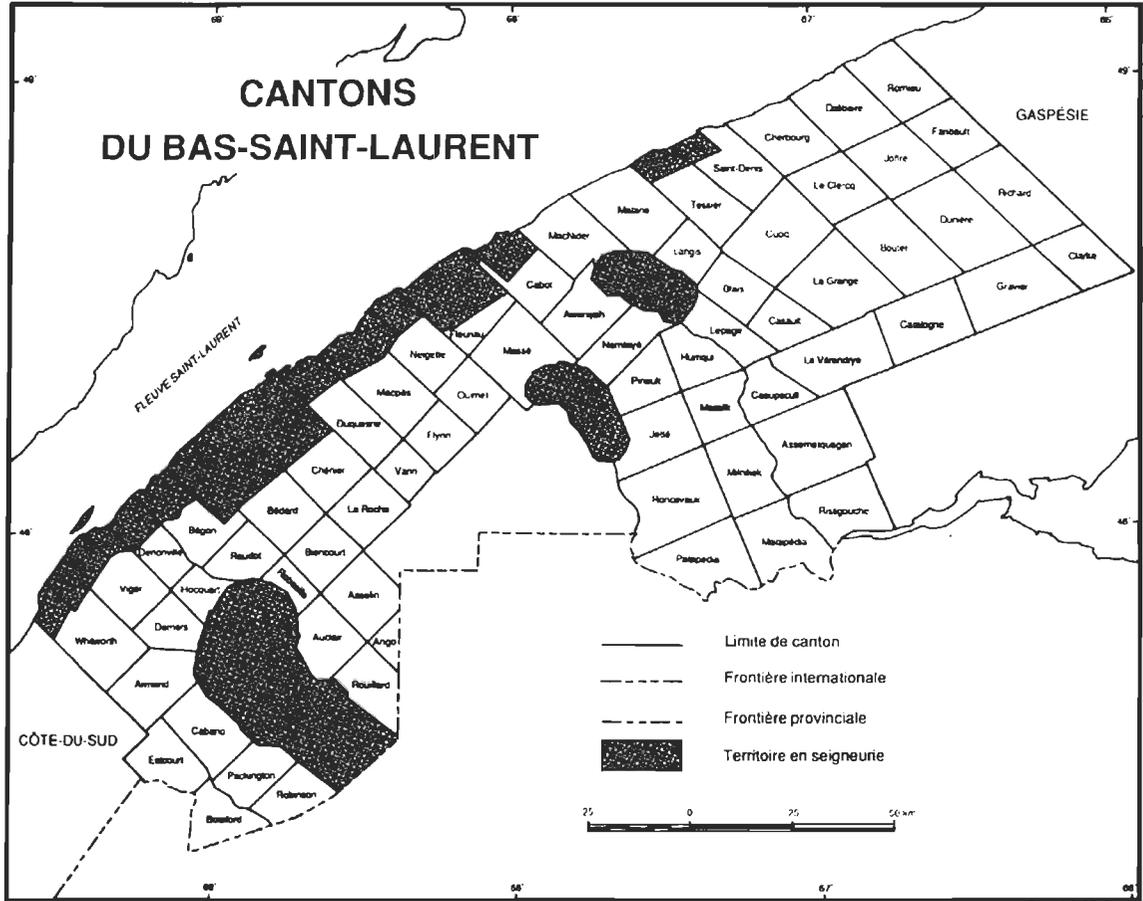
\* Démembrement en 1981 au profit de la ville d'Amqui

\*\* Les rapports annuels des curés situent l'érection canonique en paroisse en 1965, tandis la *Gazette officielle* situe l'érection en municipalité en 1964.

Source : LECHASSEUR, Antonio et Jacques LEMAY. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales, 1851-1981*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 51 pages et microfiche : Matapédia.

ANNEXE 7

Les cantons du Bas-Saint-Laurent



Source : *Histoire du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, p. 269.

## ANNEXE 8

### Carte démontrant l'étendue des concessions forestières dans la Matapédia

Bien que la carte soit ultérieure à l'époque étudiée, elle permet tout de même de constater l'étendue des concessionnaires forestiers dans la Matapédia.

Source : MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Matapédia, 1938, Section forestière*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1938.

## ANNEXE 9

Répartition géographique des principales usines de sciage dans le Bas-Saint-Laurent  
(1890 – 1930) et de leurs effectifs de main d'oeuvreSCIÉRIES ATTEIGNANT UNE PRODUCTION MOYENNE SUPÉRIEURE À 20 MILLIONS DE P.M.P.Price Bros.  
(Rimouski)(1900) 18m. p.m.p. + bardeaux (1918-1925) 20 à 30 m. p.m.p.  
400 – 500 emploisPrice Bros.  
(Matane)(1897) 8 – 10 m. p.m.p. + bardeaux (1919) 20 à 25 m. p.m.p.  
400 emploisPrice Bros.  
(Priceville)(1898) Mitis Lumber (price) + bardeaux (1920) 20 à 30 m. p.m.p.  
300 emploisSCIÉRIES ATTEIGNANT UNE PRODUCTION MOYENNE DE 15 MILLIONS DE P.M.P.Narcisse Pelletier (1885) 15 m. p.m.p. (1897)  
(Rivière-du-Loup) 300 emploisFRASER Co. Ltd. (1889) 15 à 19 m. p.m.p. + bardeaux  
(Cabano) 300 emploisMadawaska Corp. Ltd. (Risigouche) (1928) 15 m. p.m.p. + pulpe  
(Matapédia-Bonaventure) 300 emploisSCIÉRIES ATTEIGNANT UNE PRODUCTION MOYENNE ENTRE 10 ET 15 MILLIONS DE P.M.P.Chaleurs Bay Mills (Ristigouche) (1902) 12 – 15 m. p.m.p. (1926)  
(Matapédia-Bonaventure) 300 emploisJohn Fenderson and Co. (1902) 6 m. p.m.p. (1920)  
(Lac-au-Saumon) 200 emplois  
(Matapédia)Matapédia Lumber Co. Ltd. (1905) 10 à 12 m. p.m.p. + sciage + fuseau + pulpe  
(Milnikek) 300 emplois  
(Matapédia)



SCIERIES ATTEIGNANT UNE PRODUCTION MOYENNE DE 5 À 10 MILLIONS DE P.M.P.

The Matane Lumber and Development Co. (1918) 9 m. p.m.p. (1920)  
(Matane) 250 emplois

Price Bros. (Amqui. (1890) 6 m. p.m.p. (1905) 8 m. p.m.p. (1928)  
Lac-au-Saumon) Amqui 200 emplois Lac-au-Saumon 225 emplois  
(Matapédia)

Tobin. Brown Corp. (1901) 6 – 8 m. p.m.p. + bois de pulpe (1917) (1930)  
(Rivière-du-Loup/ Tobin - 300 – 200 emplois Brown Corp.  
Trois-Pistoles) Trois-Pistoles Pulp Lumber

Blue River Lumber Co., (1914) 7 m. p.m.p. + bardeau (1929) 7 m. p.m.p.  
Fraser Co. Blue River Lumber Co. 130 emplois Fraser Co. 130 emplois  
(Témis : Rivière-Bleue)

Fraser Co. (1910) T.M. p.m.p. (1930)  
(Témis : Escourt) 120 emplois

John Fenderson and Co. (1908) 6 m. p.m.p. (Val-Brillant 150 emplois  
(Seigneurie de Matapédia) (Sayabec) planage\*

Fraser Co. (1920) 6 m. p.m.p. + bardeau + pâte  
(Témis : N.-D. du Lac) 80 emplois

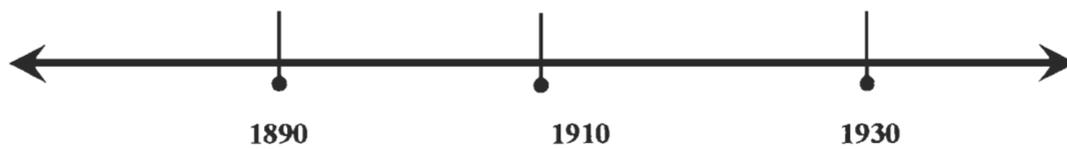
Couture et Rheault (1915) 6 m. p.m.p. + bardeau (1930)  
(Matane : Mont-Joli) 100-200 emplois

King Bros. (1881) 5 m. p.m.p. + bardeau (1902)  
(Matapédia) 100 emplois  
(Val-Brillant)

Thibeault – Frères (1920) 5 m. p.m.p.  
(Matapédia : Tharsicius) 80 emplois

SCIERIES ATTEIGNANT UNE PRODUCTION MOYENNE DE 1 À 5 MILLIONS DE P.M.P.

Paradis et Frères (1896) 2 m. p.m.p. (1923) 4 m. p.m.p.  
(Matapédia : Lac-au-Saumon) 40 emplois 100 emplois



Alph. Couturier  
(Témis : Saint-Louis du Ha! Ha!)

(1910) 4 m. p.m.p.  
100 emplois

L. Simard – F.X. St-Laurent  
(Matapédia : St-Tharcisius, St-Donat)

(1922) 4 m. p.m.p.  
100 emplois

Beaupré, Durette Ltd.  
(Témis : Escourt)

(1924) 3.5 m. p.m.p.  
80 emplois

John Fenderson and Co.  
(Matapédia : Albertville)

(1908) 3 m. p.m.p.  
100 emplois (1930)

Joseph Roy (St-Ulric)  
(Matane)

(1905) 3 m. p.m.p.  
100 emplois (1921)

J.A. Gagnon Lumb  
(Matapédia : St-Tharcisius)  
(Amqui)

(1922) 3 m. p.m.p.  
100 emplois

O. Lepage  
(Matapédia : St-Tharcisius)

(1920) 3 m. p.m.p.  
80 emplois (1928)

Morin, Lumb.  
(Témis : St-Marc-du-Lac-Long)

(1917) 2.5 m. p.m.p.  
60 emplois

L.P. Joubert  
(Matapédia : Sayabec)

(1906) 2.5 m. p.m.p.  
50 emplois

Gagnon, Frères  
(Matane)

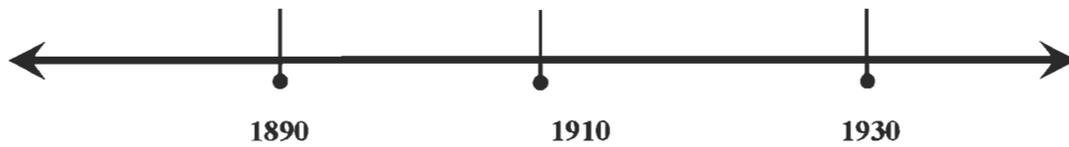
(1910) 2 m. p.m.p.  
40 emplois

James Richardson  
(Les Méchins)

(1905) 1.7 m. p.m.p. + fuseau 60 emplois Keable 1.2 m. p.m.p.  
70 emplois

Alphonse Pineau et Fils (1894)  
(Rimouski : St-Anaclet,  
Neigette)

1.5 m. p.m.p.  
40 – 50 emplois



Bérubé – Pelletier  
(R.D.L. : Trois-Pistoles)

(1913) 1 m. p.m.p.  
20 – 30 emplois

Renouf  
(R.D.L. : Trois-Pistoles)

(1891) 1 m. p.m.p.  
20 – 30 emplois

Source : Jacques LEMAY, *L'Économie forestière du Bas-Saint-Laurent, Op. Cit.*, pp. 48 à 51.

## ANNEXE 10

Tableau démontrant l'ampleur du mouvement coopératif dans la Matapédia

| Nom de la société                  | Nombre de membres |      | Chiffre d'affaires (\$) |         |
|------------------------------------|-------------------|------|-------------------------|---------|
|                                    | 1946              | 1950 | 1946                    | 1950    |
| S.C.A. d'Alberville                | 70                | 66   | -                       | 50 328  |
| S.C.A. Achat et Vente Par. d'Amqui | 108               | 174  | 101 013                 | 333 325 |
| Synd. Coop. Lait. de Causapsca     | 121               | 90   | 75 880                  | 102 865 |
| Synd. Coop. U.C.C. de Causapsca    | 108               | 135  | 72 102                  | 162 701 |
| Synd. Coop. Agri. de Lac-Au-Saumon | 52                | 87   | 33 789                  | 81 187  |
| S.C.A. du Lac-Humqui               | 45                | 60   | 35 121                  | 45 631  |
| Synd. Coop. Agri. de la Rédemption | 47                | 86   | 30 192                  | 23 268  |
| S.C.A. de St-Antoine-de-Padoue     | 35                | -    | 30 160                  | -       |
| S.C.A. de St-Cléophas              | 65                | 52   | -                       | 10 120  |
| Synd. Coop. Ste-Irène              | 28                | 54   | 12 483                  | 7 418   |
| S.C.A. de Ste-Jeanne-D'Arc         | 36                | -    | 16 842                  | -       |
| Synd. Agri. de St-Léon-Le-Grand    | 149               | 158  | 176 654                 | 349 302 |
| S.C.A. de St-Moise                 | 28                | 32   | 11 118                  | 5 990   |
| S.C.A. de Sayabec                  | 58                | 318  | 29 915                  | 195 160 |
| S.C.A. de Val-Brillant             | 48                | -    | 46 596                  | -       |

Source : *Rapport des Sociétés Coopératives agricoles de la Province de Québec, 1946 et 1950.*

## ANNEXE 11

Tableau démontrant l'importance de l'agriculture dans la Matapédia

| Municipalité                  | Population |      |      | Population agricole |      |      | Toutes les cultures |        |        | Vaches en lactation |      |      | Moutons |      |      | Porcs |      |      | Poules |        |      |
|-------------------------------|------------|------|------|---------------------|------|------|---------------------|--------|--------|---------------------|------|------|---------|------|------|-------|------|------|--------|--------|------|
|                               | 1931       | 1941 | 1951 | 1931                | 1941 | 1951 | 1931                | 1941   | 1951   | 1931                | 1941 | 1951 | 1931    | 1941 | 1951 | 1931  | 1941 | 1951 | 1931   | 1941   | 1951 |
| St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt | 915        | 891  | 811  | 585                 | 575  | 543  | 3081                | 3657   | 3475   | 287                 | 482  | 433  | 1129    | 967  | 691  | 492   | 374  | 607  | 2550   | 2649   | 1783 |
| St-Benoît-Joseph-Labre        | 1578       | 2059 | 2258 | 1242                | 1992 | 1917 | 11 145              | 12 569 | 11 293 | 1641                | 2237 | 2235 | 3687    | 2593 | 2509 | 2076  | 2004 | 2505 | 9939   | 11 690 | 5454 |
| St-Cléophas                   | 622        | 759  | 960  | 567                 | 662  | 726  | 1874                | 2890   | 2462   | 151                 | 327  | 255  | 464     | 480  | 403  | 179   | 249  | 302  | 1939   | 2466   | 1041 |
| St-Damase                     | 1124       | 1215 | 1127 | 958                 | 942  | 951  | 6734                | 6965   | 6076   | 586                 | 943  | 829  | 2149    | 1716 | 1597 | 957   | 889  | 1501 | 4912   | 3528   | 3231 |
| Ste-Florence                  | 795        | 993  | 1111 | 449                 | 598  | 448  | 2869                | 4258   | 2346   | 242                 | 378  | 307  | 698     | 633  | 382  | 446   | 285  | 332  | 1008   | 1834   | 1207 |
| Causapscal                    | 1215       | 1417 | 1341 | 1045                | 1337 | 1354 | 7936                | 7826   | 7873   | 749                 | 1477 | 1468 | 1696    | 1180 | 1084 | 1059  | 950  | 1644 | 6147   | 7259   | 3567 |
| St-Jean-Baptiste-Vianney      | 877        | 922  | 848  | 725                 | 759  | 742  | 2378                | 2199   | 2722   | 149                 | 335  | 294  | 169     | 508  | 153  | 123   | 166  | 195  | 2927   | 2089   | 918  |
| Ste-Jeanne-D'Arc              | 794        | 955  | 1037 | 692                 | 857  | 848  | 5100                | 4651   | 4568   | 248                 | 597  | 633  | 807     | 923  | 922  | 423   | 367  | 465  | 2593   | 3433   | 1594 |
| St-Léon-Le-Grand              | 1494       | 1777 | 2068 | 1164                | 1308 | 1396 | 6499                | 6792   | 7464   | 682                 | 1185 | 1434 | 2219    | 1270 | 1254 | 1309  | 1009 | 1864 | 5326   | 5604   | 3096 |
| Sayabec                       | 866        | 1045 | 1093 | 650                 | 1041 | 1057 | 4394                | 5720   | 5102   | 446                 | 840  | 753  | 1301    | 1124 | 524  | 628   | 597  | 782  | 4289   | 8368   | 2955 |
| St-Moise                      | 867        | 1067 | 1371 | 644                 | 1248 | 1264 | 3577                | 6115   | 5573   | 277                 | 642  | 598  | 1596    | 1515 | 1170 | 428   | 399  | 675  | 3195   | 3547   | 2359 |
| St-Zénon-du-Lac-Humqui        | 516        | 957  | 1237 | 445                 | 793  |      | 2413                | 3011   | 3107   | 154                 | 466  | 444  | 691     | 776  | 783  | 329   | 227  | 361  | 1752   | 2507   | 1442 |

Source : *Statistiques Canada*, 1931, 1941 et 1951.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages de référence

ALLAIRE, J.B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien français*, Sait-Hyacinthe (Québec), 1908, 623 pages.

COLLECTIF. *Encyclopédie du Canada*, Montréal, Stanké, 1987 3 Tomes.

COLLECTIF. *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 14 Volumes.

*Rapport des Sociétés Coopératives agricoles de la Province de Québec*, 1946 et 1950.

*Statistiques Canada*.

### Documents de la Session

PROVINCE DE QUÉBEC. *Copie de tous ordres-en-conseil et documents quelconques [sic] se rapportant aux différents survenus entre les colons de Nemtayé et la compagnie qui a acheté les limites de bois de Messieurs King et frères et aussi copie de toutes lettres expédiées et reçues par les membres de la Commission de Colonisation à ce sujet*, DS 36 (1903) 3, Document 66, 107 pages.

IBID. *Copie des rapports de M. Arthur Buies sur les comtés de Rimouski de Matane et de Témiscouata*, Réponse no. 69 à un ordre de l'Assemblée législative, 11 décembre 1890, 57 pages.

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS. *Limites sous licence de coupe dans la Province de Québec, donnant le nom des acquéreurs primitifs et des propriétaires actuels, ainsi que l'étendue, la date et le prix d'achat*, DS 44 (1911) Document 104, 10 pages.

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS ET PÊCHERIES. *État des limites à bois vendues ou sous licence, dans la province de Québec ; des noms des acheteurs primitifs, des propriétaires actuels, ainsi que des dates et prix d'achat*, DS 36 (1903), Document 22, 10 pages.

IBID. *État des limites forestières vendues ou sous licence, dans la province de Québec, avec les noms acquéreurs primitifs et des propriétaires actuels, ainsi que la date de leur acquisition et le prix*, DS 40 (1907), Document 42, 10 pages.

### Ouvrages ministériels

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Statistiques régionales : Région administrative du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990, 46 pages.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *L'entreprise innovante au Québec : les clés du succès*, Sainte-Foy (Québec), 1998, 90 pages.

IBID. *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*, Sainte-Foy (Québec), 2000, 63 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT BAS-SAINT-LAURENT. *Les profils socio-économiques des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Conseil régional de concertation et de développement Bas-Saint-Laurent, Décembre 1992, Annexes reliées non paginées.

LANGELIER, J.C. *Rapport de la Commission de colonisation, Annexes : Enquêtes dans la Matapédia [sic]*, Québec, Charles Pageau, 1904, 130 pages.

LEGRIS, J. H. *Rapport de la Commission de colonisation*, Québec, Charles Pageau, 1904, 125 pages.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, 1937, comté municipal de Matapédia*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1938, 120 pages.

IBID. *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Matapédia, 1938, Section forestière*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1938, 310 pages.

MINISTÈRE de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec, « Le domaine forestier », *Annuaire du Québec 1966-1967*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1967, 877 pages.

MINISTÈRE de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent. *Portrait agricole de la MRC de la Matapédia*, Rimouski (Québec), Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, 1999, 15 pages.

PROVINCE DE QUÉBEC. *Rapport de la Commission royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, Province de Québec, 1956, 178 pages.

### Monographies

ANGERS, François-Albert. *Esdras Minville : Œuvres complètes. L'Économie du Québec et la science économique*, Montréal, Fides-HEC, 1979, 478 pages.

BIAYS, Pierre. *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada*, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 760 pages.

BUIES, Arthur. *Rapport sur les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1890, 57 Pages.

BUIES, Arthur. *La province de Québec*, Québec, Département de l'Agriculture, 1900, 352 pages.

COLLECTIF. *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal-Express/Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 797 pages.

COLLECTIF. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 860 pages.

DUGAS, Clermont. « Sous-développement et développement régional ? », *La Société québécoise après 30 ans de changements : Actes d'un colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture et tenu à Québec en octobre 1989*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pages 217 à 229.

EID, Nadia Fahmy. *Le clergé et le pouvoir politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 318 pages.

FAUCHER, Albert. *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fides, 1970, 296 pages.

GAUDREAU, Guy. *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1986, 456 pages.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY. *Histoire économique du Québec (1851-1896)*, Montréal, Fides, 1971, 436 pages.

HARDY, René et Normand SÉGUIN. *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal-Express, 1984, 222 pages.

JEAN, Bruno. *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1985, 431 pages.

LACOURSIÈRE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. *Canada-Québec, synthèse historique*, Montréal, Renouveau pédagogique, 1976, 625 pages.

LAVOIE, Yolande. *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Gouvernement du Québec, 1979, 52 pages.

LABRECQUE, Pierre. *Le domaine public foncier au Québec*, Cowansville (Québec), Yvon Blais, 1997, 439 pages.

LARRIVÉE, Jean. *Taux d'activité et taux de chômage 1961 – 1971 – 1976*, Document manuscrit effectué à partir de Recensement Canada 1961, 1971 et 1976, Rimouski, GRIDEC, 1978, 4 pages.

LECHASSEUR, Antonio et Jacques LEMAY. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales, 1851-1981*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 51 pages et microfiches.

LEMAY, Jacques. *L'économie forestière du Bas-Saint-Laurent, 1890-1950*, Rimouski, Fonds d'archives d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Archives de l'UQAR, 1987, 161 pages.

LEVITT, Joseph. *Henri Bourassa and the golden calf*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 178 pages.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise, Tome I*, Montréal, Boréal-Express, 1979, 658 pages.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, Tome II*, Louiseville (Québec), Boréal, 1989, 834 pages.

MAGNAN, Hormisdas. *Guide du colon : Le Sud-est du Québec*, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des pêcheries, 1925, 38 pages.

MICHAUD, Jos D. *Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia*, Val-Brillant (Québec), La Voix du Lac, 1922, 241 pages.

MINVILLE, Esdras, sous la dir. *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943, 555 pages.

MINVILLE, Esdras, sous la dir. *La forêt*, Montréal, Fides, 1944, 414 pages.

MOUSSALY, Sergieh F. *Les défaillances du modèle québécois de gestion et les exigences du développement des régions-ressources*, Conférence sous l'égide du CLD Abitibi-Ouest, Lasarre, 10 mai 2001, 62 pages.

OUELLET, Paulette. *La colonisation pour le bois*, Rimouski, Groupe de recherche en histoire, 1982, 7 brochures reliées ensemble.

PÉPIN, Pierre-Yves. *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie – Rive-Sud*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, 360 pages.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec, Tome XI, S.-N. Parent*, Montréal, Bernard Valiquette, 1930, 244 pages.

VACHON, Bernard. *Le développement local : théories et pratiques : réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Boucherville (Québec), Gaëtan Morin, 1993, 331 pages.

VIGOD, Bernard. *Taschereau*, Sillery (Québec), Septentrion, 1996, 392 pages.

Articles de périodiques, notes de cours et travaux universitaires

BÉLANGER, Louis. « Pour la forêt, le Parti Québécois est bien un parti de droite », *Le Devoir*, 9 juin 2001, A11.

BUIES, Arthur. « Emparons-nous du sol conquis par nos frères – la Vallée de la Matapédia », *L'Enseignement primaire*, Vol. 29, no. 6,, 1896, page 378.

COLLECTIF. « Le concept de forêt habitée a-t-il un avenir ? », *Le concept de forêt habitée a-t-il un avenir ?*, *Acte du colloque*, Québec, 1997, 73 pages.

DIONNE, Hugues. « Stratégie territoriale de développement et système d'action local et communautaire », *Géographie sociale no. 8*, CNRS, Centre de publication de l'Université de Caen, Septembre 1989, pages 129 à 137.

FORTIN, Pierre. « S.O.S. régions ressources », *L'Actualité*, 15 octobre, Vol. 29, no. 16, p. 93.

FRANCOEUR, Louis-Gilles. « Redonner la forêt aux populations locales », *Le Devoir*, Lundi, 5 octobre 1998, A1.

GAGNÉ, Robert. « Synthèse sur l'évolution de la question du développement régional au Canada et au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale », *Notes du cours État de la question II*, Rimouski, UQAR, Hiver 2002, 11 pages.

JEAN, Bruno. « Réussir le développement des communautés rurales : dix conditions gagnantes », Article paru en mai 2003 dans la revue *Organisations et territoires*, UQAC, Chicoutimi.

LAFORCE, Ernest. « Les réserves de colonisation », *Le Progrès du Golfe*, Vol. II, no. 32, Rimouski, 1<sup>er</sup> décembre 1905, p. 1.

LE GUÉDARD, Pierre et Carole BOUCHER. , « La forêt habitée : Enjeu de développement pour les collectivités rurales », *Recueil des travaux de session des étudiants et des étudiantes*, Développement rural, Cours sous la direction de Bruno JEAN, Hiver 2003, Rimouski, 18 pages.

MINVILLE, Esdras. « La colonisation », *Actualités économiques*, Vol. XVIII, avril-octobre 1942, pages 123 à 194.

POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR, « À propos du concept de pôle de développement... », Communication présentée au colloque annuel de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), Trois-Rivières, 21 au 23 août 2002, 23 pages.

STANEK, Oleg. « La chasse aux faux colons : Awantjish et Nemtayé », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol. XV, décembre 1991, pages 25 à 29.

SZARAZ, Gérard. « De la cueillette de bois à la culture de la forêt », *Le Soleil*, Lundi, 29 mars, 1999, B9.

#### Documents audio-visuels

GAUDREAU, Guy. *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1986, 8 microfiches.

LECHASSEUR, Antonio et Jacques LEMAY. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : populations et limites territoriales, 1851-1981*, Québec, IQRC, 1987, microfiches.

#### Sites internet

Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR. [www.crfh.ca](http://www.crfh.ca).

Dictionnaire biographique du Canada en ligne, [www.biographi.ca/Fr/index.html](http://www.biographi.ca/Fr/index.html).

Environnement Canada, [www.menv.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm).

Forêts modèles du Bas-Saint-Laurent. [www.foret.fmodbsl.qc.ca/index.htm](http://www.foret.fmodbsl.qc.ca/index.htm).

HAMMOND, Lorne. « Closing the colonial forest », *A colloquium in comparative history*, Victoria (BritishColumbia), University of Victoria, 2001, [www.colonialpropertycolloq.law.uvic.ca](http://www.colonialpropertycolloq.law.uvic.ca).

*Le Bas-Saint-Laurent tout lui réussit*, <http://bas-saint-laurent.org/LaMatapedia>.

Radio-Canada, [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca).

Société d'exploitation des ressources de la Vallée. [www.servallee.com](http://www.servallee.com).